

# CONSTRUISSONS ENSEMBLE UN AVENIR DURABLE

RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023



LafargeHolcim  
Maroc

Depuis 1928, LafargeHolcim Maroc déploie toute son expertise et son savoir-faire au service du progrès économique et social du Royaume, en jouant un rôle clé dans la modernisation du secteur de la construction et en s'engageant pleinement dans la stratégie nationale de développement durable à horizon 2030.

En concevant des produits de qualité supérieure à forte valeur ajoutée et en offrant des solutions techniques novatrices ainsi que des services adaptés, LafargeHolcim Maroc répond de manière proactive aux besoins changeants de ses clients, tout en demeurant en phase avec les évolutions urbanistiques de son marché.

Cet engagement se manifeste notamment à travers la promotion de la construction durable et respectueuse de l'environnement.

Fidèle à sa vision de contribuer à bâtir un avenir durable, LafargeHolcim Maroc a consolidé sa stratégie de développement durable à travers son programme ARDI HAYATI, en parfaite cohérence avec le modèle de décarbonation du Groupe Holcim.

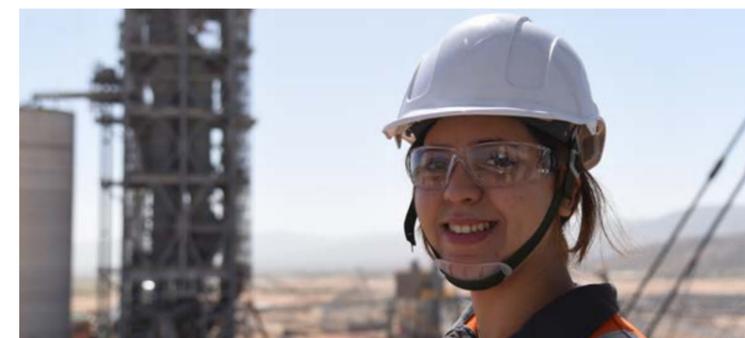
### Rapport Financier Annuel

Les informations contenues dans le présent Rapport Financier Annuel (RFA) de LafargeHolcim Maroc regroupent les informations et indicateurs financiers exigés par la circulaire de l'AMMC n°03/19 du 20 février 2019 relative aux opérations et informations financières, telle que complétée par la circulaire n°02/20 du 22 décembre 2020. Pour réaliser le reporting extra-financier, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont notamment appuyées sur les lignes directrices de la norme ISO 26 000 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

## SOMMAIRE

### NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

Entretien avec l'Administrateur Directeur Général	04
Notre modèle de création de valeur	10
Actionnariat et participations	12
Une large présence territoriale	13
Équipe dirigeante	14
L'engagement historique de LafargeHolcim Maroc en faveur du développement durable	16
Une trajectoire tracée à travers l'analyse de matérialité	18
ARDI HAYATI, notre feuille de route pour le développement durable	20
N'BNIQUW L'AYAT, notre engagement responsable	26



### NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

Nos usines, symboles de l'excellence au sein du Groupe Holcim	32
Cultiver la satisfaction client à travers l'innovation continue	34
Les ouvrages phares de LafargeHolcim Maroc en 2023	36
Indicateurs opérationnels et financiers	46



### SANTÉ ET SÉCURITÉ, NOTRE ENGAGEMENT POUR PROTÉGER, PRÉVENIR ET PROSPÉRER

48

### ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

Indicateurs de performance extra-financière	56
Renforcement de la gamme de produits bas carbone	58
Promouvoir la construction durable	62
Geocycle : Notre engagement en action en faveur de la circularité	64
Des achats durables et responsables	65



### N'BNIQUW L'AYAT, NOTRE IMPACT SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME

66

### NOS TALENTS, MOTEUR DU SUCCÈS DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Formation, engagement et bien-être des collaborateurs	76
Principaux indicateurs RH	80

### UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC

82

### GOVERNANCE

86

### COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

Rapport de gestion	98
Comptes sociaux	108
Comptes consolidés	130
Résumé des notes aux comptes consolidés	134
Rapports des commissaires aux comptes	162



# ENTRETIEN AVEC L'ADMINISTRATEUR DIRECTEUR GÉNÉRAL

**JOSÉ ANTONIO PRIMO**

Administrateur  
Directeur Général



## Quelles ont été les principales réalisations de LafargeHolcim Maroc au cours de l'année écoulée ?

L'année 2023 a été une année riche en défis mais également en réalisations significatives pour LafargeHolcim Maroc. Malgré la sortie progressive de la crise sanitaire, les bouleversements économiques mondiaux et l'incertitude qu'ils font peser, nous avons su maintenir le cap et même avancer dans plusieurs domaines clés. Nous avons consolidé notre engagement en faveur du développement durable en accélérant le déploiement de notre stratégie de décarbonation, en enrichissant notre portefeuille de produits verts et en réduisant notre empreinte carbone au sein de nos opérations. De plus, nous avons réalisé des avancées significatives en matière de santé et de sécurité au sein de notre entreprise, renforçant ainsi notre engagement envers le bien-être de nos collaborateurs et partenaires. Nous avons également renforcé nos partenariats stratégiques, ce qui a contribué à insuffler un nouvel esprit de dynamisme et d'innovation à notre stratégie d'entreprise.

## Comment percevez-vous l'impact de ces réalisations sur l'avenir de LafargeHolcim Maroc ?

Ces réalisations sont essentielles pour l'avenir de notre entreprise. Elles renforcent notre position en tant que leader sur notre marché, avec des pratiques plus respectueuses de l'environnement. En investissant dans le développement de produits

à faible teneur en carbone et en apportant des solutions efficaces, capables de répondre aux défis actuels de la construction, nous sommes bien positionnés pour répondre aux besoins changeants de nos clients et de nos prescripteurs. De plus, nos partenaires stratégiques nous donnent la possibilité d'explorer de nouvelles opportunités de développement et de bâtir des synergies, ce qui nous permettra de continuer à avancer ensemble dans les années à venir.

## Comment avez-vous vécu le terrible séisme d'Al Haouz et quels enseignements en avez-vous tiré ?

Le séisme qui a frappé la région d'Al Haouz a été une tragédie pour le Maroc et l'ensemble de nos concitoyens, et nos pensées vont aux personnes touchées par cette catastrophe. Dès les premiers instants, les équipes de LafargeHolcim Maroc se sont mobilisées dans un élan de solidarité. Nous avons mis en place des mesures pour apporter notre soutien aux communautés affectées, que ce soit à travers des dons en nature, ou l'expertise de nos équipes pour la reconstruction. D'ailleurs nous avons accéléré nos efforts en matière de Recherche et Développement pour fournir des matériaux qui présentent des propriétés optimales pour la reconstruction. Ces matériaux se distinguent par leur efficacité en isolation thermique, leur respect de l'environnement, et incluent des caractéristiques conçues pour la résistance sismique.

« Nous prévoyons d'intensifier nos efforts pour réduire encore davantage notre empreinte carbone en investissant dans des technologies plus durables et des pratiques de production respectueuses de l'environnement. »

## Comment voyez-vous les années à venir pour LafargeHolcim ?

Nous sommes résolument optimistes quant aux perspectives de croissance futures. Les signes de reprise du marché sont de plus en plus tangibles, et des annonces cruciales telles que la loi sur l'aide au logement et l'organisation conjointe de la Coupe du Monde 2030 ouvrent de nouvelles opportunités pour notre secteur. Nous continuerons à investir dans l'innovation, en développant de nouveaux produits et en explorant de nouvelles possibilités de développement. Nous sommes convaincus que nos engagements nous permettront de continuer à prospérer dans les années à venir.

## Quels sont les projets ou initiatives futurs que LafargeHolcim Maroc envisage de mettre en œuvre pour renforcer son engagement envers le développement durable et l'innovation dans l'industrie de la construction ?

Nous prévoyons d'intensifier nos efforts pour réduire encore davantage notre empreinte carbone en investissant dans des technologies plus durables et des pratiques de production respectueuses de l'environnement. De plus, nous sommes déterminés à étendre notre gamme de produits à faible teneur en carbone afin d'offrir à nos clients au moins un produit respectueux de l'environnement pour chaque application. Nous envisageons

également de poursuivre nos initiatives de promotion de l'utilisation de matériaux de construction écologiques et d'encourager l'adoption de pratiques de construction plus durables en sensibilisant l'ensemble de l'écosystème de la construction au Maroc. Notre vision pour l'avenir est de rester à l'avant-garde de l'innovation et du développement durable, tout en contribuant activement à la construction d'un futur ecoresponsable pour notre entreprise et notre pays.

Bénéficiant d'un héritage historique d'engagement en faveur du développement durable, nous avons été à l'avant-garde des pratiques respectueuses de l'environnement et de la responsabilité sociale.

Notre modèle de création de valeur

Actionnariat et participations

Une large présence territoriale

Équipe dirigeante

L'engagement historique de LafargeHolcim Maroc en faveur du développement durable

Une trajectoire tracée à travers l'analyse de matérialité

ARDI HAYATI, notre feuille de route pour le développement durable

# NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT



Notre engagement à construire demain durablement est ancré dans notre histoire, façonné par notre modèle de création de valeur partagée et renforcé par notre présence territoriale étendue. Nous sommes déterminés à continuer à œuvrer pour un avenir où la durabilité et la prospérité vont de pair.

Usine d'Agadir-Souss.

NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# NOTRE MODÈLE DE CRÉATION DE VALEUR

## NOTRE PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS



### CIMENT

Composé de sept cimenteries et de trois centres de broyage, le dispositif de LafargeHolcim Maroc couvre toutes les régions du Royaume et permet la production d'une large gamme de produits à forte valeur ajoutée, parfaitement adaptée aux besoins des clients.

## SOLUTIONS CONSTRUCTIVES



### BÉTON

LafargeHolcim Maroc déploie un réseau de 21 centrales à béton pour répondre aux besoins spécifiques des grands chantiers d'infrastructures et des bâtiments dans les différentes régions du Royaume.



### GRANULATS

LafargeHolcim Maroc exploite une carrière de granulats. Les extractions sont traitées au niveau d'une station de concassage permettant de fournir différentes gammes de produits (sables, graves routières et graviers pour béton et enrobé).



### MORTIER

Dans le cadre de sa stratégie d'innovation et de différenciation, LafargeHolcim Maroc a lancé dès 2016 son activité mortier pour répondre aux nouveaux besoins de ses clients. Une usine d'une capacité annuelle de 100.000 tonnes est dédiée au mortier de ciment à Bouskoura.



### ACTIVITÉ ROUTES

LafargeHolcim Maroc accompagne les projets routiers dès leur phase de conception jusqu'à leur réalisation en apportant des solutions économiques et durables qui valorisent les matériaux locaux.

## AUTRES ACTIVITÉS



### CHAUX

Unique unité de production de chaux au Maroc, l'usine de Tlat Loulad dans la région de Ben Ahmed est le résultat d'une joint-venture avec le groupe espagnol Calcinor.



### TRAITEMENT ET VALORISATION DE DÉCHETS

Filiale de LafargeHolcim Maroc, Geocycle est le leader au Maroc de la valorisation et du traitement des déchets ménagers et industriels. La filiale dispose de 5 plateformes de traitement de déchets.

## NOS RESSOURCES



### NOTRE CAPITAL HUMAIN

**1 050**

effectifs propres

## NOS SITES

**38**

sites de production  
et de distribution, dont



**7**

Cimenteries

**3**

Centres  
de broyage

**21**

Centrales  
à bétons

**5**

Plateformes de  
traitement de  
déchets

**1**

Usine  
de chaux

**1**

Usine  
de mortier



### CAPACITÉ DE PRODUCTION

**13,5MT**



### NOS RESSOURCES FINANCIÈRES

**20,1 MD MAD**

Total actif

**11,4 MD MAD**

Capitaux propres

## NOS AXES STRATÉGIQUES DE DÉVELOPPEMENT



Être la référence en matière  
de développement durable



Consolider nos activités et développer  
des activités relais de croissance



Développer des solutions de construction  
innovantes et durables

## NOS LEVIERS



Un engagement très fort  
des collaborateurs



L'excellence opérationnelle :  
2 usines classées parmi le TOP 3 des usines du  
Groupe Holcim, le reste des usines dans le top 10.



la différenciation par la satisfaction  
client, l'innovation, et la durabilité



Une stratégie de développement durable créatrice  
de valeur pour l'ensemble des parties prenantes

## NOTRE CRÉATION DE VALEUR

### POUR L'ENVIRONNEMENT

#### LANCEMENT DE PRODUITS BAS CARBONE



**3 %** de baisse des émissions de CO<sub>2</sub> (par rapport à 2022)  
par tonne de ciment vendu sur le marché domestique

**17 %** de baisse de de la consommation  
en eau (par rapport à 2022)

**85 %** de taux d'utilisation d'électricité verte

### POUR LES COLLABORATEURS

**84 %** des salariés ont bénéficié d'une formation

### POUR LES COMMUNAUTÉS

**107 000** bénéficiaires de nos initiatives en faveur du  
développement des communautés riveraines

### POUR LES ACTIONNAIRES

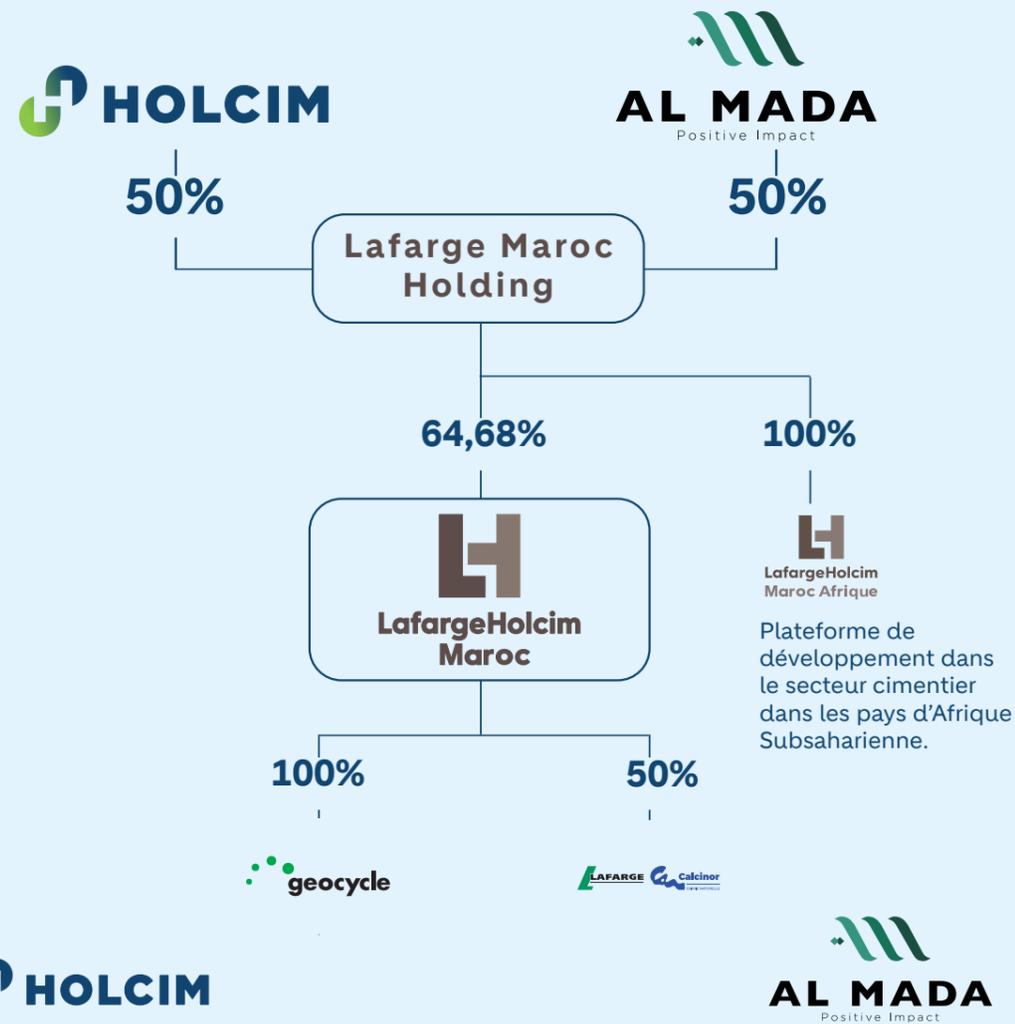
**1 548 M MAD** RNPG

**3,4 %** Rendement dividende par action

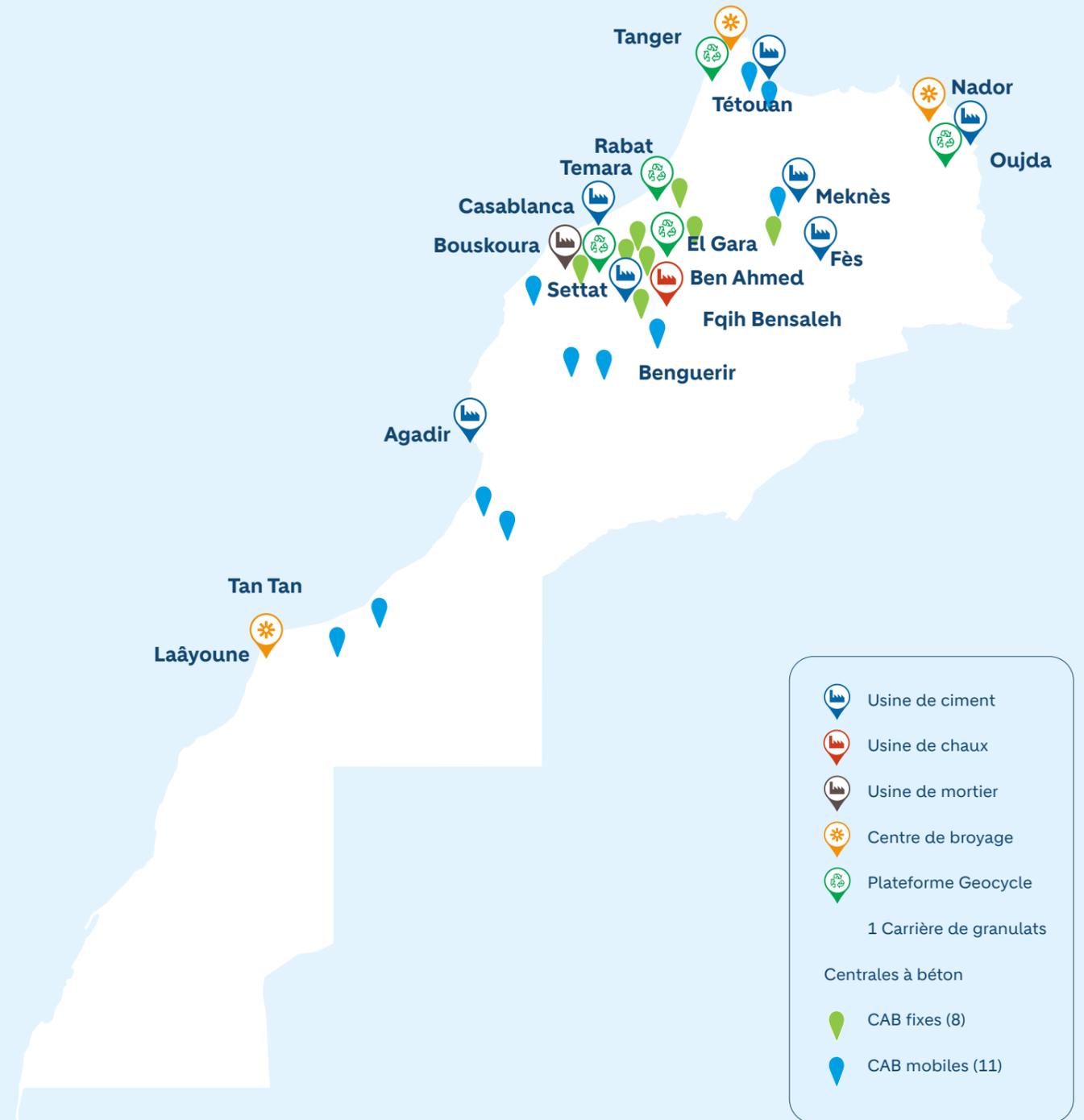
**9,8 %** Retour sur capitaux investis

NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# ACTIONNARIAT & PARTICIPATIONS



# UNE LARGE PRÉSENCE TERRITORIALE



NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# ÉQUIPE DIRIGEANTE



José Antonio PRIMO

**José Antonio PRIMO**  
*Administrateur Directeur Général*

**Amine CHERRAT**  
*Directeur Financier*

**Younes CHETABI**  
*Directeur Industriel*

**Saad DALIL**  
*Directeur Commercial  
et Marketing Ciment*

**Abdel-ileh CHOUAR**  
*Directeur Développement  
Durable & Innovation*

**Alae LALAMI**  
*Directeur Solutions Constructives*

**Imane LOUBANE**  
*Directrice Ressources Humaines*



Amine CHERRAT



Younes CHETABI



Abdel-ileh CHOUAR



Alae LALAMI



Saad DALIL

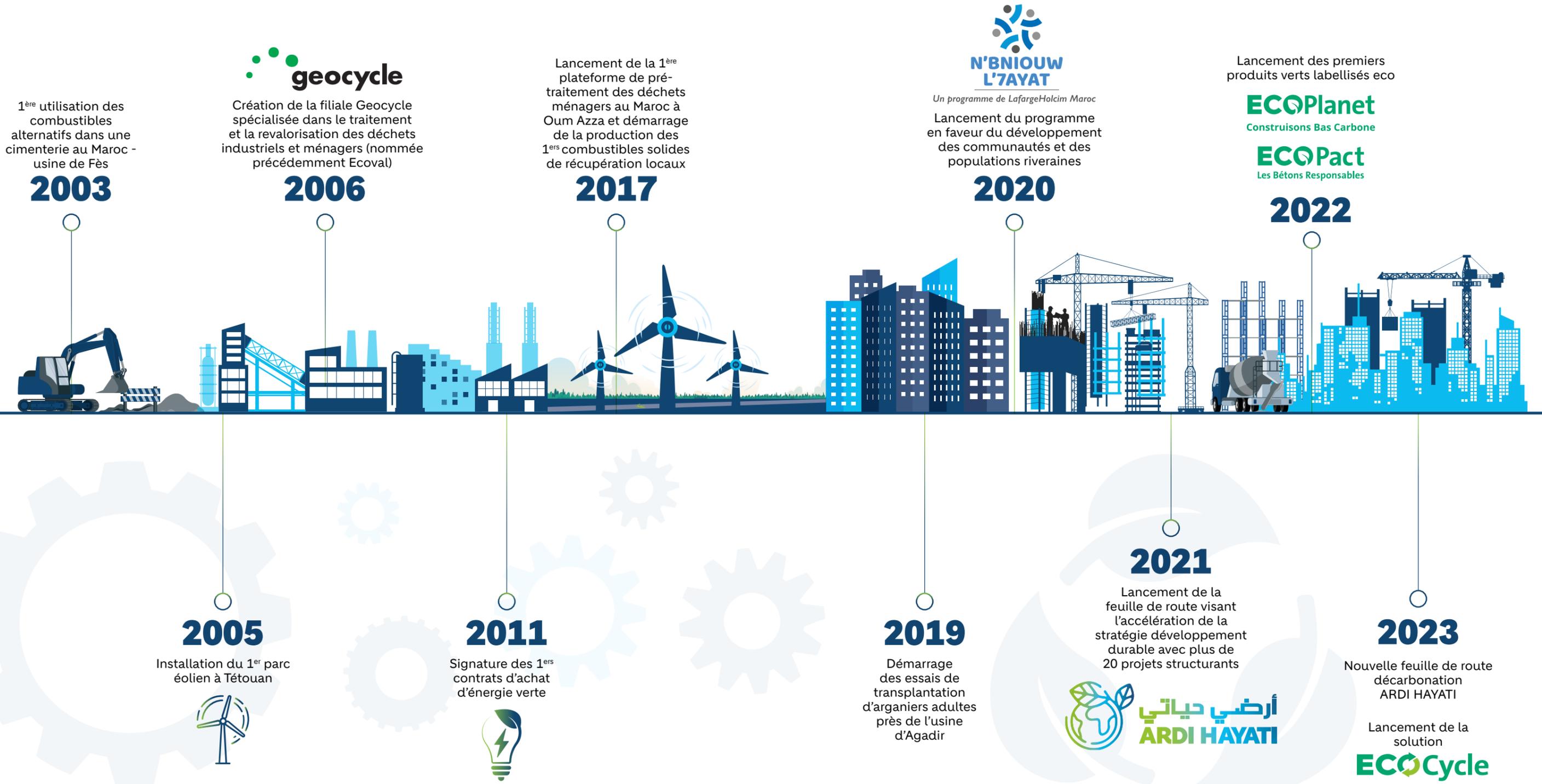


Imane LOUBANE

NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# L'ENGAGEMENT HISTORIQUE DE LAFARGEHOLCIM MAROC EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En tant que partenaire historique et acteur de référence dans le secteur des matériaux de construction, la protection de l'environnement est une priorité pour LafargeHolcim Maroc depuis de nombreuses années. Nous sommes conscients que nos processus de production ont une empreinte écologique. Nous savons également que nos produits jouent un rôle fondamental dans le développement et l'urbanisation. Notre objectif est de contribuer à construire un avenir durable en réduisant notre impact sur l'environnement et en offrant des produits et des solutions qui répondent aux enjeux de transition durable.



NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

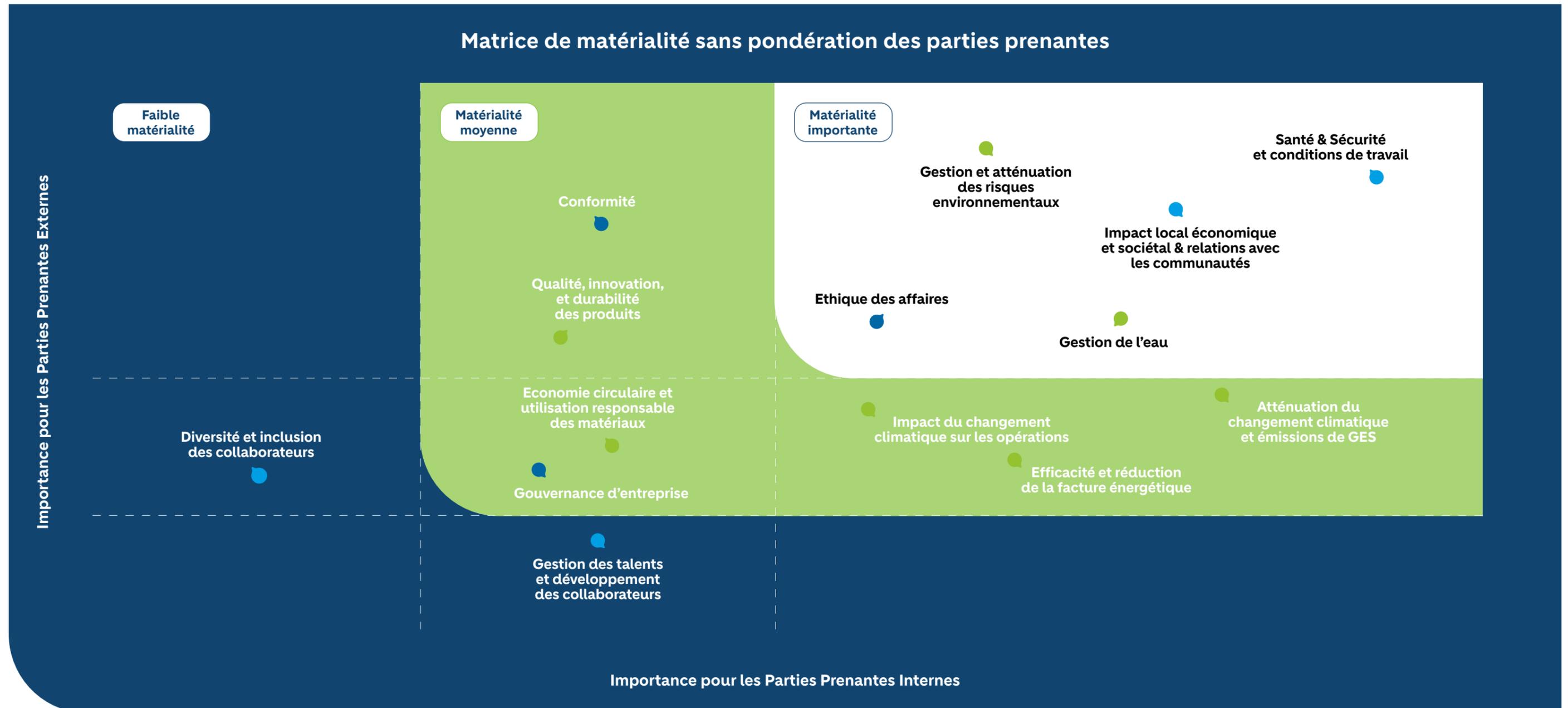
# UNE TRAJECTOIRE TRACÉE À TRAVERS L'ANALYSE DE MATÉRIALITÉ

Afin de consolider les relations avec ses parties prenantes externes et internes, et de gérer leurs attentes, LafargeHolcim Maroc a lancé un processus de consultation de ses parties prenantes afin d'élaborer sa matrice de matérialité et construire sa nouvelle feuille de route de développement durable.

Plus de 70 représentants des parties prenantes (clients, fournisseurs, administrateurs, partenaires sociaux, les actionnaires, représentants des autorités locales et nationales, ONG et associations) ont été invités à évaluer l'importance des enjeux auxquels LafargeHolcim Maroc est confrontée. D'après le consensus général, les enjeux prioritaires pour LafargeHolcim Maroc sont la gestion et l'atténuation des risques environnementaux, la gestion de l'eau, la Santé & Sécurité et les conditions de travail, l'impact économique et sociétal local et l'éthique des affaires.

Les 14 enjeux abordés ont été considérés comme importants, nous confortant ainsi dans notre vision globale du développement durable et de la responsabilité étendue de l'entreprise envers son écosystème qui agit depuis plusieurs décennies en faveur de la protection de l'environnement, de la santé et sécurité au travail, du développement des communautés, de l'éthique et de l'intégrité dans la conduite des affaires.

ENVIRONNEMENT SOCIAL GOUVERNANCE



NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# ARDI HAYATI, NOTRE FEUILLE DE ROUTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



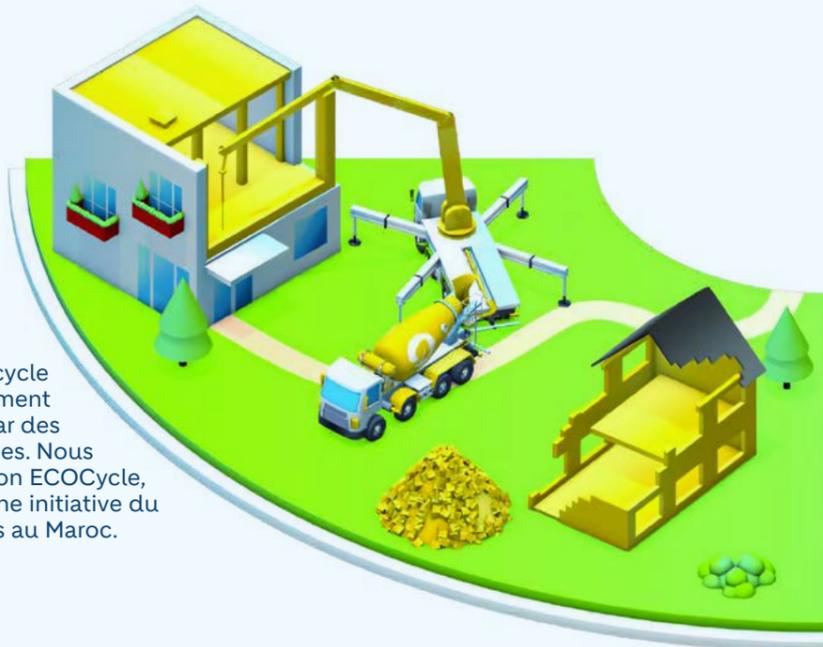
## OPÉRATIONS VERTES

Nous œuvrons à minimiser notre empreinte carbone en optimisant nos procédés, notamment par la réduction du clinker dans le ciment, l'adoption d'énergies renouvelables et l'intégration de matériaux alternatifs dans nos produits. Nous avons l'ambition d'atteindre la neutralité carbone grâce à notre projet de capture du CO<sub>2</sub>.



## CONSTRUCTION CIRCULAIRE

LafargeHolcim Maroc adopte une stratégie de recyclage et d'utilisation de carburants alternatifs pour réduire son impact environnemental. Notre filiale Geocycle propose des approches novatrices, notamment en substituant les combustibles fossiles par des alternatives plus vertes dans nos cimenteries. Nous développons également la nouvelle solution ECOCycle, pour recycler les déchets de démolition, une initiative du Groupe, implémentée pour la première fois au Maroc.



LafargeHolcim Maroc a renforcé ses engagements en matière de développement durable à travers le lancement du programme Ardi Hayati. Structuré autour de quatre axes principaux – **Opérations vertes, mieux construire avec moins, rendre la construction durable et construction circulaire**– Ce programme a été lancé en 2023 sous forme d'une feuille de route, comprenant des projets structurants avec des objectifs ambitieux. La fin de l'année 2023 se caractérise par un nouveau souffle du projet Ardi Hayati et une nouvelle réorganisation des piliers du programme. Nous nous sommes alignés aux quatre piliers stratégiques du Groupe Holcim qui inscrivent naturellement la quinzaine de projets actuels.



## MIEUX CONSTRUIRE AVEC MOINS

Nous offrons des solutions éco-responsables pour des projets urbains intelligents et des infrastructures durables, avec des produits ECOplanet et ECOpact, faibles en carbone et des pratiques respectueuses de l'environnement. Notre engagement inclut le développement de solutions numériques innovantes, ajoutant une valeur significative pour nos clients.



## RENDRE LA CONSTRUCTION DURABLE

Nous proposons des solutions avant-gardistes pour une construction éco-responsable, incluant des produits conçus pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments avec Airium pour l'isolation thermique, ainsi que des innovations telles que HydroMedia, le béton perméable pour une gestion durable de l'eau. Nous nous engageons aussi à réduire notre consommation d'eau et à réhabiliter nos sites pour protéger la biodiversité.

NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT



# OPÉRATIONS VERTES

Nous décarbonons nos propres activités en réduisant le facteur clinker et en utilisant de l'argile calcinée dans la composition du ciment que nous produisons. C'est lors de la production de clinker, le principal composant du ciment, que l'on produit le plus d'émissions de CO<sub>2</sub>. La majorité de ces émissions résulte de la réaction chimique qui se produit lorsque la matière 1<sup>ère</sup> (le calcaire) se calcine en clinker dans le four. Le remplacement du clinker dans le ciment par des composants minéraux alternatifs réduit l'intensité de carbone émis par notre processus de production.

L'optimisation de la consommation électrique et l'utilisation croissante de la part de l'électricité de source

renouvelable dans le mix énergétique est un engagement qui a été pris dès 2005. L'usine de Tétouan est la première cimenterie au monde à posséder son propre parc éolien, d'une capacité maximale de 32 MW. Cette initiative nous a incité par la suite à conclure des contrats d'achats d'électricité verte avec des opérateurs nationaux sur toutes les usines. Notre taux de substitution électrique dépasse 80 % par an depuis 2019, ce qui contribue à réduire nos émissions de CO<sub>2</sub> de manière importante. Nous nous efforçons également de réduire considérablement les émissions de Nox (oxyde d'azote) et de SO<sub>2</sub> (dioxyde de soufre) et travaillons sur des projets de captation carbone.

**+85%**

Taux de substitution d'énergie en 2023



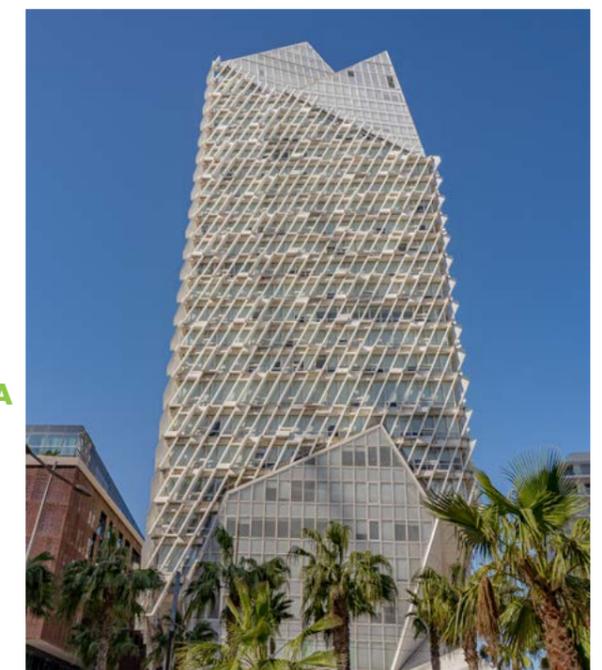
# MIEUX CONSTRUIRE AVEC MOINS



En tant qu'entreprise déterminée à réduire son impact sur l'environnement, nous donnons la priorité à mieux construire, avec moins de ressources. Un des axes majeurs de la stratégie de décarbonisation de LafargeHolcim Maroc est d'offrir des solutions et produits verts et fournir des produits et des solutions durables contribuant à la construction de projets urbains intelligents, ainsi que des bâtiments et infrastructures écoresponsables.

Afin de faire progresser l'ensemble du secteur de la construction vers des modes constructifs plus durables et plus responsables, nous avons lancé depuis 2022 plusieurs produits à faible teneur en carbone et des solutions constructives vertes. L'objectif étant de contribuer à construire des bâtiments qui tiennent compte de leurs impacts environnementaux sur l'ensemble de leur cycle de vie, depuis l'extraction des matières 1<sup>ères</sup> qui les composent, jusqu'à leur démolition et recyclage.

- ECOPact
- ECOPlanet
- AIRIUM
- HYDROMEDIA
- PERFECTO
- BLINDÉ



NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT



# RENDRE LA CONSTRUCTION DURABLE

Afin de promouvoir le développement durable dans l'industrie de la construction, nous avons introduit sur le marché une gamme de produits et de solutions visant à renforcer l'efficacité énergétique des bâtiments. Cette gamme comprend des solutions d'isolation thermique hautement performantes qui réduisent considérablement les pertes d'énergie, ainsi que des bétons perméables permettant la collecte des eaux de pluie.

La préservation de l'environnement figure parmi nos priorités, en particulier en ce qui concerne la gestion responsable de l'eau, une préoccupation majeure au Maroc en raison du stress hydrique. Pour répondre à ce défi, nous nous sommes engagés à améliorer nos pratiques de gestion de l'eau à tous les niveaux de notre production. Nous effectuons des évaluations approfondies sur chaque site et processus de production afin de minimiser leur consommation d'eau. De plus, nous utilisons des technologies avancées telles que les procédés secs dans nos fours, des systèmes de refroidissement en circuit fermé et le recyclage de l'eau. Les nouveaux investissements sont réalisés en tenant compte des impératifs de préservation de l'eau, ce qui a permis à notre nouvelle usine d'Agadir

de réduire de moitié sa consommation d'eau par tonne de ciment produite depuis son démarrage. Actuellement, LafargeHolcim Maroc affiche l'un des taux de consommation d'eau les plus bas parmi les usines du Groupe Holcim à l'échelle mondiale.

L'extraction des matières premières dans les carrières constitue la première étape de la production de ciment, entraînant inévitablement un impact sur l'environnement. Grâce à notre plan de réhabilitation des carrières visant à protéger la biodiversité, nous nous efforçons de minimiser notre empreinte environnementale en réhabilitant nos sites et carrières à la fin de leur exploitation. À ce jour, nous avons réhabilité 614 hectares de terrain et planté un total de 323 000 arbres de 25 variétés différentes. Grâce à des partenariats avec des institutions telles que l'INRA, le Département des Eaux et Forêts, l'ANDZOA et l'AgroTech Sous Massa, nous avons réussi à acclimater 10 000 Arganiers en 2023 sur le site de la carrière de Bouskoura, ainsi qu'à transplanter avec succès des arganiers adultes sur le site de l'usine d'Agadir-Souss. Des ruches d'abeilles ont également été installées dans plusieurs carrières pour favoriser la pollinisation et soutenir le développement de l'écosystème.



# CONSTRUCTION CIRCULAIRE



**+185 000 T**

Déchets valorisés  
en 2023  
en cimenteries

Précurseur en matière de transition énergétique, LafargeHolcim Maroc a lancé en 2007 Geocycle, une filiale dédiée au traitement des déchets industriels et ménagers (solvants, terres polluées, pneus usagés, chiffons souillés, boues industrielles, déchets banals non recyclables...etc). Pionnier de l'économie circulaire au Maroc, Geocycle propose aux industriels des solutions innovantes de traitement et de gestion globale de leurs déchets, afin de réduire les externalités environnementales et autres nuisances significatives pour l'environnement.

Les activités de Geocycle permettent de réduire la quantité de déchets qui finissent dans les décharges. Sans leur

co-processing en cimenterie, ces déchets seraient brûlés à l'air libre ou enfouis causant des dommages significatifs pour l'environnement.

Grâce à la valorisation des déchets, Geocycle fournit aux cimenteries de LafargeHolcim Maroc des combustibles alternatifs réduisant significativement l'utilisation des combustibles fossiles et atténuant de ce fait les émissions de CO<sub>2</sub> fossiles. Plus de 185 000 T ont été valorisés en cimenteries en 2023.

Par ailleurs, LafargeHolcim Maroc a lancé ECOCycle®, une solution qui permet d'intégrer progressivement des résidus de matériaux issus de la démolition dans la fabrication de béton notamment.

NOTRE ENGAGEMENT À CONSTRUIRE DEMAIN DURABLEMENT

# N'BNIOW L'7AYAT, NOTRE ENGAGEMENT RESPONSABLE



Un programme de LafargeHolcim Maroc

Le programme vise à promouvoir le développement local en intégrant et en co-développant les zones où sont implantés nos sites d'exploitation.

Nous reconnaissons l'importance de trouver un équilibre entre la protection de l'environnement, la performance économique et le progrès social afin de bâtir des liens durables avec les communautés riveraines et créer de la valeur partagée.

Nos initiatives en matière de responsabilité sociale des entreprises (RSE) font partie intégrante d'un

plan de développement continu à long terme. Notre objectif est de servir la communauté et d'assurer son développement par le biais d'un dialogue ouvert qui inclut toutes les parties prenantes. Nous travaillons en priorité dans les douars les plus proches de nos sites, en tenant compte de leurs circonstances socio-économiques propres. En outre, nous fournissons des ressources matérielles et humaines et nous encourageons le volontariat auprès de nos collaborateurs faisant de la RSE l'affaire de tous.



# NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

Nous sommes déterminés à continuer à offrir des produits et des solutions de qualité supérieure tout en contribuant au développement durable de notre société.



Nos usines, symboles de l'excellence  
au sein du Groupe Holcim

Cultiver la satisfaction client à travers  
l'innovation continue

Les principaux ouvrages de 2023

Indicateurs opérationnels et financiers

À travers nos installations de dernière génération et nos processus de production de pointe, nous nous efforçons constamment d'atteindre les plus hauts standards de qualité et d'efficacité. Cette excellence industrielle se reflète dans chaque produit que nous livrons, garantissant la confiance et la satisfaction de nos clients à chaque étape.



NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

# NOS USINES, SYMBOLES DE L'EXCELLENCE AU SEIN DU GROUPE HOLCIM



usines dans  
le top 10 du  
Groupe Holcim

LafargeHolcim Maroc s'est distinguée une nouvelle fois dans le classement annuel réalisé par le Groupe Holcim, où toutes nos unités industrielles figurent dans le top 10 des usines les plus performantes parmi près d'une centaine d'usines du Groupe Holcim avec les 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> places respectivement occupées par nos sites de Oujda, Tétouan, Settat, Fès, Meknès. L'usine de Bouskoura se place en 2023 à la 9<sup>ème</sup> position.

Ce classement s'appuie sur un ensemble de critères de performance industrielle et environnementale qui intègre notamment la maîtrise des coûts, l'efficacité opérationnelle et les aspects de développement durable.



Usine d'Oujda.



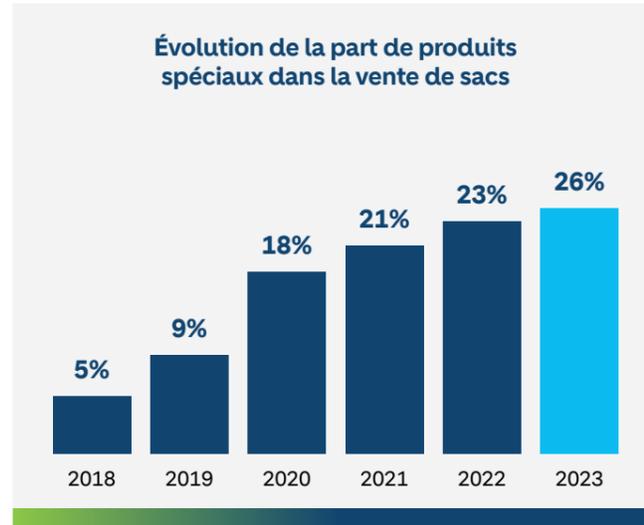
NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

# CULTIVER LA SATISFACTION CLIENT À TRAVERS L'INNOVATION CONTINUE

## LA GAMME DE PRODUITS SPÉCIAUX POURSUIT SA PERCÉE SUR LE MARCHÉ

Conçus pour répondre à des besoins spécifiques tels que la maçonnerie, les éléments préfabriqués, ou encore les fondations et structures, les produits spéciaux garantissent des performances supérieures, une efficacité accrue et une utilisation simplifiée. Depuis leur introduction sur le marché, ces produits ont suscité un vif intérêt auprès des clients et représentent désormais 25% des ventes de ciment en sac.

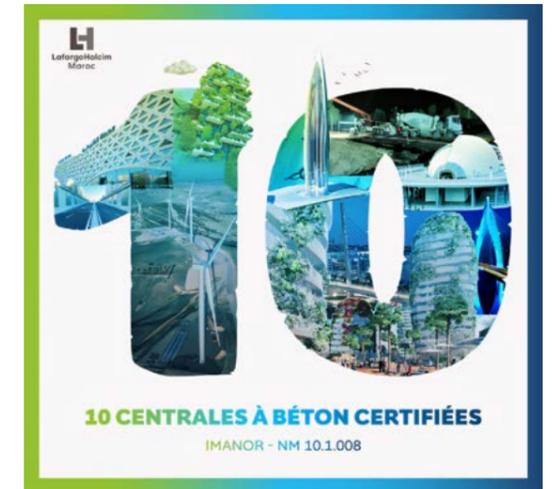
La gamme de produits spéciaux comprend notamment le Perfecto, produit phare de la gamme, labélisé ECO grâce à son impact environnemental limité, ainsi que SwariPro, un ciment premium pour la réalisation de structures et fondations et Holcim 55 PM, le seul ciment pour « travaux à la mer » disponible en sac au Maroc.



## DES PRESTATIONS DE SERVICES DÉDIÉES AUX CLIENTS INDUSTRIELS



Un modèle polyvalent de prestation de services est offert aux clients industriels, aux unités de préfabrication de béton, ainsi qu'aux fournisseurs de béton prêt à l'emploi. Ce modèle vise à renforcer les compétences de leurs équipes, en les accompagnant dans l'amélioration de leurs produits finis et de leur performance industrielle. En 2023, ce sont 10 clients qui ont bénéficié d'un accompagnement complet, incluant la formation et la préparation à la certification IMANOR selon la norme NM10.1008. Cette certification a permis aux clients dans le domaine du béton prêt à l'emploi de se démarquer sur le marché en attestant de la conformité de leurs produits, en optimisant leurs processus, en mettant en valeur leur expertise, tout en consolidant la confiance de leur propre clientèle.



## RÉDUCTION DU TEMPS D'ATTENTE DU CHARGEMENT POUR AMÉLIORER LE SERVICE CLIENT

L'entrée en service cette année du nouveau robot de chargement de camions de l'usine de Bouskoura permet d'optimiser le chargement des camions et réduire les temps d'attente des clients. Cette innovation permet une manipulation précise et rapide des marchandises, offrant une expérience client améliorée grâce à une forte réactivité dans les livraisons et une meilleure fluidité des chargements. Cet investissement fait suite aux palettiseurs des usines d'Oujda et Nador qui nous permettent de continuer à offrir des solutions innovantes et efficaces, tout en améliorant notre service clients.



## LA NOUVELLE INITIATIVE POUR RENFORCER LA RELATION CLIENT

Dans un souci constant d'amélioration de ses services et du renforcement de la relation client, LafargeHolcim Maroc a lancé sa nouvelle plateforme téléphonique, "La voix du client" à travers la mise à disposition d'un numéro dédié, le 3545. Cette initiative, centrée sur l'écoute et la transparence, vise à faciliter la communication avec tous les partenaires qui peuvent désormais utiliser ce canal pour partager leurs réclamations et demandes d'information.

## IRCHAD À L'ICCX NORTH AFRICA

LafargeHolcim Maroc a participé à la deuxième édition de l'ICCX North Africa à Casablanca, un événement réunissant les acteurs clés de l'industrie du béton. Cette participation a été l'occasion de mettre en avant le programme de conseil et d'accompagnement IRCHAD, spécialement conçu pour soutenir le développement de l'industrie du béton. Ce programme englobe une multitude de domaines d'expertise, notamment la performance industrielle, la formation, le développement de solutions industrielles, la certification produit et la sécurité, couvrant ainsi les aspects essentiels de l'industrie du béton.

## ANIMATION ET DYNAMISATION DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Des caravanes de formation ont été organisées à travers le pays, bénéficiant ainsi à plus de 150 distributeurs et 3 700 clients finaux. Ces initiatives visaient à promouvoir l'utilisation des produits LafargeHolcim Maroc tout en dynamisant le trafic et la visibilité des points de vente grâce à des actions d'animation commerciale.



NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

# LES OUVRAGES PHARES DE LAFARGEHOLCIM MAROC EN 2023

Acteur de référence dans la construction de grands ouvrages nationaux, LafargeHolcim Maroc met son savoir-faire au service des grands projets d'infrastructure et de bâtiment, en offrant des solutions tenant compte des enjeux de durabilité, de maîtrise des coûts, d'innovation et de conformité aux normes environnementales. Parmi les chantiers phares de 2023, figurent les projets suivants :

## PONT ONCF TM6

RABAT

Ce pont ferroviaire d'une longueur de 80 mètres surplombe la route qui s'étend depuis la tour Mohammed VI jusqu'au quartier des potiers, connu sous le nom d'El Oulja, et mène à l'aéroport de Rabat-Salé.

Ce pont à double voie, dont une réservée à la ligne à grande vitesse Rabat-Tanger, a été réalisé conformément aux normes modernes, ce qui en fait l'un des plus sophistiqués d'Afrique. Il a permis de renforcer la sécurité, la fluidité et la rapidité du trafic ferroviaire sur ce tronçon reliant le nord au centre du pays.

### Produits et solutions



- ▷ Grands coulages
- ▷ Ciment & béton éco responsables

**ECO**Pact  
**ECO**Planet



**15 Km<sup>3</sup>**

de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Durabilité 100 ans
- ▷ Béton éco responsable de la gamme Ecopact



## INTERCONNEXION DES BASSINS DE SEBOU ET BOUREGREG

RABAT / KÉNITRA



Sur initiative royale, ce projet s'inscrit dans le cadre du programme national pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation. Il vise à créer un réseau de transfert de ressources hydriques pour assurer l'approvisionnement en eau potable de la région Salé-Rabat-Casablanca, et indirectement Marrakech, avec des besoins évalués à 300 millions de m<sup>3</sup> par an.

Ce projet d'envergure a été réalisé en un temps record. Ce projet a nécessité une mobilisation et une disponibilité totale de notre dispositif industriel durant 9 mois. Des coulages en continu de plus de 1 000 m<sup>3</sup> sur plus de 24H ont été réalisés.



**30 Km<sup>3</sup>**

de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Dispositif industriel disponible 24h/24
- ▷ Flotte de transport dédiée



### Produits et solutions



- ▷ Grands coulages

- ▷ Gamme Ultra
- ▷ Béton décoratif

*Artevia*

## PARC ÉOLIEN - KOUDIA AL BAIDA

TANGER/ TÉTOUAN

Le parc éolien de Koudia Al Baida est le premier parc réalisé au Maroc (et en Afrique) en 2 000 par l'ONEE. Dans le cadre du projet Repowering Wind Farm Koudia Al Baida, c'est le tout premier béton à base de granulats recyclés en Afrique qui a été retenu et utilisé. Une revalorisation des déchets béton provenant des anciens massifs en granulats recyclés ont été intégrés dans la fabrication du béton utilisé pour les nouvelles fondations du projet. Ce dernier s'inscrit dans le cadre de la stratégie énergétique du Royaume qui vise à porter de manière progressive et continue la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à plus de 52% d'ici 2030.



**10 Km<sup>3</sup>**

de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Durabilité 100 ans
- ▷ Centrales dédiées

### Produits et solutions



- ▷ Intégration des granulats issus de la déconstruction dans la fabrication des nouveaux massifs du parc éolien
- ▷ Ciment & béton éco responsables

**ECO**Pact

**ECO**Planet

**ECO**Cycle



## TRAMWAY – EXTENSIONS T3 & T4 CASABLANCA



LafargeHolcim Maroc a participé à l'extension du réseau de Tramway de Casablanca des lignes 3 et 4 d'une longueur totale de 26 km en apportant ses solutions adaptées aux revêtements du sol urbain avec la solution Artevia.

### Produits et solutions



- ▷ Gamme Ultra
- ▷ Béton décoratif

*Artevia*

- ▷ Bétons décoratifs Artevia en fourniture et pose (offre clé en main)



**75 Km<sup>3</sup>**  
de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Applicateurs agréés LH pour l'exécution des Artevia
- ▷ Centrale dédiée pour la livraison des bétons décoratifs

## STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP) FKIH BENSALAH



La Nouvelle station d'épuration des eaux usées de Fkih Bensalah opérationnelle depuis 2023 fait partie des 4 grands projets lancés par le Groupe OCP pour faire face au stress hydrique que connaît la région. Cette nouvelle STEP d'une capacité de traitement de 5 millions m<sup>3</sup>/an permet de renforcer l'approvisionnement de ses besoins en eau non conventionnelle.



**20 Km<sup>3</sup>**  
de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Centrale à béton dédiée



### Produits et solutions



- ▷ Ciment & béton éco responsables

**ECO**Pact  
**ECO**Planet

## BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS)

### CASABLANCA



LafargeHolcim Maroc a pris part aux travaux de mise en place des deux lignes de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) à Casablanca.

Destinées à fluidifier le trafic à Casablanca, ces deux lignes qui s'étendent sur 26,5 km assurent également des interconnexions avec le réseau de Tramway.



**30 Km<sup>3</sup>**  
de béton



### Produits et solutions



▷ Bétons décoratifs  
Artevia

- ▷ Gamme Ultra
- ▷ Béton décoratif

*Artevia*



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Centrale dédiée pour la livraison des bétons décoratifs

## TOUR MOHAMED VI

### RABAT

La Tour Mohammed VI, surplombant la vallée du Bouregreg, est un gratte-ciel mesurant 250 mètres de hauteur est la plus haute tour d'Afrique. Le budget alloué à ce projet est de l'ordre de 3,5 milliards de dirhams.

Cet édifice abritera des composantes à usage hôtelier, résidentiel, de bureaux et des commerces (surface : 70 000 m<sup>2</sup> : 41 000 m<sup>2</sup> Tour et 32 500 m<sup>2</sup> Podium).



**100 Km<sup>3</sup>**  
de béton



**38000 m<sup>2</sup>**  
d'AIRIUM



### Performance

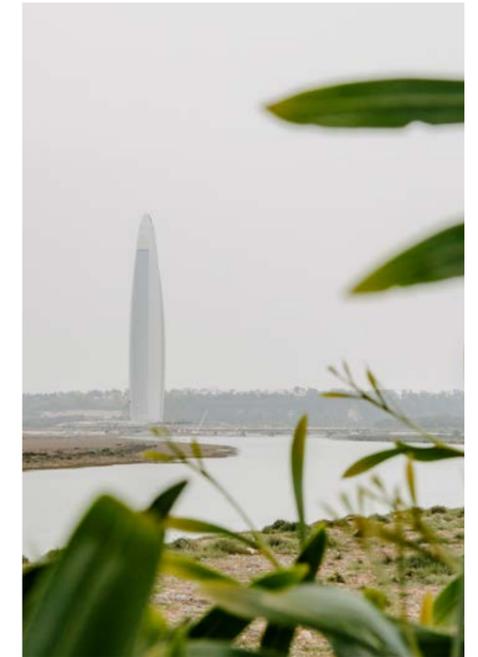
- ▷ Assistance technique
- ▷ Solution fourniture et pose
- ▷ Appicateurs agréés LH

### Produits et solutions



- ▷ Ciment éco responsable
- ▷ Faible densité
- ▷ Confort thermique

**AIRIUM**  
**ECOPlanet**



## PROJET PARCELLE O – CASA NEARSHORE

### CASABLANCA



Le projet Parcelle O consiste en une extension de bâtiment de bureaux, au parc Casa Nearshore. D'une surface de près de 50 000 m<sup>2</sup>, ce bâtiment a été conçu et construit de manière écoresponsable et est labellisé bâtiment bas carbone (BBCA) par l'Association Bâtiment bas Carbone.



**4000 m<sup>3</sup>**  
d'AIRIUM

### Produits et solutions



- ▷ Faible densité
- ▷ Confort thermique
- ▷ Coupe feu

**AIRIUM**  
thermochape



### Performance

- ▷ Assistance technique
- ▷ Solution fourniture et pose
- ▷ Applicateurs agréés

## USINE D'ENGRAIS OFAS

### JORF LASFAR



OFAS est la joint-venture créée entre l'OCF et Fertinagro Advanced Solutions en vue de fabriquer et commercialiser des engrais. Ce partenariat a conduit à la construction de la 1<sup>ère</sup> usine de fabrication d'engrais, à Jorf Lasfar. Ses installations comprennent l'ensemble des lignes de production d'engrais granulaires, de systèmes auxiliaires, ainsi que des zones de stockage, d'emballage et de chargement du produit final.



**30 Km<sup>3</sup>**  
de béton



### Performance

- ▷ Assistance technique



### Produits et solutions



- ▷ Béton éco responsable
- ▷ Béton à haute résistance aux sulfates

Béton Ultra Series  
Béton Ecopact (PMES)

**ECO Pact**

## NOTRE TRAJECTOIRE DE CROISSANCE

# INDICATEURS OPÉRATIONNELS ET FINANCIERS

## COMPTES CONSOLIDÉS IFRS

Le résultat net consolidé IFRS au titre de l'exercice 2023 s'établit à 1 548 MDH comparé à 1 392 MDH en 2022.

En MDH	2022	2023
Chiffre d'affaires	7 985	8 212
Résultat d'exploitation courant	2 696	2 978
Résultat net	1 392	1 548

- À fin décembre 2023, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 212 MDH, enregistrant une progression de +2,8%.
- Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 978 MDH à fin décembre 2023, en progression de +10,5% par rapport à la même période en 2022. Cette évolution est liée principalement à la hausse du chiffre d'affaires ainsi qu'à l'optimisation des coûts de production et à la consolidation de la performance opérationnelle.
- Le résultat net consolidé à 1 548 MDH en 2023, est en hausse de +11,2% par rapport à 2022 en raison de l'évolution favorable du résultat d'exploitation et de la révision, en 2022, de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance 2023.
- Le retour sur capitaux investis s'établit à 9,8%.

## COMPTES SOCIAUX

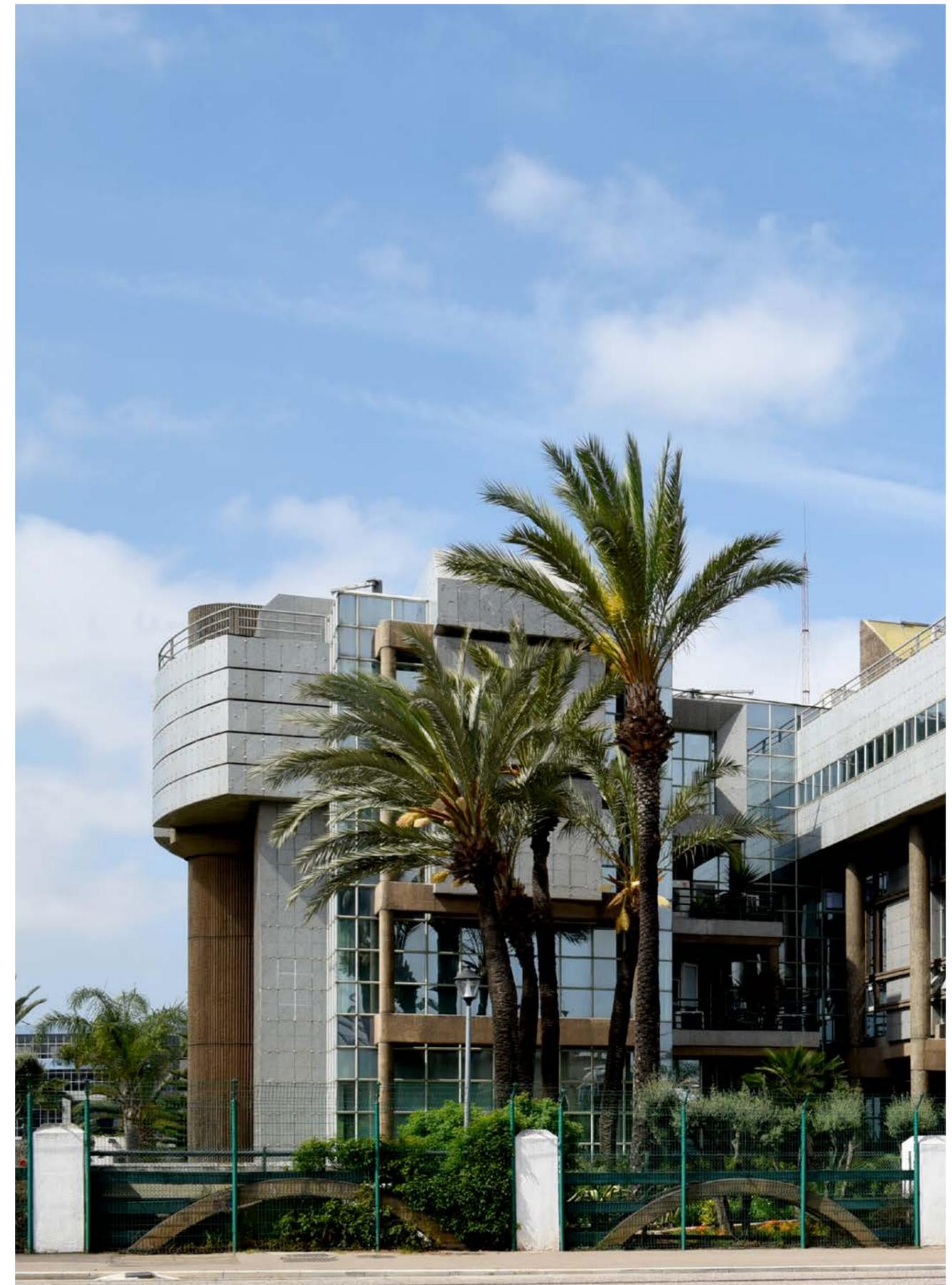
- Le résultat net social de LafargeHolcim Maroc a été arrêté à 1 413 MDH au 31 décembre 2023.
- Le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende de 66 DH par action au titre de l'exercice 2023.

## PERSPECTIVES

Le secteur cimentier marocain devrait connaître des perspectives favorables avec l'impact positif attendu sur le marché de la construction du programme d'aide directe au logement et de l'organisation de la CAN 2025 et de la coupe du monde 2030 au Maroc.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts de différenciation commerciale et d'optimisation de coûts, tout en continuant la réalisation d'avancées importantes de son programme de développement durable telles que l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières ou l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels.

Par ailleurs, l'entreprise accélère la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonation, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (85% de la consommation en 2023) et des combustibles de substitution et en optimisant la formulation de ses produits.



# SANTÉ ET SÉCRUITÉ, NOTRE ENGAGEMENT POUR PROTÉGER, PRÉVENIR ET PROSPÉRER

En 2023, LafargeHolcim Maroc a réalisé des avancées significatives en matière de santé et sécurité, démontrant ainsi son engagement indéfectible envers la santé, la sécurité et le bien-être de ses employés et de ses partenaires. Le programme de management des contrôles critiques lancé en 2021 qui vise à garantir l'efficacité des contrôles liés aux risques majeurs, s'est poursuivi en enregistrant un taux de conformité de 96%. Des initiatives de formation et de sensibilisation ont été déployées tout au long de l'année pour renforcer les compétences techniques et de leadership en matière de santé et sécurité. Elles ont touché l'ensemble du personnel, y compris les sous-traitants et les transporteurs, avec 37 000 heures de formation dispensées et 80 superviseurs de la sous-traitance formés aux règles essentielles de santé et sécurité au travail.

Maîtrise et contrôle des risques dans nos sites et opérations à travers la conformité aux contrôles critiques.

Continuer notre travail et engagement indéfectible dans le domaine de la sécurité routière

SALAMATY : Construire une culture de la sécurité chez nos clients

## 96%

Conformité des  
contrôles critiques

## 37 000

Nombre d'heures de  
formations dispensées  
durant l'année

## 3 273

Chauffeurs formés  
et certifiés depuis  
le lancement du  
programme Road  
Safety en 2017.

SANTÉ ET SÉCRUITÉ, NOTRE ENGAGEMENT POUR PROTÉGER, PRÉVENIR ET PROSPÉRER

## ENGAGEMENT INDÉFECTIBLE À PROMOUVOIR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE ET À PROTÉGER LA VIE DE TOUS LES USAGERS DE LA ROUTE



**986**

Chaqueurs  
formés en 2023

**3 273**

Chaqueurs formés depuis le  
lancement du programme en 2017

Lafarge Holcim Maroc s'engage fermement à renforcer d'année en année la sécurité routière en raison de plus de 30 millions de Km/an qui sont parcourus par ses produits et matériaux sur l'ensemble du territoire national. Pour atteindre cet objectif, plusieurs actions ont été mises en œuvre: Les formations de certification à la conduite défensive ont continué en 2023 avec la formation de 986 chaqueurs, dont 82 nouveaux chaqueurs. Le nombre de chaqueurs formés depuis le lancement du programme Road Safety en 2017 est de 3273 chaqueurs. En plus de la formation de certification, chaque mois, plus de 700 chaqueurs participent aux campagnes de sensibilisation régulières sur les risques des routes et sur la conduite en toute sécurité. Le suivi et le pilotage des données GPS permettent également de contrôler les comportements des chaqueurs sur les routes et faciliter la mise en œuvre de mesures adéquates visant à promouvoir et encourager les comportements positifs, tout en offrant un accompagnement pour remédier aux comportements à risque. LafargeHolcim Maroc profite de la semaine dédiée à la santé et à la sécurité routière pour récompenser les chaqueurs et les transporteurs qui se distinguent par leur engagement exemplaire. Ces efforts continus témoignent de notre engagement indéfectible à promouvoir avec nos partenaires les transporteurs la sécurité routière et à protéger la vie de tous les usagers de la route.

## PRIX HSE COUNTRY SILVER

Pour la deuxième année consécutive, LafargeHolcim Maroc s'est vu décerner le prix Silver HSE Excellence du groupe Holcim, une reconnaissance de l'engagement continu de l'entreprise envers la santé, la sécurité et l'environnement. Cette distinction illustre les efforts pour maintenir des normes élevées de santé, de sécurité et de respect de l'environnement dans toutes ses opérations. En plus du prix pays, trois sites (usine de Fès, centre de broyage de Laâyoune et les centrales à béton) se sont distingués par l'obtention des prix réservés aux sites.



## PERCEPTION DE LA CULTURE SANTÉ & SÉCURITÉ, DES RÉSULTATS PROMETTEURS

L'enquête de perception de la culture en santé et sécurité menée chez LafargeHolcim Maroc a impliqué la participation de 2 373 personnes, dont 917 collaborateurs et 1 456 sous-traitants, avec un taux de participation de près de 90%. Les résultats de cette enquête révèlent une nette amélioration de la perception de la santé et sécurité par rapport à l'année précédente et permettent d'identifier les domaines qui nécessitent des améliorations pour garantir un environnement de travail sécuritaire pour tous.

Des actions de reconnaissance ont été menées tout au long de l'année 2023 pour valoriser l'engagement et l'implication des personnes œuvrant activement pour la sécurité au sein de l'entreprise. Ces réalisations témoignent de l'engagement constant de l'entreprise envers l'excellence en matière de santé et sécurité, affirmant ainsi sa position de leader dans le secteur.



## SALAMATY : CONSTRUIRE UNE CULTURE DE LA SÉCURITÉ CHEZ NOS CLIENTS

Depuis plusieurs années, LafargeHolcim Maroc a lancé une offre spécifiquement conçue pour accompagner les clients, les promoteurs, les constructeurs et les entreprises de travaux publics dans la mise en conformité de leurs chantiers en matière de santé et sécurité. Salamaty, vise à instaurer une culture de la sécurité en modifiant les comportements face aux risques, à réduire les incidents sur les chantiers, à préserver les vies humaines et à limiter les pertes financières résultant des arrêts et retards sur les projets. Au cours de l'année 2023, les équipes de LafargeHolcim

Maroc ont apporté leur soutien à de nombreux chantiers à travers différentes villes, avec une attention particulière portée aux chantiers nécessitant des travaux en hauteur, grâce à des formations spécialisées. L'intérêt croissant des clients pour l'offre Salamaty témoigne de leur prise de conscience croissante quant à l'importance de la sécurité sur leurs chantiers. À travers cette initiative, LafargeHolcim Maroc affiche sa détermination à contribuer à la professionnalisation du secteur de la construction au Maroc.



# ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

ARDI HAYATI est le catalyseur de notre transformation avec des résultats tangibles qui produisent leurs effets à travers différents aspects de l'activité.

Indicateurs de performance extra-financière

Renforcement de la gamme de produits bas carbone

Geocycle : Notre engagement en action en faveur de la circularité

N'bniouw l'7ayat, notre impact sur notre écosystème

Les efforts menés dans le cadre de notre feuille de route ARDI HAYATI se traduisent par un renforcement de notre gamme de produits, une amélioration de nos performances extra-financières et un impact positif sur nos communautés environnantes. Ces résultats témoignent de notre engagement envers le développement durable et notre volonté de contribuer de manière significative au développement économique et social du Maroc.



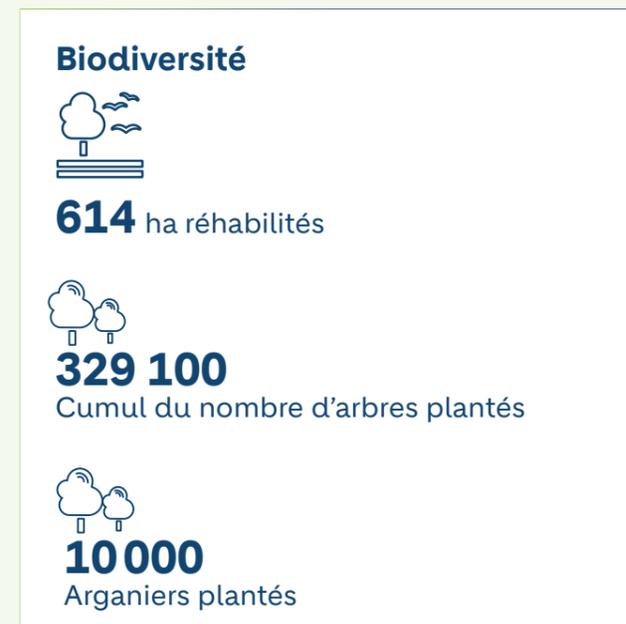
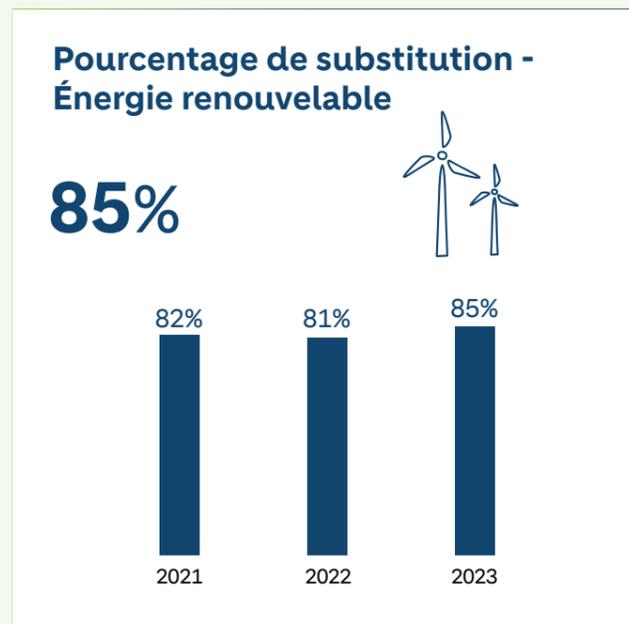
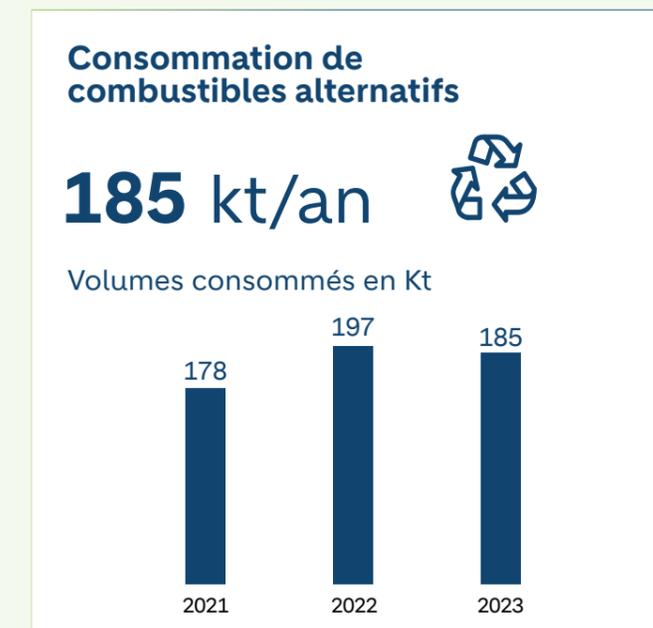
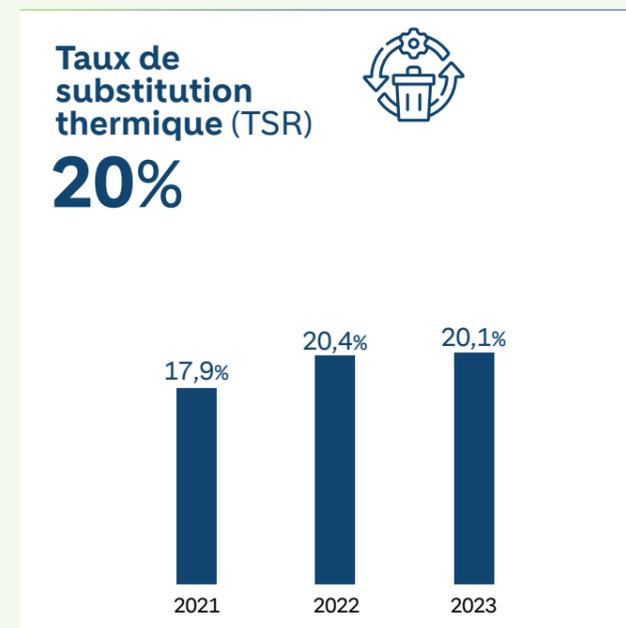
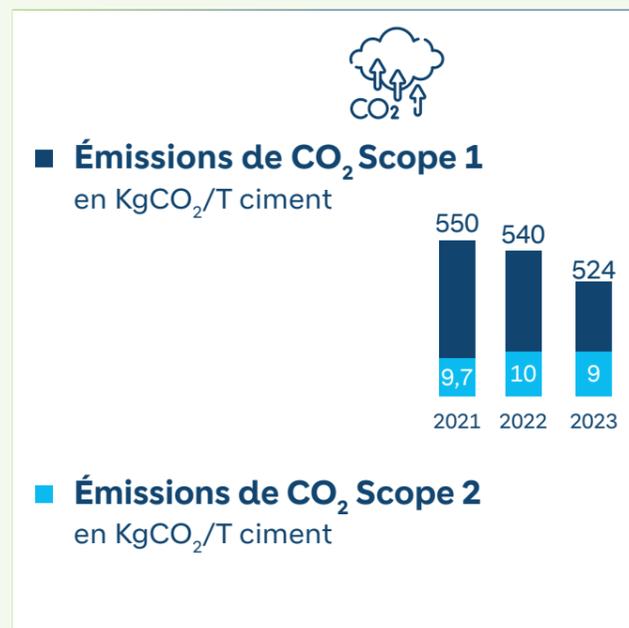
ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

# INDICATEURS DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE



Afin d'accompagner la feuille de route ARDI HAYATI, une gestion en mode projet a été mise en place en 2023 avec un pilotage rigoureux des performances extra-financières.

## DES PERFORMANCES EN CONSTANTE AMÉLIORATION



ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

# RENFORCEMENT DE LA GAMME DE PRODUITS BAS CARBONE

Dans le cadre de sa stratégie de décarbonisation, LafargeHolcim Maroc a introduit en 2022 une nouvelle gamme de solutions et de produits verts, affirmant ainsi son leadership dans le secteur de la construction durable au Maroc.

Ces produits offrent une qualité supérieure, une durabilité accrue et sont plus respectueux de l'environnement, renforçant ainsi la position de LafargeHolcim Maroc en matière d'innovation et de différenciation. Développés par les équipes de R&D avec le soutien du Groupe Holcim, ces nouveaux produits sont identifiés par un ÉcoLabel et répondent à la demande croissante des clients en matière de construction durable et de certifications environnementales telles que HQE, LEED, Breeam et EDGE. En 2022, ECOPlanet et ECOPact ont ouvert la voie en termes de solutions et de produits verts chez LafargeHolcim Maroc, proposant une large gamme de solutions visant à réduire l'empreinte carbone dans la construction et les bâtiments.

## ECOPlanet

Construisons Bas Carbone



ECOPlanet est le premier ciment au Maroc permettant l'élaboration de béton à faibles émissions de CO<sub>2</sub>. Nos premiers ciments ECOPlanet CLC(A) PMES, particulièrement adaptés aux travaux en environnement marin ou exposés aux sulfates, bétonnage en masse et pour les constructions avec des exigences de durée de vie jusqu'à 100 ans ont déjà été utilisés pour leurs caractéristiques de durabilité sur les chantiers du port Nador West Med et de la tour Mohammed VI. Ils sont produits dans nos usines de Bouskoura et d'Oujda.

En 2023, la gamme ECOPlanet a été renforcée par l'arrivée de ECOPlanet Blindé, le 1<sup>er</sup> ciment bas carbone en sac destiné à la fabrication de béton, ECOPlanet SWARI 45, un ciment multi-usages à faibles émissions de CO<sub>2</sub> conçu pour la fabrication des structures porteuses, des dallages et divers travaux de voirie et ECOPlanet Perfecto, un ciment conçu pour les travaux de maçonnerie.

## ECOPlanet BLINDÉ

ECOBlindé, présenté aux prescripteurs de l'oriental

Lors d'une rencontre organisée à Oujda regroupant les principaux prescripteurs, et entrepreneurs de la région, LafargeHolcim Maroc a présenté l'"ECOPlanet Blindé", le dernier né de ses ciments bas carbone. 1<sup>er</sup> ciment vert en sac au Maroc spécialement conçu pour la fabrication du béton sur chantiers, Il allie l'utilisation de matières premières actives permettant de limiter les émissions de CO<sub>2</sub>, à une moindre consommation en eau. Ses performances mécaniques élevées permettant de maintenir un dosage ciment optimisé afin de construire mieux avec moins.



## AIRIUM

Airium® répond aux besoins des professionnels de la construction soucieux d'améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Résistant au feu de classe A, ce produit permet d'isoler toitures, terrasses et planchers. Utilisé pour la première fois au Maroc dans la construction de la tour Mohammed VI, Airium® fait partie de la nouvelle gamme de produits ECO de LafargeHolcim Maroc.

Grâce à sa percée sur le marché marocain, Airium® permet à LafargeHolcim Maroc d'occuper la 2<sup>ème</sup> place du podium mondial des pays du groupe Holcim qui commercialisent ce produit innovant.



## ECOPact

Les Bétons Responsables

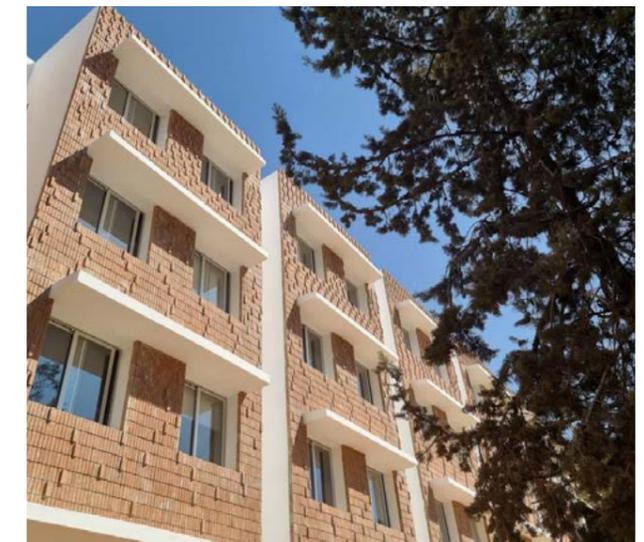


ECOPact est une gamme de bétons bas carbone permettant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 30% à plus de 70%, notamment grâce à l'utilisation de ciment ECOPlanet. ECOPact comprend des bétons prêts à l'emploi selon 4 classifications qui diffèrent en fonction de leur taux de réduction de carbone. Cette gamme permet des applications multiples pour tous types de constructions : bâtiments et infrastructures, sans pour autant changer les usages et pratiques de constructions traditionnelles. Elle est destinée aux maîtres d'ouvrages qui souhaitent s'associer à LafargeHolcim Maroc pour une construction plus durable et plus responsable.

## DURABRIC

Durabric, une solution écoresponsable adaptée à l'auto construction

LafargeHolcim Maroc a lancé courant 2023 les premières productions de Durabric. Ce sont des briques de terre stabilisées, un matériau de construction fiable, abordable et écologique. Contrairement aux briques classiques, elles ne nécessitent pas d'être cuites dans des fours et limitent ainsi les rejets de CO<sub>2</sub> liés à l'utilisation de combustibles. Durabric, est constitué d'un bloc de construction naturellement durci en terre comprimée et en ciment.



ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

## CONSTRUCTION D'UN PROTOTYPE D'ABRI EN BÉTON POUR LES POPULATIONS VICTIMES DU SÉISME

Parmi les initiatives lancées à la suite du séisme qui a touché les populations de la région d'Al Haouz, LafargeHolcim Maroc a lancé la construction d'un prototype de logement inspiré du projet « **Essential Homes** » initié par la Fondation Norman Foster et Holcim et conçu pour les personnes déplacées en raison de catastrophes naturelles.

Réalisé en collaboration avec le centre de recherche du groupe Holcim basé à Lyon, ce prototype se distingue par son design modulaire alliant durabilité et isolation thermique, il a été réalisé en harmonie avec les spécificités de la région et répond aux besoins nécessaires en matière de sécurité, de confort et de bien-être.

Ce concept offre une alternative durable aux abris temporaires et permet la construction de maisons sur place, tout en intégrant une variété de solutions de construction durable.



## PREMIÈRE CONSTRUCTION À BASE DE DURABRIC AU MAROC

En 2023, LafargeHolcim Maroc a réalisé la première construction à base de **Durabrick** au Maroc, à Meknès au profit du lycée Paul Valery. Conscients de l'importance de la durabilité et de la performance environnementale, les porteurs du projet de construction de l'école ont opté pour ce matériau de construction fiable, abordable et écologique. Les prémix Durabrick, lancés au cours de l'année, offrent une alternative respectueuse de l'environnement, puisqu'ils ne nécessitent pas de cuisson dans des fours, réduisant ainsi les émissions de CO<sub>2</sub> associées à l'utilisation de combustibles. En utilisant Durabrick, un bloc de construction naturellement durci en terre comprimée et en ciment, l'école de Meknès a non seulement privilégié une solution écoresponsable, mais a également souhaité que le design reflète le caractère local de la construction, faisant ainsi de ce projet une vitrine de l'innovation et de l'engagement durable de LafargeHolcim Maroc.

# SMARTerm

SMARTerm est la solution digitale de simulation thermique pour les structures en béton. Développé par le groupe HOLCIM, cet outil permet d'anticiper avec une grande précision la variation de température au cœur des structures massives en béton, en prenant en compte la conception de la structure, la composition des produits appliqués et les conditions climatiques, afin de mettre en place les isolations adéquates des fondations et éviter tout risque de dégradation lié aux effets thermiques. Seul acteur du marché à proposer une solution numérique pour simulation thermique, LafargeHolcim Maroc a déployé cette solution pour la construction des parcs éoliens de Midelt et celui de Taza.



ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

# PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DURABLE

En 2023, LafargeHolcim Maroc a lancé une initiative visant à promouvoir la construction durable en organisant une série de rencontres avec divers prescripteurs de l'industrie sous la forme de tables rondes. Ces événements ont permis des opportunités d'échange en rassemblant des experts, des architectes, des ingénieurs et d'autres acteurs clés du secteur pour favoriser l'innovation et encourager de nouvelles approches dans la construction, axées sur la durabilité et l'efficacité.

## LAFARGEHOLCIM MAROC A RÉUNI LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DANS LA RÉGION DE SOUSS



Une rencontre sous le thème de « l'industrie du béton au service du développement régional » a été organisée par LafargeHolcim Maroc dans la région de Souss durant laquelle 85 acteurs clés du secteur de la construction dont des industriels du béton, des entreprises de construction, des donneurs d'ordre et promoteurs, des architectes, des bureaux d'études, des bureaux de contrôle et des laboratoires ont répondu présents.

Les débats ont été animés autour de deux axes majeurs que sont : - le rôle de l'écosystème de la construction dans le développement et la promotion du secteur de l'industrie du béton dans la région - l'innovation et le capital humain comme leviers majeurs pour accompagner la révolution des modes constructifs afin de faire face aux nouveaux défis écologiques, économiques et sociétaux.

CONSEIL NATIONAL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES



## SIGNATURE DE PARTENARIATS POUR PROMOUVOIR LA CONSTRUCTION DURABLE

LafargeHolcim Maroc a coorganisé avec le Conseil National de l'Ordre des Architectes (CNOA) une conférence sur le thème de la durabilité et la résilience des bâtiments en novembre à Casablanca. Cet événement a réuni plusieurs acteurs du secteur pour discuter des dernières tendances, partager des expériences et explorer des pratiques innovantes. En marge de cette rencontre, plusieurs conventions ont été signées, dont une entre LafargeHolcim Maroc et le CNOA, visant à renforcer la coopération scientifique et technique dans le domaine de l'architecture et de la construction, ainsi qu'une convention tripartite entre la Société d'Aménagement de Zenata (SAZ), le CNOA et LafargeHolcim Maroc, dont l'objectif est de favoriser un échange de connaissances, renforcer la coopération entre les parties et concrétiser des projets durables et innovants.

L'événement en vidéo



## LA CONTRIBUTION DE LAFARGEHOLCIM MAROC À LA DÉCARBONATION INDUSTRIELLE

**CCSM** 

Chambre de Commerce Suisse au Maroc

LafargeHolcim Maroc a pris part à une table ronde organisée par la Chambre de Commerce Suisse au Maroc, portant sur le thème de la «**Décarbonation industrielle : Impact sur la compétitivité des entreprises**». Cet événement, auquel ont participé la Ministre de la Transition énergétique et du Développement Durable, l'Ambassadeur de Suisse au Maroc et le Président de la Chambre de Commerce Suisse au Maroc, a abordé des questions cruciales liées au Développement Durable. À cette occasion, le Directeur Développement Durable et Innovation de LafargeHolcim Maroc a exposé les initiatives et projets spécifiques déployés pour décarboner les activités et partagé la vision de l'entreprise en matière de développement durable, tout en contribuant à enrichir le débat sur la décarbonation industrielle et son impact sur la compétitivité des entreprises.

## LAFARGEHOLCIM MAROC À LA COP28

Lors de la COP28, tenue du 30 novembre au 12 décembre 2023, LafargeHolcim Maroc, représentée par M. Abdel-ileh Chouar, Directeur du Développement Durable et de l'Innovation et Président de la commission Développement Durable de l'APC Maroc, a démontré son engagement ferme en faveur du développement durable et de la décarbonation. Sa participation à des panels aux côtés de la délégation marocaine, a permis de mettre en lumière l'importance de l'économie circulaire et de l'innovation pour réduire l'impact environnemental du secteur cimentier. Ces interventions ont souligné le rôle de LafargeHolcim Maroc comme leader dans la promotion de pratiques respectueuses de l'environnement au sein de l'industrie.



## #NTEWER\_MAHARATI UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

En partenariat avec l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPP) et le Laboratoire Public d'Essais et d'Études (LPEE), LafargeHolcim Maroc, a lancé un programme de formation #Ntewer\_Maharati qui consistait en une série de séminaires dans plusieurs régions du Royaume, notamment Al Hoceima, Fès, Meknès, Agadir-Ida Outanane, Chtouka-Ait Baha, Taroudant, et Inzegane-Ait Melloul. Ces séminaires ont été une opportunité pour nos clients de rencontrer et d'échanger avec des experts du domaine autour de sujets importants tels que la Santé et la Sécurité sur les chantiers, les dernières évolutions du marché du BTP, ainsi que les applications du ciment et du mortier.

## LA DURABILITÉ DES STRUCTURES EN BÉTON

LafargeHolcim Maroc a organisé à Bouznika un séminaire axé sur l'évolution de l'approche performantielle pour la durabilité des structures en béton, en collaboration avec le Laboratoire Public des Essais et des Études (LPEE) et l'École Hassania des Travaux Publics (EHTP). Cet événement avait pour objet de promouvoir l'innovation et la durabilité dans la réalisation des grands ouvrages, avec des sessions interactives sur les pratiques novatrices pour intégrer la décarbonation. Il a réuni divers acteurs du secteur, tels que des professionnels du génie civil, des décideurs gouvernementaux, des représentants d'organisations environnementales, et des membres du Holcim Innovation Center, basé à Lyon en France.



ARDI HAYATI, UNE STRATÉGIE QUI SE CONSOLIDE

# GEOCYCLE : NOTRE ENGAGEMENT EN ACTION EN FAVEUR DE LA CIRCULARITÉ



## « DÉCHETS DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION : QUELLES SOLUTIONS POUR LE MAROC »

Geocycle a participé à la 13<sup>ème</sup> édition du Global Green Event, le Salon International des Equipements, des Technologies et des Services de l'Environnement, de la Transition Énergétique et du développement Durable qui a rassemblé 300 éco-entreprises issues de 14 pays. Vitrine des solutions environnementales pour l'industrie, la ville et les territoires, ce salon a été une nouvelle occasion pour Geocycle d'exposer son savoir-faire en matière de gestion des déchets. Les équipes de Geocycle ont également organisé une table ronde avec plusieurs intervenants de renom sur la thématique des « Déchets de construction et de démolition : quelles solutions pour le Maroc ».

## GEOCYCLE AUDITÉ HSMS

Toutes les plateformes de Geocycle ont été auditées selon les standards sécurité HSMS (Health & Safety Management System) par une équipe multidisciplinaire du groupe Holcim Ltd ; Cet audit s'est déroulé avec succès et a été l'occasion d'accroître le niveau général de sensibilisation et d'aider à établir les priorités et à planifier les investissements futurs. Geocycle continue ainsi de renforcer sa position en tant que leader dans la gestion durable des déchets, tout en assurant la sécurité de ses opérations pour ses employés, ses sous-traitants, ses transporteurs et les communautés voisines : **Objectif ZERO HARM TO PEOPLE.**



## RECONDUCTION DE L'ACCREDITATION ISO 17025 POUR GEOCYCLE

Le laboratoire central de Geocycle, spécialisé dans l'analyse et la caractérisation des déchets industriels et ménagers, a pu reconduire son accréditation selon le standard ISO 17025 par COFRAC. Cette reconnaissance souligne la compétence technique du laboratoire, son respect des protocoles et des normes en vigueur, ainsi que sa capacité à fournir des résultats fiables et précis aux clients internes et externes. Cette accréditation témoigne du rôle essentiel que joue Geocycle dans la chaîne de valeur pour professionnaliser la filière de traitement des déchets et pour maintenir un niveau de qualité analytique suffisamment élevé.

# DES ACHATS DURABLES ET RESPONSABLES

## ACHATS DURABLES : AUGMENTATION DE LA PROPORTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUELEBLE DANS LE MIX ÉNERGÉTIQUE

LafargeHolcim Maroc redouble d'efforts pour augmenter la proportion d'électricité provenant de sources renouvelables dans son mix énergétique au sein de ses installations. Cette initiative a permis à l'entreprise de dépasser les 80% d'électricité d'origine éolienne depuis 2019 grâce à la conclusion de plusieurs accords d'achat d'électricité (PPA). Elle a été renforcée courant 2023 avec la signature de 2 nouveaux contrats supplémentaires, lui permettant d'atteindre 85% d'électricité de source renouvelable à fin 2023.



## UNE APPROCHE DES ACHATS QUI FAVORISE LE TISSU LOCAL

LafargeHolcim Maroc est engagé à promouvoir une politique d'achats responsables, axée sur le développement durable, la solidarité et le renforcement du tissu industriel local. Nous favorisons les achats en provenance du tissu industriel limitrophe qui peuvent atteindre jusqu'à 55% du poids des achats. Cette démarche reflète notre volonté de soutenir les fournisseurs locaux et de contribuer activement au développement économique des régions

avoisinentes de nos sites. En favorisant les partenariats avec des fournisseurs potentiels basés à proximité, nous encourageons la croissance et la pérennité des entreprises locales, tout en garantissant la qualité et la durabilité de nos approvisionnements. Cette approche traduit notre engagement concret envers une économie circulaire et solidaire, où chaque acteur, qu'il soit fournisseur ou client, participe activement à la construction d'un avenir durable et équitable.

# N'BNIOW L'7AYAT, NOTRE IMPACT SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME



*Un programme de LafargeHolcim Maroc*

Notre programme “N'BNIOW L'7AYAT” se focalise sur quatre axes prioritaires : l'éducation de proximité et la lutte contre l'abandon scolaire, en particulier chez les filles ; l'accès aux soins pour les communautés locales ; le renforcement de l'employabilité des jeunes issus des communautés les plus proches de nos sites ; le développement local à travers des partenariats visant la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie des populations riveraines.

N'bniow pour l'éducation : promouvoir l'éducation des jeunes générations

N'bniow pour la santé : un accès aux soins amélioré

N'bniow pour le développement local : amélioration du cadre de vie des communautés

N'bniow pour l'employabilité et le renforcement des compétences locales

## 107 000

Bénéficiaires des initiatives en faveur du développement des communautés

## 100

écoles accompagnées

## 13 000

Bénéficiaires des classes connectées

N'BNIOW L'7AYAT, NOTRE IMPACT SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME



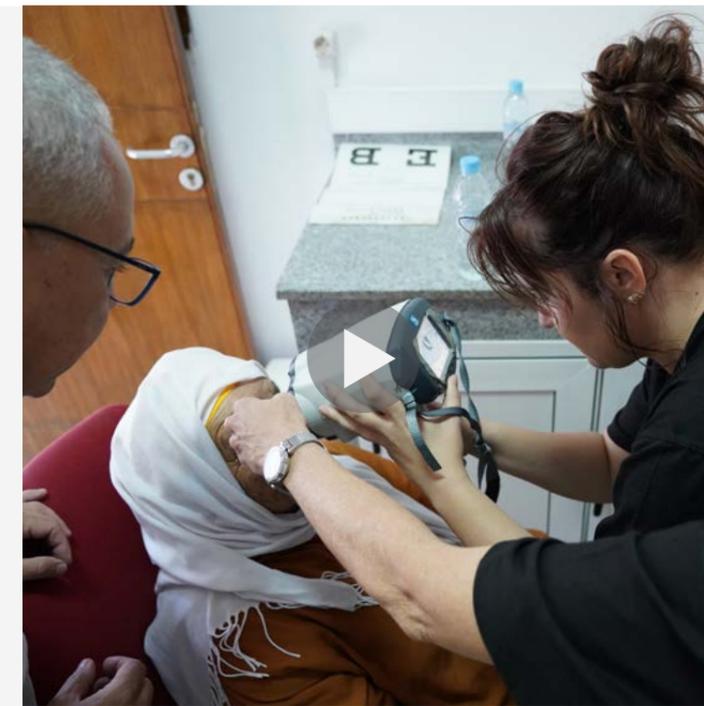
**N'BNIOW PAR  
L'ÉDUCATION: PROMOUVOIR  
L'ÉDUCATION DES JEUNES  
GÉNÉRATIONS**

LafargeHolcim Maroc s'engage fermement en faveur de l'éducation de ses communautés locales. Dans le cadre du programme N'BNIOW L'7AYAT, plusieurs initiatives ont été entreprises tout au long de l'année pour soutenir l'éducation des jeunes générations et combattre l'abandon scolaire. Cela s'est notamment traduit par la construction ou la rénovation des installations sanitaires et des espaces de vie dans les écoles partenaires, ainsi que la contribution à la mise en place de moyens de transport pour les élèves vivant loin des écoles. Un équipement de classes connectées au profit des écoles riveraines permet aux élèves de se familiariser avec l'outil informatique et d'accéder à une variété de ressources éducatives en ligne afin d'enrichir l'apprentissage des élèves.



**N'BNIOW POUR LA SANTÉ:  
UN ACCÈS AUX SOINS  
AMÉLIORÉ**

Pour garantir des soins de qualité aux communautés locales, en particulier les plus vulnérables, nos sites organisent régulièrement des caravanes médicales. En partenariat avec des associations locales, ces initiatives offrent des services médicaux aux habitants des communes avoisinantes. En complément des services publics, nos équipes, en collaboration avec des professionnels bénévoles, déploient des actions de dépistage pour diverses pathologies.



**N'BNIOW POUR LE  
DÉVELOPPEMENT LOCAL:  
AMÉLIORATION DU CADRE  
DE VIE DES  
COMMUNAUTÉS**

Chaque année, notre engagement envers l'action sociale se traduit par la mise en place de nombreux programmes locaux visant à améliorer la vie des populations riveraines. Ces initiatives incluent l'accès à l'eau grâce au forage de puits et à l'installation de fontaines dans les villages, le désenclavement des communautés voisines de nos sites de production par le renforcement des voies d'accès, la réhabilitation des espaces verts, ainsi que le soutien aux coopératives locales par l'extension et l'aménagement de leurs installations.



**N'BNIOUW L'7AYAT, NOTRE IMPACT SUR NOTRE ÉCOSYSTÈME**



**N'BNIOUW POUR  
L'EMPLOYABILITÉ  
ET LE RENFORCEMENT DES  
COMPÉTENCES LOCALES**

Le développement de l'employabilité constitue une priorité centrale dans le cadre du programme N'BNIOUW L'7AYAT, déployé sur l'ensemble de nos sites. Notre objectif est de contribuer à la formation des populations locales et de stimuler la création et la croissance des coopératives et des petites entreprises dans les environs de nos sites, en mettant un accent particulier sur les jeunes, filles et garçons. Ces projets sont réalisés en collaboration avec des partenaires publics ou privés.

Nos programmes annuels comprennent diverses actions, notamment la prise en charge de formations qualifiantes dispensées par des organismes spécialisés tels que l'OFPPT. Nous soutenons également la création d'activités génératrices de revenus et le développement des coopératives et des petites entreprises, ainsi que les initiatives locales existantes. Nous guidons les jeunes dans leur orientation professionnelle et les accompagnons dans leurs efforts de formation de base.

Dans notre engagement à stimuler l'économie locale et à créer des emplois, nous travaillons en étroite collaboration avec des fournisseurs et des prestataires locaux, tout en favorisant le développement de l'écosystème économique propre à chaque site.



**1 638**

bénéficiaires



**17**

coopératives  
soutenues



**20**

auto-entrepreneurs  
soutenus



**12**

programmes de  
développement  
des compétences



# NOS TALENTS, MOTEUR DU SUCCÈS DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Les initiatives de sensibilisation se poursuivent avec la Sustainability School

Un engagement renforcé des collaborateurs

La formation des talents pour construire un avenir solide

Promotion du bien-être au travail

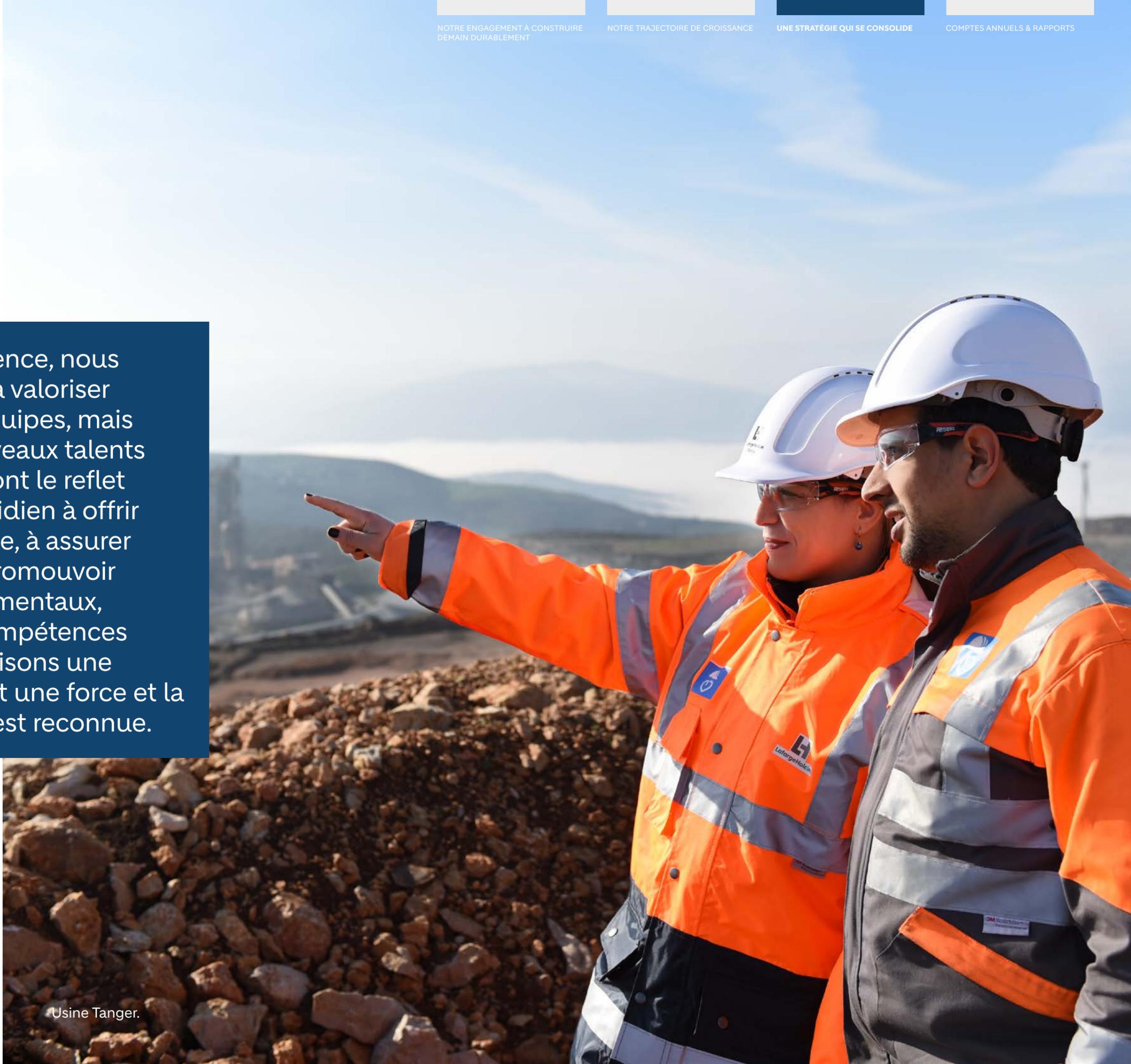
Nos efforts pour promouvoir la diversité

WOW : la promotion de la diversité à tous les échelons de l'activité

**5 302**  
Jours de formation

**84%**  
collaborateurs  
formés

Dans notre culture d'excellence, nous cherchons non seulement à valoriser les compétences de nos équipes, mais également à attirer de nouveaux talents prometteurs. Ces actions sont le reflet de notre engagement quotidien à offrir un cadre de travail équitable, à assurer l'égalité des chances et à promouvoir le respect des droits fondamentaux, tout en développant les compétences individuelles. Nous construisons une entreprise où la diversité est une force et la valeur de chaque individu est reconnue.



Usine Tanger.

NOS TALENTS, MOTEUR DU SUCCÈS DE LAFARGEHOLCIM MAROC

# FORMATION, ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

## LES INITIATIVES DE SENSIBILISATION SE POURSUIVENT AVEC LA SUSTAINABILITY SCHOOL

La Sustainability School, a poursuivi ses modules de formation en 2023 avec un engagement renouvelé envers la sensibilisation et l'éducation sur les enjeux de durabilité. Parmi les thématiques abordées au cours de cette année pour comprendre les enjeux du développement durable, le système climatique, l'effondrement de la biodiversité, la surexploitation des ressources naturelles, ou encore les impacts sur les sociétés humaines. Les modules de formation ont offert une plateforme pour explorer les défis complexes auxquels notre planète est confrontée, ainsi que les solutions possibles pour y remédier. En mettant l'accent sur la sensibilisation et l'éducation, la Sustainability School joue un rôle essentiel dans la promotion de pratiques durables et la mobilisation des collaborateurs vers un avenir plus respectueux de l'environnement.

## LA SENSIBILISATION EN ACTION À TRAVERS LA SUSTAINABILITY WEEK

Dans le cadre de ses engagements en faveur du développement durable, LafargeHolcim Maroc a initié sa première Semaine du Développement Durable « Sustainability week » du 19 au 23 juin. Cet événement a été caractérisé par une série d'initiatives, incluant une table ronde sur le Stress Hydrique au Maroc avec la participation de 185 collaborateurs, des activités ludiques sur le développement durable, des actions de sensibilisation à la biodiversité et au stress hydrique dans les écoles partenaires, ainsi que des opérations de bénévolat axées sur la réduction des déchets plastiques.

Les initiatives ont mobilisé 210 participants aux activités éducatives, sensibilisé 715 élèves et impliqué 446 collaborateurs dans des actions de bénévolat. Les efforts déployés durant cette semaine ont également généré une importante visibilité sur les réseaux sociaux, atteignant plus de 800 000 personnes, ce qui a permis à LafargeHolcim Maroc d'élargir sa portée en matière de sensibilisation au développement durable.



**185**  
participants à la table ronde

**210**  
participants aux activités

**715**  
élèves sensibilisés

**446**  
bénévoles impliqués



## LA FORMATION DES TALENTS POUR CONSTRUIRE UN AVENIR SOLIDE

LafargeHolcim Maroc s'engage à développer continuellement les compétences de ses collaborateurs en mettant l'accent sur les formations techniques et les programmes de leadership à travers la LH University. Plusieurs parcours de formation sont proposés dès l'intégration des collaborateurs, avec des programmes qui ciblent le renforcement des compétences de leadership avec une attention particulière portée au management intergénérationnel. LafargeHolcim Maroc s'investit dans le développement constant des compétences techniques et managériales de ses collaborateurs.

**84%**  
collaborateurs formés

## UN ENGAGEMENT RENFORCÉ DES COLLABORATEURS

Un cabinet international spécialisé dans les enquêtes internes aux entreprises, a récemment mené une étude au sein des entités du Groupe Holcim pour évaluer le degré d'engagement de l'ensemble des collaborateurs. Cette démarche visait à recueillir les perceptions individuelles, afin de déterminer et prioriser les axes d'amélioration en matière de gestion des ressources humaines. Cette année, LafargeHolcim Maroc s'est distingué par une participation exceptionnelle, atteignant un taux record de 98%, et un score global de satisfaction de 3,98 sur 5, dépassant ainsi la moyenne générale du Groupe.

Les résultats de l'étude mettent en lumière les pratiques exemplaires de l'entreprise, notamment son engagement indéfectible envers la sécurité et le respect de ses collaborateurs. De plus, une importante progression a été observée sur l'ensemble des indicateurs depuis la première édition de l'enquête, témoignant des efforts continus et des avancées significatives réalisées par LafargeHolcim Maroc dans le domaine des ressources humaines.

## PROMOTION DU BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Au cours de l'année, une réflexion approfondie a été menée sur le bien-être au travail, aboutissant à des mesures concrètes visant à améliorer le quotidien des collaborateurs. Un espace de détente, conforme aux normes de santé, a été instauré au siège, et cette initiative préfigure une généralisation de ce concept à l'ensemble des sites de l'entreprise, ainsi qu'une future intégration d'espaces de travail équipés de mobilier écologique.

NOS TALENTS, MOTEUR DU SUCCÈS DE LAFARGEHOLCIM MAROC

**NOS EFFORTS POUR  
PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ**

La diversité est totalement intégrée dans la culture de LafargeHolcim Maroc qui œuvre depuis plusieurs années à promouvoir et favoriser l'émergence et la consolidation de la place des femmes dans l'industrie. Des initiatives concrètes ont été mises en place pour soutenir cette volonté, parmi lesquelles un programme de mentorat spécifiquement dédié aux talents féminins nouvellement intégrés dans nos opérations industrielles. Il vise à les accompagner vers une trajectoire professionnelle réussie. Parallèlement, des workshops sont organisés régulièrement pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à l'importance cruciale de la diversité au sein de notre entreprise. Des campagnes internes dédiées à la diversité mettent en lumière les histoires de succès et les parcours inspirants de nos collaboratrices qui partagent leur expérience quotidienne et démontrent leur capacité à relever tous les défis à travers le slogan #KoulchiMoumkin. Un parcours de formation a été conçu pour aborder les multiples aspects du leadership au féminin, renforçant ainsi les compétences et les capacités de nos collaboratrices à assumer et à exceller dans des rôles de responsabilité.



**WOW : LA PROMOTION  
DE LA DIVERSITÉ À  
TOUS LES ÉCHELONS  
DE L'ACTIVITÉ**



Conformément à sa volonté de promouvoir la diversité et l'inclusion dans tous les aspects de son activité, LafargeHolcim Maroc a lancé en partenariat avec deux transporteurs partenaires le programme WOW « Women on Wheels ». Cinq femmes ont bénéficié dans le cadre du programme pilote de formations approfondies en conduite défensive, ainsi que d'un accompagnement et coaching sur mesure. Grâce à ces initiatives, certaines d'entre elles ont déjà commencé à conduire des camions transportant nos produits. Cette démarche témoigne de l'engagement de LafargeHolcim Maroc à ouvrir de nouvelles opportunités professionnelles aux femmes, à briser les stéréotypes de genre et à favoriser un environnement de travail inclusif où chacun a la possibilité de développer son potentiel, quel que soit son genre. En encourageant la participation active des femmes dans des domaines traditionnellement occupés par les hommes, LafargeHolcim Maroc contribue à renforcer la diversité au sein de l'entreprise et à promouvoir une culture d'égalité des chances et de respect mutuel.



Usine de Tanger.

## FORMATION, ENGAGEMENT ET BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS

# PRINCIPAUX INDICATEURS RH

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF PAR GENRE

	2021	2022	2023
Femmes	153	151	152
Hommes	930	910	898
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 083</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>

## RÉPARTITION PAR CATÉGORIE (direction, cadres, employés...) DÉCLINÉE PAR GENRE

	2021	2022	2023
Femmes direction	9	8	8
Femmes cadres	70	72	66
Femmes non cadres	74	71	78
<b>TOTAL FEMMES</b>	<b>153</b>	<b>151</b>	<b>152</b>
Hommes direction	29	29	28
Hommes cadres	203	200	199
Hommes non cadres	698	681	671
<b>TOTAL HOMMES</b>	<b>930</b>	<b>910</b>	<b>898</b>
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 083</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>

## RÉPARTITION DE L'EFFECTIF TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

	2021	2022	2023
Ciment	991	965	955
Bétons	76	80	78
Granulats	9	8	7
Routes et Mortiers	7	8	11
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 083</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>

## RÉPARTITION PAR NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

	2021	2022	2023
CDD	0	0	0
CDI	1 072	1 049	1 032
ANAPEC	11	12	18
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 083</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>

## RÉPARTITION PAR ANCIENNETÉ

	2021	2022	2023
Ancienneté			
0 à 5 ans	276	308	302
6 à 10 ans	140	132	122
11 à 20 ans	409	396	418
21 à 25 ans	110	107	106
26 ans et plus	148	118	102
<b>TOTAL EFFECTIF</b>	<b>1 083</b>	<b>1 061</b>	<b>1 050</b>

## FORMATION GLOBALE

	2021	2022	2023
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une formation en % de l'effectif global	63%	74%	84%
Budget formation en % de la masse salariale	2%	2%	2%

## ÉVOLUTION DE L'EMPLOI

	2021	2022	2023
Nombre de recrutements	102	74	72
Nombre de démissions	30	40	46
Nombre de licenciements	0	1	0

## DIALOGUE SOCIAL

	2021	2022	2023
Nombre de jours de grève	0	0	0
Nombre de représentants du personnel	66	62	62

## NOMBRE DE LITIGES SOCIAUX

	2021	2022	2023
Litiges sociaux	0	3	2

## SANTÉ & SÉCURITÉ AU TRAVAIL (personnel propre et intervenants externes)

	2021	2022	2023
Nombre d'accidents avec arrêt	4	5	1

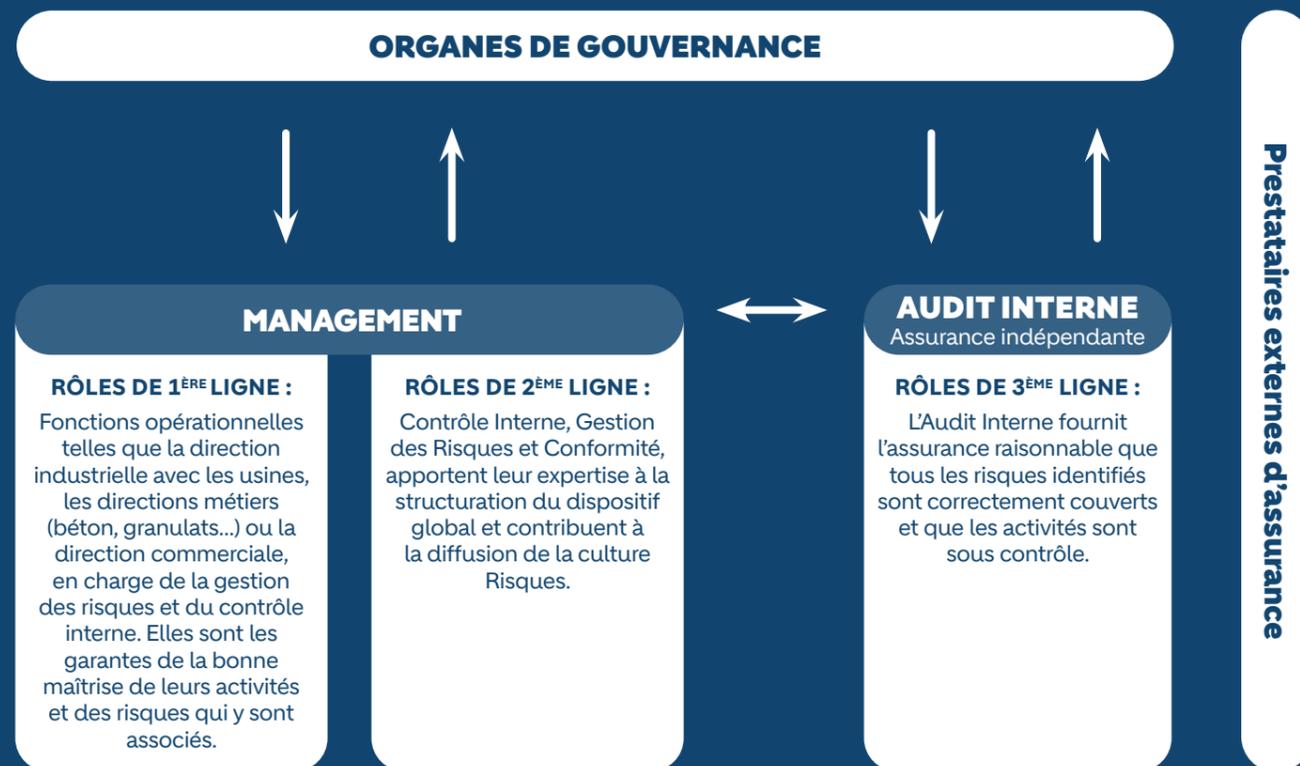
UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC

# UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC

Afin de prévenir et atténuer les risques externes, opérationnels et financiers, LafargeHolcim Maroc a fait évoluer son dispositif de contrôle interne et de gestion des risques. Basé sur le principe des 3 lignes

de défense tel que recommandé par l'IIA (Institute of Internal Auditors), ce dispositif permet à LafargeHolcim Maroc d'exercer son activité conformément aux meilleurs standards internationaux de manière durable.

## Le modèle des trois lignes de défense



↑ Devoir de rendre compte, reporting

↓ Délégation, pilotage, ressources, supervision

↔ Alignement, coordination de la communication, collaboration

## UN MODÈLE DE GESTION DES RISQUES QUI RÉPOND AUX MEILLEURES PRATIQUES EN LA MATIÈRE

LafargeHolcim Maroc est exposée comme toute entreprise dans le cadre de ses opérations à des risques de différentes natures (risques marché, environnementaux, réglementaires...).

Afin de faire face à ces risques, LafargeHolcim Maroc a mis en place un processus d'Entreprise Risk Management qui s'inspire des référentiels COSO ERM (2017) et ISO 31 000 (2018), des orientations du groupe Holcim, ainsi que des bonnes pratiques recommandées par les associations professionnelles telles que l'IIA (Institute of Internal Auditors) et l'IFACI (Institut Français de l'Audit et du Contrôle Internes).

Le dispositif de gestion des risques bâti par LafargeHolcim Maroc dont les ambitions sont exprimées dans sa Politique de Gestion des Risques, concerne toutes les activités de l'entreprise, ainsi que toutes les filiales contrôlées majoritairement et ayant des comptes consolidés selon la méthode de l'intégration globale.

LafargeHolcim Maroc accorde une importance particulière à la culture Risques de ses collaborateurs; le management de l'entreprise contribue à maintenir un état d'esprit d'amélioration continue.

## UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE ALIGNÉ SUR LES MEILLEURES PRATIQUES À L'INTERNATIONAL

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur le référentiel COSO 2013 et ses 5 composantes, les activités de contrôle étant pour l'essentiel basées sur les exigences du groupe Holcim (Minimum Control Standards). Il est également bâti sur des interactions

fortes avec les autres lignes de défense (notamment la Gestion des Risques, la Conformité et l'Audit Interne dans une logique de maîtrise combinée des 3 lignes de défense) ainsi qu'avec les autres fonctions d'assurance (Qualité, Santé & Sécurité & Environnement, Sûreté,...).

Le dispositif de contrôle interne prend en compte les référentiels suivants :

- ▶ Le référentiel COSO qui définit le cadre global à travers les 5 composantes et les 17 principes.
- ▶ Le référentiel des contrôles basé principalement sur les contrôles MCS (Minimum Control Standards) du groupe Holcim avec des directives claires et un « consequence management » si ces standards ne sont pas respectés à 100%. Ces standards englobent des contrôles sur la gouvernance, la conformité, la comptabilité et la consolidation, la fiscalité, la trésorerie, les immobilisations, la gestion des stocks, la gestion des clients et des fournisseurs, les ressources humaines et le développement durable ainsi que l'IT et l'informatique industrielle (OT). Ce référentiel est complété par des contrôles spécifiques pris en charge par les autres fonctions d'assurance.
- ▶ Le référentiel des procédures qui clarifie les rôles et responsabilités opérationnelles sur les processus, à travers la désignation des Business Process Owners. Ce référentiel constitue également la base documentaire pour le Système de Management Intégré (ISO), sur les aspects relatifs au management de la qualité et de l'environnement.



UN DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE AU CŒUR DE L'ACTIVITÉ DE LAFARGEHOLCIM MAROC

# L'AUDIT INTERNE, GAGE DE LA GESTION DES RISQUES ET DE L'EFFICACITÉ DES ACTIVITÉS DE CONTRÔLE

En tant que 3<sup>ème</sup> ligne de défense, la fonction d'Audit Interne contribue à la réalisation des objectifs de l'entreprise en fournissant au management et aux organes de gouvernance une assurance et des recommandations quant à l'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne.

La fonction d'Audit Interne exerce son rôle conformément aux recommandations de l'IIA et rend compte régulièrement au Comité d'Audit constitué d'administrateurs indépendants en plus des représentants des deux partenaires majoritaires (Al Mada et Holcim).

La fonction d'Audit Interne de LafargeHolcim Maroc dispose d'une charte qui lui permet de mener et cadrer l'ensemble de ses travaux. Cette charte définit la mission de la fonction d'Audit Interne, ses rôles et responsabilités, ses habilitations et périmètre, ainsi que les droits et obligations de ses auditeurs et audités, afin de garantir le respect des règles éthiques, déontologiques et organisationnelles applicables au sein de LafargeHolcim Maroc.

## ÉTHIQUE ET CONDUITE DES AFFAIRES

L'intégrité est considérée chez LafargeHolcim Maroc comme une valeur indissociable de la performance, l'entreprise dispose d'un Code de Conduite des affaires applicable à tous les employés et un Code de Conduite destiné aux fournisseurs, conformément aux dispositifs mis en place par le groupe Holcim à travers le monde. Une ligne "Intégrité" permet d'ailleurs à toute personne de remonter une violation du Code de Conduite de façon anonyme ou non. Afin de favoriser une culture de l'intégrité, des sessions de formation et de sensibilisation sont organisées tout au long de l'année sur différentes thématiques (droit de la concurrence, Code de Conduite des affaires, corruption, déontologie boursière...). Une semaine dédiée à la conformité est également organisée chaque année, afin de sensibiliser les collaborateurs sur le Code de Conduite des affaires et les directives en découlant, et leur permettre d'avoir des réponses à leurs questions.



# GOUVERNANCE

Structure de Gouvernance

Biographies et mandats dans d'autres sociétés  
des membres du Conseil d'Administration

Information des actionnaires durant l'exercice 2023

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes

# STRUCTURE DE GOUVERNANCE

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc est administrée par un Conseil d'Administration qui détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le Conseil d'Administration se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns. Il est composé de 15 membres, dont 2 administrateurs indépendants.

## CRITÈRES D'INDÉPENDANCE

Le Conseil d'Administration comprend 2 administrateurs indépendants qui ont été choisis conformément aux dispositions de la loi n°19-20 modifiant la loi n°17-95 sur la société anonyme.

## PARITÉ

Dans le cadre de la promotion de l'égalité des sexes et de la valorisation de la diversité au sein des organes de décision et en conformité avec la loi 17-95, LafargeHolcim Maroc met l'accent sur l'identification et le recrutement de talents féminins hautement qualifiés. Aujourd'hui, LHM a atteint l'objectif de dépasser le seuil légal de 30% de représentation des femmes au sein de son Conseil d'Administration, affirmant ainsi l'engagement de la société envers l'équité et la diversité au niveau de sa gouvernance.

## BILAN DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les réunions du Conseil d'Administration ont été l'occasion pour passer en revue les résultats financiers, délibérer sur la stratégie de l'entreprise et la revue des risques. Les discussions ont également porté sur l'innovation, la gestion des talents, la responsabilité sociale de l'entreprise et les prévisions de croissance.

## RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

La rémunération des membres du Conseil d'Administration au titre de jetons de présence versés en 2023, s'est élevée à 3 180 000 de dirhams.



Indépendance

15%\*

d'administrateurs indépendants



Parité

30%\*

de femmes



Nombre de réunions

5



Rémunération

3,18 MDH

au titre de jetons de présence

## COMPOSITION DU CONSEIL AU 31 DÉCEMBRE 2023

**M. Said ELHADI**

Président

Marocain

Date de nomination-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Tariq MAKRAM**

Administrateur non exécutif

Marocain

Début du mandat-Conseil d'administration du 7 septembre 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Arnaud JOURON\*\***

Administrateur indépendant

Français

Début du mandat-AG d'octobre 2020  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**Mme Claudia ALBERTINI**

Administrateur non exécutif

Italienne

Début du mandat-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**BANQUE ISLAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT**

représentée par

**M. Chahir BEN HALIMA**

Administrateur non exécutif

Tunisien

Début du mandat-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. José Antonio PRIMO**

Administrateur, Directeur Général

Espagnol

Date de nomination-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Martin KRIEGNER**

Administrateur non exécutif

Autrichien

Début du mandat-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Momar NGUER\*\*\***

Administrateur indépendant

Sénégalais

Début du mandat-AG d'octobre 2020  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**Mme Karine UZAN MERCIÉ\*\***

Administrateur non exécutif

Française

Début du mandat-AG du 27 juin 2022  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION**

représentée par

**Mme Latifa ECHIHABI**

Administrateur non exécutif

Marocaine

Début du mandat-27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Grant EARNSHAW**

Administrateur non exécutif

Britannique

Date de nomination-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Tarafa MAROUANE\*\***

Administrateur non exécutif

Marocain

Début du mandat-AG du 27 avril 2015  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Hassan OURIAGLI**

Administrateur non exécutif

Marocain

Début du mandat-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**M. Abdelmjid TAZLAOUI**

Administrateur non exécutif

Marocain

Début du mandat-AG du 27 juin 2023  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

**CAISSE INTERPROFESSIONNELLE MAROCAINE DE RETRAITE**

représentée par

**M. Khalid CHEDDADI**

Administrateur non exécutif

Marocain

Début du mandat- 26 mai 2005  
Fin du mandat-AG approuvant les comptes de 2025

● Membre du Comité d'Audit  
● Président du Comité d'Audit

\*\*Démission lors du CA de mars 2024

\*\*\*Mme Fabienne Serfaty remplace M. Nguer depuis le CA de décembre 2023 ●

Mme Ghislane Guedira Bennouna remplace M. Arnaud Jouron depuis le CA de mars 2024 ●

### Membres du Comité d'Audit depuis le CA de mars 2024

Membres du Comité d'Audit depuis le CA de mars 2024	Fonction
Mme Ghislane GUEDIRA BENNOUNA	Présidente
Mme Claudia ALBERTINI	Membre
M. Tariq MAKRAM	Membre
Mme Fabienne SERFATY	Membre

\* Dès le 1<sup>er</sup> CA du 1<sup>er</sup> trimestre 2024

## BIOGRAPHIES ET MANDATS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### M. Said ELHADI

Monsieur Said El Hadi occupe actuellement le poste de Président-de LafargeHolcim Maroc. Il est ingénieur diplômé de Paris Tech. Auparavant il était Président-Directeur Général de Nareva Holding, depuis 2017. Il était également Président du Directoire de l'Agence Spéciale Tanger Méditerranée (TMSA). Il occupe toujours la fonction de Président de Sonasid.

#### Autres mandats

*Sonasid, Nareva Holding, Amensouss SA, Amitech Maroc SpA, Energie Eolienne Du Maroc, Safi Energy Co. SA, Nouvelles Siderurgies Industrielles et Longometal Armatures SA.*

### M. José Antonio PRIMO

Monsieur José Antonio Primo est Administrateur Directeur Général de LafargeHolcim Maroc. Titulaire d'une maîtrise de science de l'Université de Alcalá (Espagne), il a occupé de nombreuses responsabilités de direction générale au sein du Groupe Holcim, notamment en Europe centrale, aux États-Unis, au Mexique et en Espagne. Plus récemment, il a dirigé les projets de captage et d'utilisation du CO<sub>2</sub> du Groupe Holcim en Europe. Entre 2006 et 2009, il était Directeur Industriel de Lafarge Maroc.

#### Autres mandats

*Cimencam Figuil (Cameroun), Cimencam (Cameroun), Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Placo Maroc, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Ciments Sahara, Geocycle Maroc, Lubasa.*

### M. Grant EARNSHAW

Monsieur Grant Earnshaw est Directeur de la région Moyen-Orient et Afrique au sein du Groupe Holcim. Il est titulaire d'un diplôme de troisième cycle en administration des affaires de l'École de commerce d'Édimbourg. Il est également ingénieur en bâtiment et génie civil certifié du Peterborough Technical College, avec des formations en technologie du béton et en construction du Construction Industry Training Board du Royaume-Uni. Il a occupé auparavant plusieurs fonctions chez Holcim notamment en tant que Vice-Président principal et responsable de l'intégration, PDG de Lafarge Iraq, Vice-Président du Groupe en charge de la Stratégie, Développement, Fusions et Acquisitions de la région EMEA - Lafarge (UK & France) et Directeur Général de Lafarge Moyen-Orient et ingénieur de projet chez Balfour Beatty Plc. Monsieur Earnshaw est aussi membre de l'Institut des directeurs (UK). Il a été nommé au Conseil d'Administration de Lafarge Africa Plc le 7 avril 2018.

#### Autres mandats

*Aljabor Cement Industries CO. W.L.L.- Qatar, Construction Materials CO – Qatar, Readymix Qatar Ltd- Qatar, Sand Stone Qatar, Qatar Quarry CO, Lafarge Emirates Cement LLC, Premix LLC – Oman, Readymix Muscat LLC – Oman, United Cement Corporation – Iles Vierges Britanniques, United Cement Holding Ltd 6 Iles Vierges Britanniques, Jordan Cement Factories, Lafarge Jordan Cement, Holcim Lebanon PLC, Lafarge Cement Egypt, Lafarge Middle East & Africa Building Materials – Egypte, Lafarge Building Materials Holding Egypt, Lafarge Ciment de M'sila Spa – Algérie, Lafarge Ciment Oggaz Spa – Algérie, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Africa PLC – Nigéria, Bamburi Cement Plc – Kenya.*

### M. Tariq MAKRAM

Ingénieur de l'école des Mines de Paris, Tariq Makram est un professionnel de l'investissement dont le parcours affiche des réalisations significatives tant au sein d'Al Mada que de TMSA qu'il avait rejoint à sa sortie d'école. Il a mené des opérations de développement et de M&A. En outre, et au-delà de sa contribution à la mise en place d'une gouvernance aux standards internationaux, il détient des mandats d'administrateur au sein du groupe Al Mada.

#### Autres mandats

*Atlas Hospitality Group (Ex : African Hospitality Group), Experienciah Hotels & Resorts (Ex : Ahm Gestion), Lafarge Maroc, Lafargeholcim Maroc Afrique, Longometal Afrique, Nouvelles Siderurgies Industrielles, Scb Lafarge, Sonasid, Tourism Property Morocco (Ex : Atlas).*

### M. Martin KRIEGNER

Monsieur Martin Kriegner est le Directeur de la région Asie, Moyen-Orient et Afrique du Groupe Holcim. Il est membre du Comité Exécutif du Groupe depuis 2016. Il est diplômé de l'université de Vienne et a obtenu un doctorat en droit. Il a également obtenu un MBA à l'université d'économie de Vienne. Monsieur Kriegner a rejoint le Groupe Holcim en 1990 et a occupé plusieurs postes de direction en Europe et en Asie. Il est arrivé en Inde en 2002 en tant que PDG des opérations de Lafarge, puis a été nommé Président régional du ciment pour l'Asie, basé à Kuala Lumpur. En 2012, il a été nommé PDG de Lafarge India pour le ciment, le RMX et les granulats. En juillet 2015, il est devenu le directeur de zone pour l'Europe centrale. En août 2016, il a été nommé Directeur de la région Asie-Pacifique chez Holcim.

#### Autres mandats

*Holcim Philippines Inc, Cement Australia PTY Limited, Ciment Australie Holdings Pty Ltd, LafargeHolcim Bangladesh Ltd, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Huaxin Cement Co. Ltd, Holchin B.V., Holderfin B.V.*

### M. Arnaud JOURON

M. Arnaud JOURON est Directeur associé au sein du Cabinet Arthur D. Little, en charge de l'industrie et des opérations. Diplômé de l'École Polytechnique, de l'École Nationale des Ponts et Chaussées et d'un DEA en Intelligence Artificielle, M. JOURON a été Président Directeur Général d'ArcelorMittal Tubular Monde, Directeur Financier des Long Carbone Europe pour ArcelorMittal, Directeur Financier de l'entité Inox Monde d'ArcelorMittal devenue Aperam. Il s'est aussi occupé de la division Automobile et Packaging de Constellium. Il a été Président du Conseil d'Administration et Administrateur de nombreuses sociétés du secteur au niveau international telles que : ArcelorMittal Algérie, Mines de Tébessa, Sonasid, ArcelorMittal Jubail, Unicon.

#### Autres mandats

*Cabinet de Conseil Arthur D. Little.*

### M. Hassan OURIAGLI

Monsieur Hassan OURIAGLI est PDG d'AL MADA. Diplômé de l'École Polytechnique de Paris et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a rejoint le Groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique pour y occuper ensuite le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris.

#### Autres mandats

*Acima, Africaplane, Al Mada, Al Mada Capital, Al Mada Digital, Al Mada Gestion, Al Mada Immobilier, Al Mada Management, Atlas Hospitality Group (Ex : African Hospitality Group), Cngr New Tech Morocco, Cngr New Tech Morocco Nmc, Dan Maroc, Digibay, Experienciah Hotels & Resorts (Ex : Ahm Gestion), Hospitality Holding Company, Lafarge Maroc, Managem, Nareva Holding, Nareva Power, Next Generation Industries (Ex : First Connect Sat), Ofna, Ona Courtage, Ona International, Orientis Invest, Prestige Resorts, Reserves Immobilières, Rihla Ibn Battuta Prod, Societe Africaine De Tourisme, Societe Centrale D'investissements Immobilières, Societe Immobilière Aghena, Societe Immobilière Centuris, Societe Immobilière Mandarona, Teralys (Ex : Compagnie Cherifienne Des Produits Du Naphte), Wafa Assurance, Wana Corporate.*

### Mme Claudia ALBERTINI

Madame Claudia Albertini occupe actuellement le poste de Directrice Financière chez Holcim Group, où elle supervise les régions d'Asie, du Moyen-Orient et d'Afrique. Titulaire d'un master en économie et commerce de l'Università Cattolica del Sacro Cuore à Milan, Italie, elle est experte en finance avec plus de 25 ans d'expérience en croissance financière, fusions et acquisitions, leadership et transformation organisationnelle. Elle a précédemment occupé divers postes, notamment celui de PDG de Holcim Belgique, de Responsable des centres des services partagés et des projets chez Holcim Group, et de Directrice Financière pour Holcim Belgique et Pays-Bas, entre autres.

#### Autres mandats

*Holcim Allemagne, CILAS Algérie, Bambury Cement PLC Kenya, Lafarge Africa Nigéria, United Cement Corporation – Irak, LafargeHolcim Bangladesh, Lafarge Umiam Mining Private – Bangladesh, Lum Mawshun Minerals Private Ltd- Bangladesh, Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Holcim.*

### Mme Karine UZAN MERCIÉ

Madame Karine UZAN MERCIÉ est Directrice Fiscale du groupe Holcim. Avocate au barreau de Paris et titulaire d'un Master en Économie du Cycle des Hautes Études pour le Développement Économique (CHEDE), elle a occupé plusieurs fonctions au sein du groupe Coca-Cola, où elle a notamment été Directeur des Projets Stratégiques groupe, Directeur Fiscal groupe, Directeur Financier Europe, Directeur Trésorerie Europe. Elle a également occupé le poste de Directeur des Affaires Publiques et de la Communication pour Coca-Cola en France. Auparavant, elle était Directrice Fiscale du groupe Alstom. Mme Uzan Mercié est décorée de l'insigne de Chevalier de la Légion d'Honneur.

#### Autres mandats

*LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria), Oris (France), Puissance Elles (France), UK Pension Plan Investment Committee (UK).*

### M. Tarafa MAROUANE

Monsieur Tarafa MAROUANE est Président Directeur Général du groupe SOPRIAM, PDG et Président du Conseil d'Administration de la Compagnie Optorg, Vice-président au sein de la CGEM en charge de la dynamique sectorielle, Vice-président du Conseil d'Administration de la FMC et membre du Conseil Supérieur de l'Éducation, de la Formation et de la Recherche Scientifique. Diplômé de l'École Centrale de Nantes et d'un MBA de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, il a entamé sa carrière chez Autohall à la fin des années 1980. Il a ensuite rejoint Cosumar, puis l'ONA en 2003 en tant que directeur des ressources humaines. Il a occupé également les postes de PDG de Zellidja SA et de la SOMED. M. MAROUANE a occupé par le passé les fonctions de Président-Directeur Général de Fenie Brossette SA et Directeur Général Adjoint de SONASID SA.

#### Autres mandats

*Compagnie Optorg, Tractafric Equipment Corporation, Tractafric Motors Corporation, Tractafric Equipment France, Société de Distribution Internationale, Tractafric Equipment Africa, Tractafric Motors Africa, Société de distribution automobile marocaine, Tractafric Equipment International, Société de Distribution Internationale Automobile, A6 Immobilier, Lafarge Maroc, Sopriam.*

**M. Abdelmjid  
TAZLAOUI**

Monsieur Abdelmjid TAZLAOUI est PDG du groupe ONAPAR-AMETYS et du groupe SOMED et de leurs filiales respectives. Diplômé de l'ESSEC, de l'IEP de Paris et d'un SEP à la London Business School, M. TAZLAOUI a été Directeur Général Adjoint de la SAMIR et auparavant Secrétaire Général de la CNSS. Il a démarré sa carrière en France au sein de l'UPC, filiale de l'assureur UAP dont il a été Directeur Informatique avant de devenir Directeur Délégué en charge des fonctions supports du groupe Parunion.

**Autres mandats**

ATTIJARIWABA BANK, WABA ASSURANCE, FENIE BROSSETTE, ZELLIDJA, REBAB, AL MADA, ONAPAR-AMETYS, SAPINO, ORIENTIS INVEST, PRESTIGE RESORT, MANDARONA, HCO, WHA, MEHDIA CITY MEHDIA RIVAGES, MEHDIA RIVAGES SAT, SAT, AGENA, CENTURIS, SCII, DARWA, VILLENEUVE, EL IMTIAZ, CHANTIMAR, OHIO, MARODEC, NOVALYS, MAROGOLF, PRESTALYS, LA MAROCAINE DES GOLFS, SKIMMO, MKN IMMO, SOMED HOLDING, SOMED DÉVELOPPEMENT, RÉSIDENCE ACACIA, A6 IMMOBILIER, DES 07, SINDIBAD HOLDING, SINDIBAD BEACH RESORT, SINDIPARK, RÉSIDENCES SUNCITY FENNIE BROSSETTE, IMMOBILIÈRE AL AIN, MABANI ZELLIDJA, UMEP, SFPZ (société en liquidation), EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA, LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA, ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA, ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE, L'AFRICAIN PRIVE, ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE, US EDUCATION COMPANY PRIVE, GROUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE, LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE, LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE, ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE, ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE, ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE, EDUCAPITAL, CNGR, PATISEN, MARJANE HOLDING, WANA CORPORATE, NAREVA HOLDING, AFRICAN HOSPITALITY GROUP (EX AHM), EXPERIENCIAH (EX AHM GESTION), CIMR, FONDATION ONA, UNIVERSITE ONA, OFNA, ONA INTERNATIONAL.

**BANQUE ISLAMIQUE  
DE DÉVELOPPEMENT  
représentée par  
M. Chahir  
BEN HALIMA**

Monsieur Chahir BEN HALIMA est le spécialiste senior en gestion de fonds, en charge des fonds d'investissement de la Banque Islamique de Développement (BID). Il est Titulaire d'un MBA d'IE Business School de Madrid, d'un Master en Gestion Bancaire de l'IFID de Tunis, et d'une Maîtrise en Finance de l'IHEC de Carthage. Il a occupé au cours des 15 dernières années plusieurs fonctions d'investissement et de développement à la BID, à la Société Islamique pour le Développement du Secteur Privé et à la Banque Mondiale et a contribué significativement au développement de plusieurs investissements, programmes et initiatives phares, notamment dans la région MENA.

**Autres mandats**

SMI-SMIP (Maroc), AFAQ Saudi SME Fund (Arabie Saoudite).

**CAISSE DE DÉPÔT  
ET DE GESTION  
représentée par  
Mme Latifa ECHIHABI**

Madame Latifa ECHIHABI est Secrétaire Générale de la CDG. Elle est lauréate de l'École Mohammadia d'Ingénieurs de Rabat. Elle a occupé plusieurs postes de responsabilité au sein du Ministère de l'Industrie, de l'Investissement, du Commerce et de l'Économie Numérique, et a dirigé Maroc PME (ex-ANPME) pendant plus de 16 ans, avant de devenir Secrétaire Générale du Ministère précité depuis octobre 2013.

**Autres mandats**

FINEA, CDG Capital, CDG Invest, MADAEF, CDG Développement, MEDZ, LafargeHolcim, SAZ, Foncière UIR, UIR, FONDATION CDG, FONDATION AHLY, Said El Hadi: Lafarge Maroc, LafargeHolcim Maroc Afrique, Lafarge Calcinor Maroc, Lafarge Placo Maroc, LafargeHolcim Côte d'Ivoire, Cimencam (Cameroun), LafargeHolcim Guinée, SCBL (Bénin), Cimencam figuïl (Cameroun), Longometal Armatures, Nouvelles Sidérurgie Industrielles, SONASID, AESIS.

**CAISSE  
INTERPROFESSIONNELLE  
MAROCAINE  
DE RETRAITE  
représentée par  
M. Khalid  
CHEDDADI**

Monsieur Khalid CHEDDADI est PDG de la CIMR et Membre du Conseil Économique, Social et Environnemental du Royaume du Maroc. Diplômé de l'École Supérieure des Mines de Paris, et maître ès sciences mathématiques, il a intégré la CIMR en septembre 2003 en tant que Directeur Général, avant d'être coopté Administrateur, puis Président du Conseil d'Administration. Il a été pendant de nombreuses années Vice-Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurances et membre du Comité Consultatif des Assurances Privées, auprès du Ministère des Finances.

**Autres mandats**

AFMA, AL MADA HOLDING, AKILAM, AKWA AFRICA, A6 IMMOBILIER, ATLAS HOSPITALITY MOROCCO, AUTO HALL, AXA ASSURANCES MAROC, BANQUE POPULAIRE, SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC, CFG BANK, CIMENTS DU MAROC, CIMR, COSUMAR, CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER, EQDOM, HPARTNER, IMC, JORF FERTILIZERS COMPANY V, LARBEL, LESIEUR CRISTAL, OLEA CAPITAL FUND, OLEA TRADING, OLEA CAPITAL SLE BERTIN, OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION, OLEA CAPITAL SLE III, OLEA CAPITAL SLE II, OLEA CAPITAL SLE I, RAMICAL, RISMA, SAPRESS, SICAV CIMR AJIAL, SICAV CIMR ATTADAMOUN, SICAV CIMR FONCIA, SICAV CIMR IDDIKHAR, SICAV PREVOYANCE, SICAV TRESO PLUS, SOCHPRESS, SOMED, SONASID, UPLINE VENTURES, WARAK PRESS.

**M. Momar NGUER**

Monsieur Momar NGUER est Président de Mnguer Advisory et Conseiller Spécial du PDG de Total SE. Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'une maîtrise en droit international, M. NGUER a passé 36 ans au sein du groupe Total où il a exercé plusieurs responsabilités. Il a notamment été Directeur Général de la branche Marketing & Services et membre du Comité Exécutif, Directeur Afrique et Moyen-Orient de la branche Marketing & Services et membre du Comité Directeur puis du Comité de performance groupe. Il a également été Directeur Général de Total Raffinage Marketing au Cameroun, au Kenya avant de prendre la direction Afrique de l'Est et Océan Indien de Total Raffinage Marketing. M. NGUER est Président du Comité Afrique du Medef International. Il a été décoré Chevalier dans l'ordre de la Valeur au Cameroun et a reçu la Medalla de Plata de l'Independencia Nacional en Guinée Equatoriale.

**Autres mandats**

Africa Radio (France), CFAO (France), ECP Power and Water Holding (France), Eranove SA (France), A P Moller Capital (APMC) (Danemark), A P Moller Capital (APMC) (Danemark), Arise Ports & Logistics (APL) (Gabon), Lafarge Holcim Maroc, Nouvelle Minoterie Africaine – Sanders (NMA) (Sénégal), Sea-Tank International (Luxembourg).

**Mme Fabienne  
SERFATY**

Madame Fabienne SERFATY occupe actuellement le poste de Directeur non exécutif chez Xlinks Group. Mme SERFATY est également la fondatrice d'impactwave.org et de Move GmbH et a occupé de nombreuses responsabilités au sein d'organisations telles que ClientEarth, Ashoka, et la Fredericks Foundation. Titulaire d'un MBA en finance de la Wharton School, d'un Master en International Studies de l'Université de Pennsylvanie et d'un Master en économie de l'Université Panthéon-Assas, Mme SERFATY a une solide expérience en ESG, investissements à impact et gestion d'actifs « Green ».

**Autres mandats**

Xlinks Ltd, Royaume-Uni, Xlinks First Maroc-Royaume-Uni, Ltd, Royaume-Uni, XLCC Ltd, Royaume-Uni.

## ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

LafargeHolcim Maroc est actuellement en train de développer un processus d'évaluation de la performance de son Conseil d'Administration. Ce processus, qui sera fondé sur une auto-évaluation interne, vise à examiner minutieusement divers aspects clés du fonctionnement du Conseil.

## COMITÉ D'AUDIT

Émanation du Conseil d'Administration, le Comité d'Audit a pour rôle de superviser les aspects financiers de l'entreprise, y compris la surveillance de la qualité et de l'intégrité des états financiers, le respect des obligations légales et réglementaires, l'évaluation de l'efficacité des contrôles internes, de la compliance et la gestion des risques. Composé de quatre administrateurs, le Comité d'Audit se réunit avec les auditeurs externes à l'occasion des arrêts des comptes semestriels et annuels. Deux autres réunions sont dédiées au suivi de l'efficacité et du suivi du contrôle interne, de l'audit interne, de la compliance ainsi qu'à la gestion des risques.



**Nombre de réunions**

**4**

## COMITÉ DE DIRECTION

Le Conseil a délégué la responsabilité de la mise en œuvre de la stratégie du Groupe au quotidien à l'Administrateur Directeur Général de la société, M. José Antonio PRIMO. Le Conseil lui a également délégué la mission de la promotion de la culture organisationnelle auprès des collaborateurs et parties prenantes. Dans sa mission, il est soutenu par les membres du Comité de Direction, chacun ayant la responsabilité exécutive de ses fonctions respectives. M. PRIMO préside le Comité de Direction. Le Comité de Direction assure un suivi régulier et permanent de l'exploitation courante des projets en cours, du budget et des aspects organisationnels.

Le Comité de Direction se réunit au moins une fois par mois.

## COMPOSITION DU COMITÉ DE DIRECTION

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION	FONCTION
<b>M. José Antonio PRIMO</b>	Administrateur Directeur Général
<b>M. Amine CHERRAT</b>	Directeur Financier
<b>M. Younes CHETABI</b>	Directeur Industriel
<b>M. Abdel-ileh CHOUAR</b>	Directeur Développement Durable & Innovation
<b>M. Saâd DALIL</b>	Directeur Commercial et Marketing Ciment
<b>M. Alae LALAMI</b>	Directeur Solutions Constructives
<b>Mme Imane LOUBANE</b>	Directrice Ressources Humaines

## INFORMATION DES ACTIONNAIRES DURANT L'EXERCICE 2023

Conformément aux exigences réglementaires, LafargeHolcim Maroc informe de manière régulière ses actionnaires par le biais de son site internet où sont réunies l'ensemble des publications légales exigées pour toute société cotée en bourse.

LafargeHolcim Maroc a publié les informations financières suivantes au cours de l'année 2023 :

PUBLICATIONS FINANCIÈRES	DATES DE PUBLICATION
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 4 <sup>ème</sup> trimestre 2022	28/02/2023
Communiqué de Presse relatif aux résultats 2022	17/03/2023
Communiqué de Presse relatif au RFA 2022	28/04/2023
Avis de convocation à l'AGO du 27 juin 2023	26/05/2023
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 1 <sup>er</sup> trimestre 2023	30/05/2023
Avis d'ajout du mode distanciel pour l'AGO du 27 juin 2023	08/06/2023
Communiqué de Presse post AGO du 27 juin 2023	27/06/2023
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 2 <sup>ème</sup> trimestre 2023	31/08/2023
Communiqué de Presse relatif aux résultats du premier semestre 2023	08/09/2023
Publication des Résultats financiers du 1 <sup>er</sup> semestre 2023	27/09/2023
Communiqué de Presse relatif aux indicateurs du 3 <sup>ème</sup> trimestre 2023	30/11/2023

## ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

En MMAD	EY						Mazars		Autres CAC						TOTAL 2023	TOTAL 2022	TOTAL 2021	
	Montant/Année			Pourcentage/Année			Montant	Pourcentage	Montant/Année			Pourcentage/Année						
	2023	2022	2021	2023	2022	2021			2023	2022	2021	2023	2022	2021				
<b>Commissaires aux comptes certification examen des comptes individuels et consolidés</b>																		
<b>Emetteur</b>	1,06	1,06	1,06	37%	38%	37%	1,06	37%	0,00	1,06	1,10	0%	38%	38%	2,12	2,12	2,16	
<b>Filiales</b>	0,12	0,20	0,20	4%	7%	7%	0,20	7%	0,00	0,22	0,31	0%	8%	11%	0,32	0,41	0,50	
<b>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</b>																		
<b>Emetteur</b>																		
<b>Filiales</b>																		
<b>Sous-total</b>	<b>1,18</b>	<b>1,26</b>	<b>1,26</b>	<b>41%</b>	<b>46%</b>	<b>44%</b>	<b>1,26</b>	<b>43%</b>	<b>0,00</b>	<b>1,28</b>	<b>1,41</b>	<b>0%</b>	<b>46%</b>	<b>49%</b>	<b>2,44</b>	<b>2,53</b>	<b>2,66</b>	
<b>Autres prestations rendues</b>																		
<b>Autres</b>	0,37	0,23	0,21	13%	8%	7%	0,10	3%							0,46	0,23	0,21	
<b>Sous-total</b>	<b>0,37</b>	<b>0,23</b>	<b>0,21</b>	<b>13%</b>	<b>8%</b>	<b>7%</b>	<b>0,10</b>	<b>3%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,46</b>	<b>0,23</b>	<b>0,21</b>	
<b>Total général</b>	<b>1,55</b>	<b>1,48</b>	<b>1,47</b>	<b>53%</b>	<b>54%</b>	<b>51%</b>	<b>1,35</b>	<b>47%</b>	<b>0,00</b>	<b>1,28</b>	<b>1,41</b>	<b>0,00</b>	<b>46%</b>	<b>49%</b>	<b>2,90</b>	<b>2,76</b>	<b>2,87</b>	

# COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

Rapport de gestion  
Comptes sociaux  
État des informations complémentaires  
Comptes consolidés  
Résumé des notes aux comptes  
Rapports des commissaires aux comptes



# RAPPORT DE GESTION

## LAFARGEHOLCIM MAROC

Société anonyme à conseil d'administration  
Au capital de 702.937.200 dirhams  
6, route de Mekka, Quartier les Crêtes, Casablanca  
Immatriculée sous le n°40779

La « Société »

### RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 MAI 2024 RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Nous vous avons convoqué en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts pour vous rendre compte du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2023 de la Société et soumettre à votre approbation le bilan et les états de synthèse dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

La convocation prescrite vous a été régulièrement adressée et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

#### I. PRÉSENTATION DE LA SITUATION, DE L'ACTIVITÉ ET DES OPÉRATIONS DE la Société AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a réalisé :

- Un chiffre d'affaires social de 8 075 MDh contre 7 859 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation social de 2 746 MDh contre 2 536 MDh en 2022 ;
- Un résultat net social de 1 413 MDh contre 1 327 MDh au titre de l'exercice précédent.

Et,

- Un chiffre d'affaires consolidé de 8 212 MDh contre 7 985 MDh au titre de l'exercice précédent ;
- Un résultat d'exploitation courant consolidé de 2 978 MDh contre 2 696 MDh en 2022 ;
- Un résultat net consolidé de 1 548 MDh contre 1 392 MDh au titre de l'exercice précédent.

##### Activité ciment :

Le résultat d'exploitation courant de l'activité ciment est en hausse de +9% grâce à une légère amélioration des prix moyens et des volumes de vente de ciment et à une augmentation significative des ventes de clinker ainsi qu'à l'optimisation des coûts de production et à la consolidation de la performance opérationnelle.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité cimentière se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 7 838 MDh contre 7 569 MDH en 2022 (+4%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à 2 791 MDh contre 2 563 MDH en 2022 (+9%).

##### Activité béton :

En 2023, le résultat d'exploitation courant de l'activité béton est impacté par la baisse des prix de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité béton se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 429 MDh contre 435 MDh en 2022 (-1%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à -21 MDh contre -18 MDh en 2022.

##### Activité granulats :

En 2023, le chiffre d'affaires de l'activité granulats est impacté par la baisse des prix de ventes.

L'évolution des principaux indicateurs financiers de l'activité granulats se présente comme suit :

- Le chiffre d'affaires analytique s'établit à 26 MDh contre 29 MDh en 2022 (-13%).
- Le résultat d'exploitation courant s'établit à -5 MDh contre -3 MDh en 2022 (-67%).

## II. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant

## III. RÉSULTATS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

### A. BILAN DES COMPTES ET DES RÉSULTATS

Nous allons maintenant vous présenter en détail les états de synthèse sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

- Les produits d'exploitation sont de **8 178 386 104,03** contre **8 006 492 088,38** dirhams au titre de l'exercice précédent;
- Les charges d'exploitation sont de **5 431 640 169,25** contre **5 470 381 385,14** dirhams au titre de l'exercice précédent;
- Les produits financiers s'élèvent à **134 368 331,52** contre **50 536 726,42** dirhams au titre de l'exercice précédent;
- Les charges financières s'élèvent **291 209 723,48** à contre **289 828 108,33** dirhams au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits non courants s'élève **209 005 698,75** à contre **245 990 733,06** dirhams au titre de l'exercice précédent;
- Les charges non courantes s'élèvent à **520 774 137,28** contre **438 009 891,13** dirhams au titre de l'exercice précédent;
- Après déduction de toutes les charges, l'exercice social clos le 31 décembre 2023 se solde par un **bénéfice net de 1 413 116 647,69** dirhams.

### B. APPROBATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les états de synthèse (bilan, compte de résultat) de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un montant de capitaux propres et assimilés de 10 104 192 491,52 dirhams dont un bénéfice net de 1 413 116 647,69 dirhams, et un total actif de 17 092 622 008,49 dirhams.

Ils ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

### C. AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de 1 413 116 647,69 dirhams comme suit :

	MAD
<b>Bénéfice net de l'exercice 2023</b>	<b>1 413 116 647,69</b>
Solde réserves facultatives	1 281 091 945,06
<b>Total à affecter</b>	<b>2 694 208 592,75</b>
Dividende ordinaire 66 dirhams x 23 319 589 actions	1 539 092 874,00
<b>Solde des réserves facultatives après distribution</b>	<b>1 155 115 718,75</b>

## IV. INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT

Période	Montan des dettes à la clôture	Montant des dettes non échues	Montant des dettes échues			
			Dettes échues de moins de 30 jours	Dettes échues entre 31 et 60 jours	Dettes échues entre 61 et 90 jours	Dettes échues de plus de 90 jours
31-déc-22	<b>781 416 345</b>	<b>763 632 997</b>	<b>2 488 038</b>	<b>1 530 521</b>	<b>465 066</b>	<b>13 299 722</b>
31-déc-23	<b>845 586 005</b>	<b>833 838 561</b>	<b>3 966 616</b>	<b>176 116</b>	<b>677 819</b>	<b>6 926 892</b>

## V. ÉVOLUTIONS PRÉVISIBLES ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Le secteur cimentier marocain devrait connaître des perspectives favorables avec l'impact positif attendu sur le marché de la construction du programme d'aide directe au logement et de l'organisation de la CAN 2025 et de la coupe du monde 2030 au Maroc.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts de différenciation commerciale et d'optimisation de coûts, tout en continuant la réalisation d'avancées importantes de son programme de développement durable telles que l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières ou l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels.

Par ailleurs, l'entreprise accélère la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonation, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (85% de la consommation en 2023) et des combustibles de substitution et en optimisant la formulation de ses produits.

## VI. FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau ci-dessous présente les résultats des filiales de la Société au 31 décembre 2023 :

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital	Date de clôture	Extrait des derniers états de synthèse		Inscrits au C.P.C de l'exercice
					Situation nette	Résultat net	
<b>LAFARGEHOLCIM MAROC</b>	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	31/12/2023	9 964 192 491,53	1 413 116 647,69	
<b>LAFARGE CIMENT SAHARA</b>	CIMENT	300 000,00	100%	31/12/2023	114 545 371,96	15 157 460,41	
<b>LUBASA MAROC</b>	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	31/12/2023	5 618 277,04	15 157 460,41	
<b>CIMENT BLANC DU MAROC*</b>	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	31/12/2023			
<b>CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS</b>	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	31/12/2023	5 416 723,31	1 155 309,50	
<b>GEOCYCLE MAROC</b>	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	31/12/2023	41 848 556,33	3 715 325,75	
<b>LAFARGE CALCINOR MAROC</b>	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	31/12/2023	143 401 156,73	27 817 758,97	12 396 547,86
<b>MATEEN IMMOBILIER</b>	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	31/12/2023	-98 067 151,19	8 886 165,30	
<b>ANDIRA*</b>	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	31/12/2023	4 032 801,62	-61 649,00	
<b>TOTAL</b>		<b>880 227 200,00</b>			<b>10 180 988 227,33</b>	<b>1 469 667 739,99</b>	<b>12 396 547,86</b>

\*Les sociétés suivantes sont en cours de liquidation: Andira Maroc et Ciments Blancs du Maroc.

## VII. PRISES DE CONTRÔLE

Néant.

## VIII. CESSIONS DE PARTICIPATION

Néant.

## IX. SOCIÉTÉS CONTRÔLÉES

Société	Activité	Pourcentage de contrôle	Siège social
<b>LafargHolcime Maroc</b>	Ciment	Société mère	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
<b>Geocycle Maroc</b>	Traitement des déchets	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
<b>Centrale Marocaine de Construction</b>	Distribution	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
<b>Lafarge Ciments Sahara</b>	Ciment	100%	Immeuble Ould Errachid, Bd Lala Yacout, Laâyoune
<b>Lubasa Maroc</b>	Ciment	100%	6, Route de Mekka Quartier les Crêtes, Casablanca
<b>Andira</b>	Société immobilière	100%	55, avenue Ibn Sina, Appt 8, Agdal, Rabat

## X. CONTRÔLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Néant

## XI. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE 56 DE LA LOI N°17-95 telles que modifiées et complétées

Nous vous soumettons le rapport général du commissaire aux comptes de la Société ainsi que le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

## XII.MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS, EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Cf annexe 1

## XIII. INVESTISSEMENTS ENTREPRIS PAR LA SOCIÉTÉ

Les dépenses consolidées en investissements se sont élevées à 357 MDH, -42% par rapport à 2022 en raison du démarrage de la nouvelle usine d'Agadir Souss.

Les dépenses consolidées en investissements se présentent comme suit :

- › Investissements de maintien : 280 MDh
- › Investissements de développement : 77 MDh

Nous ne voyons plus d'autres éléments importants à vous communiquer dans le présent rapport et vous invitons à adopter les résolutions proposées.

## MANDATS DES ADMINISTRATEURS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS- EMPLOIS ET FONCTIONS PRINCIPAUX

Adimistrateur	Société	Mandat / Fonction
<b>Mme Claudia Albertini</b>	Holcim Allemagne	Vice-Présidente du conseil de surveillance
	MCCL Tanzania	Administratrice
	CILAS Algérie	Administratrice
	Bambury Cement PLC Kenya	Administratrice
	Lafarge Africa Nigéria	Administratrice
	Lafarge South Africa Holdings	Administratrice
	United Cement Corporation - Irak	Administratrice
	LafargeHolcim Bangladesh	Administratrice et membre du comité d'audit
	Lafarge Umiam Mining Private - Bangladesh	Présidente
	Lum Mawshun Minerals Private Ltd- Bangladesh	Administratrice
	Lafarge Maroc	Administratrice
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administratrice
	Holcim	Directrice Financière région, Asie -Moyen-Orient - Afrique
<b>Khalid Cheddadi (représentant permanent de la CIMR)</b>	AFMA	Représentant de la CIMR Administrateur
	AL MADA HOLDING	Représentant de la CIMR Administrateur
	AKILAM	Président Directeur Général
	AKWA AFRICA	Représentant de la CIMR Administrateur
	A6 IMMOBILIER	Représentant de la CIMR Administrateur
	ATLAS HOSPITALITY MOROCCO	Administrateur
	AUTO HALL	Administrateur
	AXA ASSURANCES MAROC	Administrateur
	BANQUE POPULAIRE	Représentant de la CIMR Administrateur
	SOCIETE DES BOISSONS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
	CFG BANK	Représentant de la CIMR Administrateur
	CIMENTS DU MAROC	Représentant de la CIMR Administrateur
	CIMR	Président Directeur Général
	COSUMAR	Administrateur
	CREDIT IMMOBILIER & HOTELIER	Administrateur
	EQDOM	Représentant de la CIMR Administrateur
	HPARTNER	Représentant de la CIMR Membre
	IMC	Président du Conseil d'Administration
	JORF FERTILIZERS COMPANY V	Représentant de la CIMR Administrateur
	LARBEL	Gérant
	LESIEUR CRISTAL	Président du Conseil d'Administration
	OLEA CAPITAL FUND	Représentant de la CIMR Administrateur
	OLEA TRADING	Administrateur
	OLEA CAPITAL SLE BERTIN	Administrateur
	OLEA CAPITAL SOCIETE CENTRALE D'EXPLOITATION	Administrateur
	OLEA CAPITAL SLE III	Administrateur
	OLEA CAPITAL SLE II	Administrateur
	OLEA CAPITAL SLE I	Administrateur
	RAMICAL	Président Directeur Général
	RISMA	Représentant de la CIMR Administrateur
	SAPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur
	SICAV CIMR AJIAL	Président Directeur Général
	SICAV CIMR ATTADAMOUN	Président Directeur Général
SICAV CIMR FONCIA	Gérant	
SICAV CIMR IDDIKHAR	Président Directeur Général	
SICAV PREVOYANCE	Président Directeur Général	
SICAV TRESO PLUS	Président Directeur Général	
SOCHPRESS	Représentant de la CIMR Administrateur	
SOMED	Représentant de la CIMR Administrateur	
SONASID	Représentant de la CIMR Administrateur	
UPLINE VENTURES	Représentant de la CIMR Administrateur	
WARAK PRESS	Représentant de la CIMR Administrateur	

<b>Latifa Echihabi,</b> représentante permanent de la CDG	FINEA	Président
	CDG Capital	Administrateur
	CDG Invest	Administrateur
	MADAEF	Administrateur
	CDG Développement	Administrateur
	MEDZ	Administrateur
	LafargeHolcim	Représentant permanent de la CDG
	SAZ	Administrateur
	Foncière UIR	Représentant permanent de la CDG
	UIR	Administrateur
	FONDATION CDG	Représentant permanent de AJARINVEST
FONDATION AHLI	Administrateur	
<b>Said Elhadi</b>	Lafarge Maroc	Président
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Président
	Lafarge Calcinor Maroc	Président
	Lafarge Placo Maroc	Président
	LafargeHolcim Côte d'Ivoire	Président
	Cimencam (Cameroun)	Vice-Président
	LafargeHolcim Guinée	Président
	SCBL (Bénin)	Vice-Président
	Cimencam figuil (Cameroun)	Vice-Président
	Longometal Armatures	Administrateur
	Nouvelles Sidérurgie Industrielles	Administrateur
	SONASID	Président
	AESIS	Associé Gérant Unique
	<b>Grant Earnshaw</b>	Aljabor Cement Industries CO. W.L.L.- Qatar
Construction Materials CO - Qatar		Administrateur
Readymix Qatar Ltd- Qatar		Administrateur
Sand Stone Qatar		Administrateur
Qatar Quarry CO		Administrateur
Lafarge Emirates Cement LLC		Administrateur
Premix LLC - Oman		Administrateur
Readymix Muscat LLC - Oman		Administrateur
United Cement Corporation – Iles Vierges Britanniques		Administrateur
United Cement Holding Ltd 6 Iles Vierges Britanniques		Administrateur
Jordan Cement Factories/		Vice-Président
Lafarge Jordan Cement		Président
Holcim Lebanon PLC		Président
Lafarge Cement Egypt		Président
Lafarge Middle East & Africa Building Materials - Egypte		Président
Lafarge Building Materials Holding Egypt		Administrateur
Lafarge Ciment de M'sila Spa - Algérie		Président
Lafarge Ciment Oggaz Spa - Algérie		Président
Lafarge Maroc		Administrateur
LafargeHolcim Maroc Afrique:		Administrateur
Lafarge Africa PLC - Nigéria		Administrateur
Bamburi Cement Plc - Kenya		Administrateur
Holcim		Directeur de la région Moyen-Orient et Afrique
<b>Arnaud Jouron</b>	Cabinet de conseil Arthur D. Little	Directeur associé
	Holcim Philippines Inc	Administrateur
	Cement Australia PTY Limited	Administrateur
	Ciment Australie Holdings Pty Ltd	Administrateur
<b>Martin Kriegner</b>	LafargeHolcim Bangladesh Ltd	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Huaxin Cement Co. Ltd	Administrateur
	Holchin B.V.	Administrateur
	Holderfin B.V.	Administrateur
	Holcim	Directeur de la région Asie, Moyen-Orient et Afrique

<b>Tariq Makram</b>	ATLAS HOSPITALITY GROUP (ex : AFRICAN HOSPITALITY GROUP)	Administrateur
	EXPERENCIAH HOTELS & RESORTS (ex : AHM GESTION)	Administrateur
	LAFARGE MAROC	Administrateur
	LAFARGEHOLCIM MAROC AFRIQUE	Administrateur
	LONGOMETAL AFRIQUE	Administrateur
	NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Administrateur
	SCB LAFARGE	Administrateur
	SONASID	Administrateur
	TOURISM PROPERTY MOROCCO (ex : ATLAS	Administrateur
	<b>Tarafa Marouane</b>	Compagnie Optorg
Tractafic Equipment Corporation		Président directeur général
Tractafic Motors Corporation		Président directeur général
Tractafic Equipment France		Co-gérant
Société de Distribution Internationale		Président
Tractafic Equipment Africa		Gérant
Tractafic Motors Africa		Gérant
Société de distribution automobile marocaine		Président
Tractafic Equipment International		Président directeur général
Société de Distribution International Automobile		Président directeur général
A6 Immobilier		Président directeur général
Lafarge Maroc		Administrateur
Sopriam		Président directeur général
<b>Hassan Ouriagli</b>	ACIMA	Administrateur
	AFRICAPLANE	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	AL MADA CAPITAL	Président directeur général
	AL MADA DIGITAL	Administrateur
	AL MADA GESTION	Président directeur général
	AL MADA IMMOBILIER	Président directeur général
	AL MADA MANAGEMENT	Administrateur
	ATLAS HOSPITALITY GROUP (ex : AFRICAN HOSPITALITY GROUP)	Administrateur
	CNGR NEW TECH MOROCCO	Président directeur général
	CNGR NEW TECH MOROCCO NMC	Administrateur
	DAN MAROC	Administrateur
	DIGIBAY	Administrateur
	EXPERENCIAH HOTELS & RESORTS (ex : AHM GESTION)	Administrateur
	HOSPITALITY HOLDING COMPANY	Administrateur
	LAFARGE MAROC	Administrateur
	MANAGEM	Administrateur
	NAREVA HOLDING	Administrateur
	NAREVA POWER	Administrateur
	NEXT GENERATION INDUSTRIES (ex :	Administrateur
	FIRST CONNECT SAT)	Président directeur général
	OFNA	Administrateur
	ONA COURTAGE	Président directeur général
	ONA INTERNATIONAL	Président directeur général
	ORIENTIS INVEST	Administrateur
	PRESTIGE RESORTS	Administrateur
	RESERVES IMMOBILIERES	Président directeur général
RIHLA IBN BATTUTA PROD	Administrateur	
SOCIETE AFRICAINE DE TOURISME	Administrateur	
SOCIETE CENTRALE D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE AGENA	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE CENTURIS	Administrateur	
SOCIETE IMMOBILIERE MANDARONA	Administrateur	
TERALYS (ex : COMPAGNIE CHERIFIENNE DES PRODUITS DU NAPHTHE	Administrateur	
Wafa Assurance	Administrateur	
WANA CORPORATE	Administrateur	

<b>José Antonio Primo Fernandez</b>	Cimencam Figuil (Cameroun)	Administrateur
	Cimencam (Cameroun)	Administrateur
	Lafarge Maroc	Administrateur/Directeur Général
	LafargeHolcim Maroc Afrique	Administrateur
	Lafarge Placo Maroc	Administrateur
	Lafarge Calcinor Maroc	Administrateur
	Lafarge Ciments Sahara	Représentant LafargeHolcim Maroc, Président
	Geocycle Maroc	Président et Représentant LafargeHolcim Maroc, Administrateur
	Lubasa	Représentant de la personne morale Administrateur
<b>Mme Fabienne Serfaty</b>	Xlinks Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
	Xlinks First Maroc-Royaume-Uni, Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
	XLCC Ltd, Royaume-Uni	Administratrice
<b>Abdelmjid Tazlaoui</b>	ATTIJARIWAFI BANK	Administrateur
	WAFI ASSURANCE	Administrateur
	FENIE BROSSETTE	Administrateur
	ZELLIDJA	Président Directeur Général
	REBAB	Administrateur
	AL MADA	Administrateur
	ONAPAR-AMETYS	Président Directeur Général
	SAPINO	Président Directeur Général
	ORIENTIS INVEST	Président Directeur Général
	PRESTIGE RESORT	Président Directeur Général
	MANDARONA	Président Directeur Général
	HCO	Président Directeur Général
	WHA	Président Directeur Général
	MEHDIA CITY MEHDIA RIVAGES	Président Directeur Général
	MEHDIA RIVAGES SAT	Président Directeur Général
	SAT	Président Directeur Général
	AGENA	Président Directeur Général
	CENTURIS	Président Directeur Général
	SCII	Président
	DARWA	Gérant
	VILLENEUVE	Président Directeur Général
	EL IMTIAZ	Président Directeur Général
	CHANTIMAR	Président Directeur Général
	OHIO	Président Directeur Général
	MARODEC	Président
	NOVALYS	Président
	MAROGOLF	Président Directeur Général
	PRESTALYS	Administrateur
	LA MAROCAINE DES GOLFS	Gérant
	SKIMMO	Gérant
	MKN IMMO	Gérant
	SOMED HOLDING	Président Directeur Général
	SOMED DÉVELOPPEMENT	Administrateur
	RÉSIDENCE ACACIA	Président Directeur Général
	A6 IMMOBILIER	Président Directeur Général
	DES 07	Président Directeur Général
	SINDIBAD HOLDING	Administrateur
	SINDIBAD BEACH RESORT	Administrateur
	SINDIPARK	Administrateur
	RÉSIDENCES SUNCITY FENNIE BROSSETTE	Vice-Président du Conseil de surveillance
	IMMOBILIÈRE AL AIN	Président Directeur Général
	MABANI ZELLIDJA	Président du Conseil de surveillance
	UMEP	Président Directeur Général
	SFPZ (société en liquidation)	Président Directeur Général
	EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY SA	Administrateur
	LYCÉE EL BILIA PRIVÉ SA	Administrateur

<b>Karine Uzan Mercié</b>	ELBILIA SKOLAR LISASFA PRIVÉ SA	Représentant permanent EDC,	
	ELEMENTAIRE LEON L'AFRICAIN PRIVE	Administrateur	
	L'AFRICAIN PRIVE	Représentant permanent EDC,	
	ELEMENTAIRE ELBILIA PRIVE	Administrateur	
	US EDUCATION COMPANY PRIVE	Administrateur	
	GRUPE ELBILIA GESTION POUR COMPTE PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	LEON L'AFRICAIN AUDA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	LEON L'AFRICAIN DOMAINES D'ANFA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	ELBILIA INTERNATIONAL AUDA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	ELBILIA INTERNATIONAL DOMAINES D'ANFA PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	ELBILIA SKOLAR BERNOUSSI PRIVE	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	EDUCAPITAL	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	CNGR	Représentant permanent SOMED, Administrateur	
	PATISEN	Administrateur	
	MARJANE HOLDING	Administrateur	
	WANA CORPORATE	Administrateur	
	NAREVA HOLDING	Administrateur	
	AFRICAN HOSPITALITY GROUP (EX AHM)	Administrateur	
	EXPERIENCIAH (EX AHM GESTION)	Administrateur	
	CIMR	Administrateur	
	FONDATION ONA	Administrateur	
	UNIVERSITE ONA	Représentant permanent de Al Mada, Président	
	OFNA	Président Directeur Général	
	ONA INTERNATIONAL	Administratrice	
	LAFARGE AFRICA Plc (Nigeria)	Administrateur	
	Oris (France)	Administrateur	
	Puissance Elles (France)	Administratrice	
	UK Pension Plan Investment Committee (UK)	Co-Chair Lafarge	
	HOLCIM	Directrice fiscale	
	<b>Chahir Benhalima (Banque Islamique de Développement)</b>	SMI - SMIP	Administrateur
		AFAQ Saudi SME Fund	Administrateur

# COMPTES SOCIAUX

## BILAN ACTIF au 31 décembre 2023

(en dirhams)	Brut	Exercice Amortissements et provisions	Net	Exercice Précédent Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>732 440 374,13</b>	<b>592 440 374,13</b>	<b>140 000 000,00</b>	<b>201 341 265,20</b>
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	732 440 374,13	592 440 374,13	140 000 000,00	201 341 265,20
Primes de remboursement des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>7 954 341 088,45</b>	<b>177 018 555,84</b>	<b>7 777 322 532,61</b>	<b>7 782 288 070,74</b>
Immobilisation en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 442 369,23	50 100 981,31	341 387,92	
Fonds commercial	7 682 256 303,44	7 418 761,68	7 674 837 541,76	7 674 837 541,76
Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,78	119 498 812,85	102 143 602,93	107 450 528,98
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>20 369 304 831,39</b>	<b>13 916 384 243,10</b>	<b>6 452 920 588,29</b>	<b>7 077 964 455,43</b>
Terrains	978 680 363,10	108 940 339,89	869 740 023,21	886 727 944,64
Constructions	4 260 651 229,82	2 066 675 742,87	2 193 975 486,95	2 251 911 956,00
Installations techniques, matériel et outillage	14 266 310 136,51	11 545 753 974,40	2 720 556 162,11	3 178 477 643,69
Matériel de transport	46 731 801,49	21 348 559,09	25 383 242,40	32 156 874,49
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	224 992 175,91	134 241 298,57	90 750 877,34	96 551 592,40
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36	33 577 412,00	79 089,36	276 603,56
Immobilisations corporelles en cours	558 282 623,20	5 846 916,28	552 435 706,92	631 861 840,65
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>555 314 484,18</b>	<b>102 256 565,13</b>	<b>453 057 919,05</b>	<b>422 537 584,44</b>
Prêts immobilisés	23 209 759,21	520 664,57	22 689 094,64	26 901 138,03
Autres créances financières	69 456 059,34	500 000,00	68 956 059,34	68 712 189,34
Titres de participation	462 648 665,63	101 235 900,56	361 412 765,07	326 924 257,07
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>29 611 400 778,15</b>	<b>14 788 099 738,20</b>	<b>14 823 301 039,95</b>	<b>15 484 131 375,81</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>STOCKS (F)</b>	<b>697 722 477,57</b>	<b>73 697 280,13</b>	<b>624 025 197,44</b>	<b>612 511 885,42</b>
Marchandises	915 366,90	297 434,31	617 932,59	573 001,48
Matières et fournitures consommables	501 232 949,16	73 361 345,63	427 871 603,53	473 432 702,17
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels	129 527 142,58		129 527 142,58	73 688 095,16
Produits finis	66 047 018,93	38 500,19	66 008 518,74	64 818 086,61
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>1 794 759 443,81</b>	<b>300 988 351,55</b>	<b>1 493 771 092,26</b>	<b>1 414 385 402,09</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 313 282,02		6 313 282,02	7 770 377,35
Clients et comptes rattachés	1 231 309 457,61	178 637 925,89	1 052 671 531,72	928 366 645,81
Personnel	6 730 930,99		6 730 930,99	5 953 561,51
État	76 978 107,02		76 978 107,02	129 180 851,96
Comptes d'associés	119 627 559,00	86 977 500,00	32 650 059,00	59,00
Autres débiteurs	322 962 244,81	35 372 925,66	287 589 319,15	307 168 493,64
Comptes de régularisation-Actif	30 837 862,36		30 837 862,36	35 945 412,82
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>1 619 774,00</b>		<b>1 619 774,00</b>	<b>2 399 903,00</b>
(Éléments circulants)				
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>2 494 101 695,38</b>	<b>374 685 631,68</b>	<b>2 119 416 063,70</b>	<b>2 029 297 190,51</b>
<b>TRÉSORERIE</b>				
<b>TRÉSORERIE ACTIF</b>	<b>152 442 981,21</b>	<b>2 538 076,34</b>	<b>149 904 904,87</b>	<b>130 758 946,78</b>
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, TG et CCP	152 442 981,21	2 538 076,34	149 904 904,87	130 758 946,78
Caisse, régie d'avances et accreditifs				
<b>TOTAL III</b>	<b>152 442 981,21</b>	<b>2 538 076,34</b>	<b>149 904 904,87</b>	<b>130 758 946,78</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>32 257 945 454,74</b>	<b>15 165 323 446,22</b>	<b>17 092 622 008,52</b>	<b>17 644 187 513,10</b>

**BILAN PASSIF au 31 décembre 2023**

(en dirhams)	Exercice	Exercice Précédent
<b>FINANCEMENT PERMANENT</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou personnel (1)	702 937 200,00	702 937 200,00
Moins : actionnaires, capital souscrit non appelé, capital appelé dont versé.....		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	5 162 347 194,49	5 162 347 194,49
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	70 293 720,00	70 293 720,00
Autres réserves	2 580 368 389,58	2 791 998 447,19
Report à nouveau (2)		
Résultats nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	1 413 116 647,69	1 327 471 257,82
<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>9 929 063 151,76</b>	<b>10 055 047 819,50</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (B)</b>	<b>175 129 339,76</b>	<b>253 451 131,94</b>
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées	175 129 339,76	253 451 131,94
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>4 785 970 611,06</b>	<b>5 147 838 055,27</b>
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement	4 785 970 611,06	5 147 838 055,27
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>194 393 525,03</b>	<b>169 394 158,73</b>
Provisions pour risques	75 606 322,31	66 146 035,70
Provisions pour charges	118 787 202,72	103 248 123,03
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
<b>Total I (A+B+C+D+E)</b>	<b>15 084 556 627,61</b>	<b>15 625 731 165,44</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>1 651 332 028,62</b>	<b>1 432 298 867,61</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	847 240 623,06	783 070 962,58
Clients créditeurs, avances et acomptes	126 211 188,80	109 583 424,20
Personnel	150 346 841,51	114 906 047,62
Organismes sociaux	42 496 973,04	34 826 412,66
État	284 836 119,03	189 726 267,78
Comptes d'associés	75 118 205,15	72 118 205,15
Autres créanciers	123 655 594,01	126 048 218,24
Comptes de régularisation-passif	1 426 484,02	2 019 329,38
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>49 704 251,74</b>	<b>122 003 103,84</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION-PASSIF (Éléments circulants) (H)</b>	<b>2 775 863,00</b>	<b>2 305 584,00</b>
<b>Total II (F+G+H)</b>	<b>1 703 812 143,36</b>	<b>1 556 607 555,45</b>
<b>TRÉSORERIE</b>		
<b>TRÉSORERIE-passif</b>	<b>304 253 237,55</b>	<b>461 848 792,21</b>
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)	304 253 237,55	461 848 792,21
<b>Total III</b>	<b>304 253 237,55</b>	<b>461 848 792,21</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL I+II+III</b>	<b>17 092 622 008,52</b>	<b>17 644 187 513,10</b>

**COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES ( HORS TAXES ) au 31 décembre 2023**

(en dirhams)	Opérations			
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2	TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT 4
<b>NATURE</b>				
<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	47 811 959,40		47 811 959,40	2 910 482,18
Ventes de biens et services produits	8 027 384 076,08		8 027 384 076,08	7 856 310 156,06
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>8 075 196 035,48</b>		<b>8 075 196 035,48</b>	<b>7 859 220 638,24</b>
Variation de stocks de produits	56 854 251,75		56 854 251,75	-19 233 725,20
Immobilisations produites par l'entreprise (1)				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation: transferts de charges	46 335 816,80		46 335 816,80	166 779 104,48
<b>Total I</b>	<b>8 178 386 104,03</b>		<b>8 178 386 104,03</b>	<b>8 006 766 017,52</b>
<b>II CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises	46 260 499,38		46 260 499,38	1 820 555,78
Achats consommés de matières et fournitures (2)	2 683 142 755,69		2 683 142 755,69	2 699 795 314,82
Autres charges externes (2)	1 074 933 444,97		1 074 933 444,97	1 046 299 259,29
Impôts et taxes	63 790 439,23		63 790 439,23	60 765 553,72
Charges de personnel	622 049 602,85		622 049 602,85	587 612 503,70
Autres charges d'exploitation	22 441 946,17		22 441 946,17	134 445 326,97
Dotations d'exploitation	919 021 480,96		919 021 480,96	934 416 800,00
<b>Total II</b>	<b>5 431 640 169,25</b>		<b>5 431 640 169,25</b>	<b>5 465 155 314,28</b>
<b>III RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>2 746 745 934,78</b>	<b>2 541 610 703,24</b>
<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits de titres de participation et autres titres immobilisés	12 396 547,86		12 396 547,86	9 167 953,58
Gains de change	4 696 602,37		4 696 602,37	7 048 992,43
Intérêts et autres produits financiers	10 386 770,29		10 386 770,29	8 281 210,97
Reprises financières ; transferts de charges	106 888 411,00		106 888 411,00	26 038 569,44
<b>Total IV</b>	<b>134 368 331,52</b>		<b>134 368 331,52</b>	<b>50 536 726,42</b>
<b>V CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	233 227 031,90		233 227 031,90	245 012 217,44
Pertes de change	5 072 625,54		5 072 625,54	2 961 920,22
Autres charges financières	268,41		268,41	534,65
Dotations financières	52 909 797,63		52 909 797,63	41 853 436,02
<b>Total V</b>	<b>291 209 723,48</b>		<b>291 209 723,48</b>	<b>289 828 108,33</b>
<b>VI RÉSULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>-156 841 391,96</b>	<b>-239 291 381,91</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>2 589 904 542,82</b>	<b>2 302 319 321,33</b>
<b>VII RÉSULTAT COURANT (reports)</b>			<b>2 589 904 542,82</b>	<b>2 302 319 321,33</b>
<b>VIII PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	10 308 419,99		10 308 419,99	293 333,34
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	8 939 129,55		8 939 129,55	6 458 779,89
Reprises non courantes ; transferts de charges	189 758 149,21		189 758 149,21	233 738 619,83
<b>Total VIII</b>	<b>209 005 698,75</b>		<b>209 005 698,75</b>	<b>240 490 733,06</b>
<b>IX CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	5 903 539,57		5 903 539,57	
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	240 268 129,89		240 268 129,89	325 403 631,27
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	274 602 467,82		274 602 467,82	112 606 259,86
<b>Total IX</b>	<b>520 774 137,28</b>		<b>520 774 137,28</b>	<b>438 009 891,13</b>
<b>X RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-311 768 438,53</b>	<b>-197 519 158,07</b>
<b>XI RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>2 278 136 104,29</b>	<b>2 104 800 163,26</b>
<b>XII IMPÔTS SUR LES SOCIÉTÉS</b>			<b>865 019 456,60</b>	<b>777 328 905,44</b>
<b>XIII RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>1 413 116 647,69</b>	<b>1 327 471 257,82</b>
<b>XIV TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>8 521 760 134,30</b>	<b>8 297 793 477,00</b>
<b>XV TOTAL DES CHARGES (II +V+IX+XIII)</b>			<b>7 108 643 486,61</b>	<b>6 970 322 219,18</b>
<b>XVI RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>1 413 116 647,69</b>	<b>1 327 471 257,82</b>

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E S G) TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS (T F R) au 31 décembre 2023

	Exercice	Exercice Précédent
+ Ventes de Marchandises (en l'état)	47 811 959,40	2 910 482,18
- Achats revendus de marchandises	46 260 499,38	1 820 555,78
<b>= MARGE BRUTES VENTES EN L'ÉTAT</b>	<b>1 551 460,02</b>	<b>1 089 926,40</b>
<b>+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)</b>	<b>8 084 238 327,83</b>	<b>7 837 076 430,86</b>
Ventes de biens et services produits	8 027 384 076,08	7 856 310 156,06
Variation stocks produits	56 854 251,75	(19 233 725,20)
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
<b>- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE (6+7)</b>	<b>3 758 076 200,66</b>	<b>3 746 094 574,11</b>
Achats consommés de matières et fournitures	2 683 142 755,69	2 699 795 314,82
Autres charges externes	1 074 933 444,97	1 046 299 259,29
<b>= VALEUR AJOUTÉE (I+II+III)</b>	<b>4 327 713 587,19</b>	<b>4 092 071 783,15</b>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	63 790 439,23	60 765 553,72
- Charges de personnel	622 049 602,85	587 612 503,70
<b>= EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE) OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>	<b>3 641 873 545,11</b>	<b>3 443 693 725,73</b>
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation	22 441 946,17	134 445 326,97
+ Reprises d'exploitation, transferts de charges	46 335 816,80	166 779 104,48
- Dotations d'exploitation	919 021 480,96	934 416 800,00
<b>= RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ou-)</b>	<b>2 746 745 934,78</b>	<b>2 541 610 703,24</b>
<b>+/- RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(156 841 391,96)</b>	<b>(239 291 381,91)</b>
<b>= RÉSULTAT COURANT</b>	<b>2 589 904 542,82</b>	<b>2 302 319 321,33</b>
<b>+/- RÉSULTAT NON COURANT (+ou-)</b>	<b>(311 768 438,53)</b>	<b>(197 519 158,07)</b>
- Impôts sur les résultats	865 019 456,60	777 328 905,44
<b>= RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 413 116 647,69</b>	<b>1 327 471 257,82</b>
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F) - AUTOFINANCEMENT</b>		
Résultat net de l'exercice	1 413 116 647,69	1 327 471 257,82
Bénéfice +	1 413 116 647,69	1 327 471 257,82
Perte -		
+ Dotations d'exploitation (1)	899 118 619,12	908 673 562,88
+ Dotations financières (1)	0,00	34 488 508,00
+ Dotations non courantes (1)	274 602 467,82	112 606 259,86
- Reprises d'exploitation (2)	-15 964 356,42	18 448 975,26
- Reprises financières (2)	-34 488 508,00	15 347 269,00
- Reprises non courantes (2)	-139 758 149,21	233 738 619,83
- Produits des cessions d'immobilisations	-10 308 419,99	293 333,34
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	5 903 539,57	
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>2 392 221 840,58</b>	<b>2 115 411 391,13</b>
Distributions de bénéficiés	1 539 092 874,00	1 539 092 874,00
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>853 128 966,58</b>	<b>576 318 517,13</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT au 31 décembre 2023

### I SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

	MASSES	EXERCICE		VARIATION A - B	
		N	N-1	EMPLOIS	RESSOURCES
1	Financement permanent	15 084 556 627,61	15 625 731 165,44	541 174 537,83	
2	Moins actif immobilisé	14 823 301 039,95	15 484 131 375,81		660 830 335,86
<b>3</b>	<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1 - 2) (A)</b>	<b>261 255 587,66</b>	<b>141 599 789,63</b>		<b>119 655 798,03</b>
4	Actif circulant	2 119 416 063,70	2 029 297 190,51	90 118 873,19	
5	Moins passif circulant	1 703 812 143,36	1 556 607 555,45		147 204 587,91
<b>6</b>	<b>BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (4 - 5)</b>	<b>415 603 920,34</b>	<b>472 689 635,06</b>		<b>57 085 714,72</b>
<b>7</b>	<b>TRÉSORERIE NETTE (ACTIF-PASSIF) A - B</b>	<b>-154 348 332,68</b>	<b>-331 089 845,43</b>	<b>176 741 512,75</b>	

### II EMPLOIS ET RESSOURCES

	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
<b>AUTOFINANCEMENT (A)</b>		<b>853 128 966,58</b>		<b>576 318 517,13</b>
Capacité d'autofinancement		2 392 221 840,58		2 115 411 391,13
Distributions de bénéficiés		1 539 092 874,00		1 539 092 874,00
<b>CESSIONS ET RÉDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)</b>		<b>19 590 428,64</b>		<b>24 807 037,44</b>
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles		10 308 419,99		293 333,34
Cessions d'immobilisations financières				15 347 269,00
Récupérations sur créances immobilières		9 282 008,65		9 166 435,10
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS (C)</b>				
Augmentations de capital, apports				
Subventions d'investissement (1)				
<b>AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nettes de primes de remboursement)</b>				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>		<b>872 719 395,22</b>		<b>601 125 554,57</b>
EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)</b>	<b>341 196 152,98</b>		<b>590 901 582,21</b>	
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	341 387,59		8 079 031,84	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	336 141 473,40		579 966 792,15	
Acquisitions d'immobilisations financières				
Augmentation des créances immobilières	4 713 291,99		2 855 758,22	
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)</b>				
<b>REMBOURSEMENT DETTES DE FINANCEMENT (G)</b>	<b>361 867 444,21</b>		<b>238 930 979,58</b>	
EMPLOIS EN NON VALEURS (H)	50 000 000,00			
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>753 063 597,19</b>		<b>829 832 561,79</b>	
<b>VARIATION DE BESOIN DE FINANCEMENT GLOBALE (B F G)</b>		<b>57 085 714,72</b>		<b>149 090 455,94</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>176 741 512,75</b>			<b>377 797 463,16</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>929 805 109,94</b>	<b>929 805 109,94</b>	<b>978 923 017,73</b>	<b>978 923 017,73</b>

# ÉTATS DES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

A.1 PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION	115
A.2 ÉTAT DES DÉROGATIONS	117
A.3 ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES	117
B.1 DÉTAIL DES NON-VALEURS	117
B.2 TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	118
B.2 BIS TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	118
B.3 TABLEAU DES PLUS OU MOINS-VALUES DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	118
B.4 TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION	120
B.5 TABLEAU DES PROVISIONS	120
B.6 TABLEAU DES CRÉANCES	120
B.7 TABLEAU DES DETTES	122
B.8 TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES	122
B.9 ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL	122
B.10 TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL	122
B.11 DÉTAIL DES POSTES DU CPC	123
B.12 PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL	125
B.13 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS	126
B.14 DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE	126
B.15 PASSIFS ÉVENTUELS	126
C.1 ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	126
C.2 TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE	127
C.3 RÉSULTATS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES	127
C.4 TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVICES COMPTABILISÉES PENDANT L'EXERCICE	127
C.5 DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS	128

## A1 : PRINCIPALES MÉTHODES D'ÉVALUATION

La société applique les méthodes d'évaluation retenues par le code général de normalisation comptable (CGNC), en respectant les sept principes comptables fondamentaux sur l'ensemble des opérations, en vue de fournir une image fidèle aux tiers (actionnaires, publics, privés).

### A - Actif immobilisé

#### 1 - Immobilisation en non-valeur

L'immobilisation en non-valeur (frais préliminaires et autres charges à répartir) est constituée par la somme des charges engagées pour couvrir certaines opérations dont l'étalement est sur plusieurs exercices.

#### 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au prix d'achat augmenté des droits de douane, autres impôts et taxes non récupérables et d'autres charges accessoires y afférentes (transport, transit, assurances, autres).

#### 3 - Immobilisations financières

Les titres de participation et autres créances financières sont enregistrées en comptabilité par leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition (honoraires et autres) qui sont inscrits directement dans les charges de l'exercice. Les prêts accordés au personnel, notamment les prêts logements et voitures, sont comptabilisés dans ce compte, dont la durée de remboursement excède 12 mois.

### B - Amortissements

#### 1 - Amortissements normaux

Immobilisations amortissables sont amorties suivant la méthode linéaire, en tenant compte de la durée de vie des immobilisations. Les taux appliqués sont conformes aux taux admis par l'administration fiscale à savoir : (constructions 5%, matériel et outillage 10%, matériel de transport 20%, matériel informatique 15%). En ce qui concerne les immobilisations en non-valeurs, elles sont amorties sur cinq ans. En général, les amortissements sont calculés à compter de la date de mise en service, et prennent fin, soit à la date de sortie du patrimoine, soit à la fin de sa durée de vie.

#### 2 - Amortissements dérogatoires

Conformément à la loi de finances de 1994, la société pratique les amortissements dérogatoires sur les biens d'équipements acquis à partir du 1<sup>er</sup> janvier 94, à l'exclusion des constructions et de matériels de transport.

#### 3 - Provisions des titres de participation

En application du principe de prudence, les provisions constituées se composent des moins-values constatées lors de la comparaison entre la valeur d'entrée et la valeur actuelle (situation comptable des capitaux de la société filiale).

### B - Actif circulant (hors trésorerie)

#### 1 - Stocks

Conformément aux méthodes comptables, les stocks sont enregistrés au coût d'achat pour les biens acquis et au coût de production pour les biens produits par la société. La société utilise la méthode du coût moyen pondéré pour la valorisation des stocks.

Un inventaire annuel se fait pour vérifier l'existence et la valeur des stocks qui apparaissent au bilan.

**2 - Provisions pour dépréciation des comptes d'actif circulant (stocks/clients)**

Les provisions pour dépréciation des stocks sont calculées sur la résultante de l'inventaire, faisant apparaître des biens stockables à faible rotation et obsolètes. Ces biens sont identifiés et soumis à approbation suivant la procédure mise en place.

Les provisions pour dépréciation des créances douteuses sont calculées en fonction de la perte probable future.

**C - Autres postes de l'actif circulant**

Les créances sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal, dont la durée est moins d'un an.

**D - Financement permanent****1 - Provisions réglementées****a - Provisions pour investissements**

Vu l'importance des investissements prévus dans nos sites en vue d'augmenter notre capacité de production et améliorer la qualité de nos produits, la société constitue des provisions conformément aux dispositions réglementaires. Ces provisions sont calculées sur le résultat fiscal à raison de 20%, suivant les règles fiscales.

**b - Provisions pour logements**

La société constitue des provisions pour logements, en vue de construire des logements au profit des salariés (logements bouskoura) ces provisions sont calculées sur le résultat fiscal à raison de 3%, suivant les règles fiscales.

**c - Provisions pour risques et charges**

En application du principe de prudence et d'indépendance des exercices; la société a constaté des provisions destinées à couvrir des risques et charges nés au cours de l'exercice.

**E - Passif circulant**

Les dettes sont inscrites à la comptabilité pour leur montant nominal. Par contre, les dettes en monnaie étrangère sont actualisées sur la base du dernier cours de change connu à la fin d'année.

**F - Trésorerie**

Conformément au principe du coût historique, les disponibilités en caisse et en banques sont inscrites en comptabilité pour leur montant nominal.

**A2 : ÉTAT DE DÉROGATIONS**

INDICATION DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATION DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE ET LES RÉSULTATS
I - Dérogation aux principes comptables fondamentaux.	Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables fondamentaux préconisés par le code général de normalisation comptable (CGNC)	
II - Dérogation aux méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation répondent aux principes comptables fondamentaux.	
III - Dérogation aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse.	Les états de synthèse sont présentés conformément aux règles prévues par la loi comptable (article 9)	

**A3 : ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES**

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE DES CHANGEMENTS SUR LA SITUATION FIN ET LES RÉSULTATS
I - Changement affectant les méthodes d'évaluation.	Les méthodes d'évaluation demeurent inchangées et répondent aux règles adoptées par la norme comptable.	
II - Changement affectant les règles de présentation.	La présentation des états de synthèse est conforme aux règles préconisées par la loi comptable.	

**B1 : DÉTAIL DES NON VALEURS**

COMPTE PRINCIPAL	INTITULÉ	MONTANT
	<b>FRAIS PRÉLIMINAIRES:</b>	
2111	Frais de constitution	
2112	Frais préalable au démarrage	
2113	Frais d'augmentation du capital	
2114	Frais sur opérations de fusion, de scissions et de transformation	
2116	Frais de prospection	
2117	Frais de publicité	
2118	Autres frais préliminaires	
	<b>CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</b>	
2121	Frais d'acquisition des immobilisations	
2125	Frais d'émission des emprunts	
2128	Autres charges à répartir	732 440 374,13
	<b>PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS</b>	
2130	Primes de remboursement des obligations	
	<b>TOTAL</b>	<b>732 440 374,13</b>

**B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES au 31 décembre 2023**

NATURE	MONTANT BRUT		AUGMENTATION			DIMINUTION		MONTANT	
	DÉBUT EXERCICE		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle-même	Virement	Cession	Retrait	Virement	BRUT FIN EXERCICE
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>682 440 374,13</b>		<b>50 000 000,00</b>						<b>732 440 374,13</b>
Frais préliminaires									
Charges à répartir sur plusieurs exercices	682 440 374,13		50 000 000,00						732 440 374,13
Primes de remboursement obligations									
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 953 999 700,45</b>				<b>341 388,00</b>				<b>7 954 341 088,45</b>
Immobilisation en recherche et développement									
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	50 100 981,31				341 388,00				50 442 369,31
Fonds commercial	7 682 256 303,44								7 682 256 303,44
Autres immobilisations incorporelles	221 642 415,70								221 642 415,70
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>20 064 335 815,81</b>		<b>336 474 419,99</b>		<b>412 389 178,33</b>	<b>14 664 475,55</b>	<b>16 499 540,46</b>	<b>412 730 566,72</b>	<b>20 369 304 831,40</b>
Terrains	981 510 466,31				383 960,00		3 214 063,21		978 680 363,10
Constructions	4 133 378 199,99				129 651 766,39		2 378 736,56		4 260 651 229,82
Installations techniques, matériel et outillage	14 013 995 627,13				270 207 529,47		4 638 739,67	13 254 280,41	14 266 310 136,52
Matériel de transport	51 854 686,65				1 688 787,51		6 811 672,67		46 731 801,49
Mobilier, matériel bureau et aménagements	215 401 564,44				10 457 134,96		866 523,49		224 992 175,91
Autres immobilisations corporelles	33 656 501,36								33 656 501,36
Immobilisations corporelles en cours	634 538 769,93		336 474 419,99					412 730 566,72	558 282 623,20

**B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS au 31 décembre 2023**

NATURE	Cumul début exercice 1	Dotation de l'exercice 2	Amortissements sur immobilisations sorties 3	Reclassement d'amortissements 4	Cumul d'amortissement fin exercice 5 = 1+2-3+4
<b>IMMOBILISATION EN NON-VALEURS</b>	<b>481 099 108,97</b>	<b>111 341 265,21</b>			<b>592 440 374,18</b>
Frais préliminaires					
Charges à répartir sur plusieurs exercices	481 099 108,97	111 341 265,21			592 440 374,18
Primes de remboursement des obligations					
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>164 292 867,50</b>	<b>5 306 926,13</b>			<b>169 599 793,63</b>
Immobilisation en recherche et développement					
Brevets, marques droits et valeurs similaires	50 100 981,31				50 100 981,31
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	114 191 886,19	5 306 926,13			119 498 812,32
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>12 877 859 641,01</b>	<b>867 765 769,32</b>	<b>25 260 476,44</b>		<b>13 720 364 933,89</b>
Terrains	83 323 342,04	2 848 812,99			86 172 155,03
Constructions	1 879 432 484,05	188 707 359,50	2 378 736,56		2 065 761 106,99
Installations techniques; matériel et outillage	10 743 176 132,92	652 899 258,35	16 958 686,65		11 379 116 704,62
Matériel de transport	19 697 812,16	6 854 974,26	5 056 529,74		21 496 256,68
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	118 849 972,04	16 257 850,02	866 523,49		134 241 298,57
Autres immobilisations corporelles	33 379 897,80	197 514,20			33 577 412,00
Immobilisations corporelles en cours					

**B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2023**

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissements	Produit de cession	Plus values	Moins values
28/02/2023	2332100	2 699 103,34	2 652 173,49	46 929,85			46 929,85
28/02/2023	2355000	866 523,49	866 523,49				
31/03/2023	2311000	1 600 000,00		1 600 000,00	1 527 040,00		72 960,00
31/03/2023	2314000	1 614 063,20		1 614 063,20	4 318 880,00	2 704 816,80	
31/03/2023	2321200	1 900 000,00	1 900 000,00				
31/03/2023	2332100	1 225 801,56	1 225 801,55	0,01			0,01
25/04/2023	2321100	323 836,56	323 836,56				
30/04/2023	2332100	5 586 260,09	5 586 260,09				
05/05/2023	2332100	1 265 700,00	1 265 700,00		179 166,67	179 166,67	
26/06/2023	2332100	7 271 055,10	6 383 651,52	887 403,58	1 283 333,32	395 929,74	
28/06/2023	2341100	6 811 672,67	5 056 529,74	1 755 142,93	3 000 000,00	1 244 857,07	
		<b>31 164 016,01</b>	<b>25 260 476,44</b>	<b>5 903 539,57</b>	<b>10 308 419,99</b>	<b>4 524 770,28</b>	<b>119 889,86</b>

**B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION au 31 décembre 2023**

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital %	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
LAFARGE CALCINOR	CHAUX	110 000 000,00	50,00%	118 116 260,55	118 116 260,55	31/12/2023	143 401 156,73	27 817 758,97	12 396 547,86
LAFARGEHOLCIM MAROC	CIMENT	702 937 200,00	0,48%	185 117 358,00	185 117 358,00	31/12/2023	9 964 192 491,53	1 413 116 647,69	
LAFARGE «CIMENTS» SAHARA	CIMENT	300 000,00	100%	299 900,00	299 900,00	31/12/2023	114 545 371,96	15 157 460,41	
LUBASA	CIMENT	1 000 000,00	100,00%	35 850 900,00	6 225 513,74	31/12/2023	5 618 277,04	-119 278,63	
CIMENT BLANC DU MAROC (Société en cours de liquidation)	CIMENT	3 740 000,00	50,00%	2 550 000,00	2 550 000,00	31/12/2023			
ANDIRA (Société en cours de liquidation)	SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE	120 000,00	100,00%	4 693 013,75	4 693 013,75	31/12/2023	4 032 801,62	-61 649,00	
CENTRALE MAROCAINE DE CONSTRUCTIONS	DISTRIBUTION	1 000 000,00	100,00%	68 937 900,00	4 410 719,03	31/12/2023	5 416 723,31	1 155 309,50	
GEOCYCLE MAROC	TRAITEMENT DES DÉCHETS	40 000 000,00	100,00%	40 000 000,00	40 000 000,00	31/12/2023	41 848 556,33	3 715 325,75	
MATEEN IMMOBILIÈRE	PROMOTION IMMOBILIÈRE	21 250 000,00	33,00%	7 083 333,33		31/12/2023	-98 067 151,19	8 886 165,30	
<b>TOTAL</b>				<b>462 648 665,63</b>	<b>361 412 765,07</b>		<b>10 180 988 227,33</b>	<b>1 469 667 739,99</b>	<b>12 396 547,86</b>

**B5 : TABLEAU DES PROVISIONS au 31 décembre 2023**

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	non courantes	d'exploitation	financières	non courantes	
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	253 276 097,47			99 743 401,76	1 399 998,20	34 488 508,00	11 436 357,03	305 694 636,00
2 Provisions réglementées	253 451 131,94			50 000 000,00			128 321 792,16	175 129 339,78
3 Provisions durables pour risques et charges	169 394 169,18	24 704 660,00		14 859 066,06	14 564 360,00			194 393 535,24
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>676 121 398,59</b>	<b>24 704 660,00</b>		<b>164 602 467,82</b>	<b>15 964 358,20</b>	<b>34 488 508,00</b>	<b>139 758 149,19</b>	<b>675 217 511,02</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	328 568 271,52	17 843 083,84	51 290 023,63		23 015 747,31			374 685 631,68
5 Autres provisions pour risques et charges	122 003 103,84	2 059 778,00	1 619 774,00		3 578 501,10	72 399 903,00		49 704 251,74
6 Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	2 538 076,34							2 538 076,34
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>453 109 451,70</b>	<b>19 902 861,84</b>	<b>52 909 797,63</b>		<b>26 594 248,41</b>	<b>72 399 903,00</b>		<b>426 927 959,76</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>1 129 230 850,29</b>	<b>44 607 521,84</b>	<b>52 909 797,63</b>	<b>164 602 467,82</b>	<b>42 558 606,61</b>	<b>106 888 411,00</b>	<b>139 758 149,19</b>	<b>1 102 145 470,78</b>

**B6 : TABLEAU DES CRÉANCES au 31 décembre 2023**

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées	Montants en devises	Montants sur l'État et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>92 665 818,55</b>	<b>90 900 201,67</b>	<b>1 765 616,88</b>					
* Prêts Immobilisés	23 209 759,21	21 478 070,33	1 731 688,88					
* Autres créances financières	69 456 059,34	69 422 131,34	33 928,00					
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 794 759 443,81</b>		<b>1 302 708 808,68</b>	<b>231 349 972,27</b>	<b>80 677 036,46</b>	<b>76 978 107,02</b>	<b>419 530 045,87</b>	<b>98 861 303,36</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	6 313 282,02		6 313 282,02		182 258,52			
* Clients et comptes rattachés	1 231 309 457,61		1 030 048 647,34	201 260 810,27	17 294 927,94		62 421 301,32	98 861 303,36
* Personnel	6 730 930,99		6 730 930,99					
* État	76 978 107,02		76 978 107,02			76 978 107,02		
* Comptes d'associés	119 627 559,00		119 627 559,00				119 627 559,00	
* Autres débiteurs	322 962 244,81		32 172 419,96	30 089 162,00	63 199 850,00		237 481 185,55	
* Compte de régularisation - actif	30 837 862,36		30 837 862,35					

**B7 : TABLEAU DES DETTES au 31 décembre 2023**

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ÉCHÉANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non payées	Montants en devises	Montants État et organismes publiques	Montants entreprises liées	Montants représentés par effets
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>4 785 970 611,06</b>	<b>4 785 970 611,06</b>						
Emprunts obligataires								
Autres dettes de financement	4 785 970 611,06	4 785 970 611,06						
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>1 651 332 028,62</b>	<b>1 651 332 028,62</b>			<b>3 966 892,63</b>	<b>327 333 092,07</b>	<b>182 557 697,46</b>	<b>123 802 481,61</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	847 240 623,06	847 240 623,06			3 966 892,63		81 654 009,31	123 802 481,61
Clients créditeurs	126 211 188,80	126 211 188,80						
Personnel	150 346 841,51	150 346 841,51						
Organismes sociaux	42 496 973,04	42 496 973,04				42 496 973,04		
État	284 836 119,03	284 836 119,03				284 836 119,03		
Comptes d'associés	75 118 205,15	75 118 205,15					75 118 205,15	
Autres créanciers	123 655 594,01	123 655 594,01					25 785 483,00	
Comptes régularisation passif	1 426 484,02	1 426 484,02						

**B8 : TABLEAU DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES au 31 décembre 2023**

TIERS CRÉDITEURS OU TIERS DÉBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature 1	Date et lieu d'inscription	Objet 2 et 3	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés Reçues					
CLIENTS	88 547 718,00	Hypothèques	Terrains et locaux	Couverture créances clients	
PERSONNEL	16 911 620,68	Hypothèques	Locaux	Couverture des prêts	
SCI	124 109 118,35	Hypothèques	Terrains	Couverture créances	

**B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS  
DE CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2023**

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions	194 564 844,00	186 144 212
- Investissements	139 992 365,13	173 163 359
- Fournisseurs exploitation	1 600 175 879,50	1 492 911 746
<b>TOTAL (1)</b>	<b>1 934 733 089</b>	<b>1 852 219 317</b>

(1) Dont engagement à l'égard d'entreprises liées.

ENGAGEMENTS REÇUS	Montants exercice	Montants exercice précédent
- Cautions Fournisseurs d'immobilisations	115 976 917,00	130 344 257,90
- Cautions Clients	368 243 500,00	418 311 331,67
- Cautions Fournisseurs d'exploitation		
- Prouration option capital personnel		
- Autres Débiteurs	4 934 859,00	4 934 859,00
<b>TOTAL</b>	<b>489 155 276</b>	<b>553 590 449</b>

**B10 : TABLEAU DES BIENS EN CRÉDIT-BAIL au 31 décembre 2023**

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant de l'exercice des redevances	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							À moins d'un an	À plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
<b>N É A N T</b>										

**B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. au 31 décembre 2023**

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>611 CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
<b>Achats revendus de marchandises</b>		
Achats de marchandises	46 305 430,49	1 820 502,80
Variation des stocks de marchandises (±)	-44 931,11	52,98
<b>Total</b>	<b>46 260 499,38</b>	<b>1 820 555,78</b>
<b>612 Achats consommés de matières et fournitures</b>		
Achat de matières premières	448 105 948,22	484 962 384,56
Variation des stocks de matières premières (+)	39 280 222,62	-12 284 810,26
Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	1 632 670 101,61	1 707 283 747,66
Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (±)	7 653 733,34	25 091 494,40
Achats non stockés de matières et de fournitures	155 919 655,77	143 858 527,41
Achats de travaux, études et prestations de services	399 560 094,13	350 883 971,05
<b>Total</b>	<b>2 683 189 755,69</b>	<b>2 699 795 314,82</b>
<b>613/614 Autres charges externes</b>		
Locations et charges locatives	35 966 011,09	34 946 657,75
Redevances de crédit-bail	11 621,66	46 786,62
Entretien et réparations	104 230 589,17	99 365 531,75
Primes d'assurances	65 018 379,00	65 240 953,87
Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	1 649 289,72	1 654 385,96
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	233 904 254,99	239 954 036,53
Redevances pour brevets, marques, droits	6 315 015,08	1 347 804,91
Études, recherches et documentation	22 640 484,16	25 207 644,88
Transports	475 540 095,58	455 952 394,91
Déplacements, missions et réceptions	51 366 197,17	48 883 949,52
Reste du poste des autres charges externes	78 244 507,35	73 425 183,45
<b>Total</b>	<b>1 074 886 444,97</b>	<b>1 046 025 330,15</b>
<b>617 Charges de personnel</b>		
Rémunération du personnel	452 967 034,36	427 388 827,02
Charges sociales	136 454 543,92	131 279 377,94
Reste du poste des charges de personnel	32 628 024,57	28 944 298,74
<b>Total</b>	<b>622 049 602,85</b>	<b>587 612 503,70</b>
<b>618 Autres charges d'exploitation</b>		
Jetons de présence	3 180 003,32	3 200 000,00
Pertes sur créances irrécouvrables	11 009 321,55	128 904 824,24
Reste du poste des autres charges d'exploitation	8 252 621,30	2 340 502,73
<b>Total</b>	<b>22 441 946,17</b>	<b>134 445 326,97</b>
<b>638 CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Autres charges financières		
Charges nettes sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste des autres charges financières	268,41	534,65
<b>TOTAL</b>	<b>268,41</b>	<b>534,65</b>

**B11 : DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C. au 31 décembre 2023** (suite)

POSTE	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>658 CHARGES NON COURANTES</b>		
Autres charges non courantes		
Pénalités sur marchés et débits		
Rappels d'impôts y compris CSS (autres qu' IS)	126 637 185,00	263 245 150,00
Pénalités et amendes fiscales	115 693,48	28 921 798,40
Créances devenues irrécouvrables		
Reste du poste des autres charges non courantes	61 793 643,94	22 275 452,60
<b>Total</b>	<b>188 546 522,42</b>	<b>314 442 401,00</b>

**DÉTAIL DES POSTES DU C.P.C.**

	EXERCICE	EXERCICE PRÉCÉDENT
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>711 Ventes de marchandises</b>		
Ventes de marchandises au Maroc	47 811 959,40	2 910 482,18
Ventes de marchandises à l'étranger		
Reste du poste des ventes de marchandises		
<b>Total</b>	<b>47 811 959,40</b>	<b>2 910 482,18</b>
<b>712 Ventes de biens et services produits</b>		
Ventes de biens produits au Maroc	7 870 220 681,50	7 649 575 946,31
Ventes de biens produits à l'étranger	95 808 916,36	92 527 394,04
Ventes des services au Maroc		
Ventes des services à l'étranger		
Redevances pour brevets, marques, droits.		
Reste du poste des ventes et services produits	61 354 478,22	113 932 886,57
<b>Total</b>	<b>8 027 384 076,08</b>	<b>7 856 036 226,92</b>
<b>713 Variation des stocks de produits</b>		
Variation des stocks des biens produits (+/-)	56 854 251,75	-19 233 725,20
Variation des stocks des services produits (+/-)		
Variation des stocks des produits en cours (+/-)		
<b>Total</b>	<b>56 854 251,75</b>	<b>-19 233 725,20</b>
<b>718 Autres produits d'exploitation</b>		
Jetons de présence reçus		
Reste du poste (produits divers)		
<b>Total</b>		
<b>719 Reprises d'exploitation transferts de charges</b>		
Reprises	42 558 604,47	157 880 525,14
Transferts de charges	3 777 212,33	8 898 579,34
<b>Total</b>	<b>46 335 816,80</b>	<b>166 779 104,48</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>738 Intérêts et autres produits financiers</b>		
Intérêts et produits financiers		
Intérêts et produits assimilés	10 386 770,29	8 281 210,97
Revenus des créances rattachées à des participations		
Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
<b>Total</b>	<b>10 386 770,29</b>	<b>8 281 210,97</b>

**B12 : PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2023**

INTITULÉS	MONTANTS	MONTANTS
<b>I. RÉSULTAT NET COMPTABLE</b>	<b>1 413 116 647,69</b>	
*Bénéfice net	1 413 116 647,69	
*Perte nette		
<b>II. RÉINTEGRATIONS FISCALES</b>	<b>1 593 309 024,89</b>	
<b>1. Courantes (voir détail ci-joint)</b>	<b>562 140 046,65</b>	
. Provisions stocks et créances	22 836 711,83	
. Dons & cadeaux de fin d'année	15 982 427,25	
. Location des voitures de tourisme (Dépassement 60 KMAD /an)	4 333 872,96	
. Provisions courantes pour risques & charges	16 067 900,94	
. Autres réintégrations courantes	502 919 133,67	
<b>2. Non courantes (voir détail ci-joint)</b>	<b>1 031 168 978,23</b>	
. Impôt sur les sociétés	865 019 456,60	
. Pénalités & amendes	1 454 631,24	
. Contribution sociale de solidarité	126 637 184,00	
. Provisions non courantes pour risques & charges	21 570 043,37	
. Autres réintégrations non courantes	16 487 663,02	
<b>II. DÉDUCTIONS FISCALES</b>		
<b>1. Courantes (voir détail ci-joint)</b>		<b>270 090 614,22</b>
- Produits de participation		12 396 547,86
- Reprise provision don COVID19		100 000 000,00
- Reprise provision don SEISME		10 000 000,00
- Autres		147 694 066,36
<b>2. Non courantes (voir détail ci-joint)</b>		
. Reprises des provisions non courantes pour risques & charges		
. Autres déductions non courantes		11 436 357,00
<b>Total</b>	<b>3 006 425 672,58</b>	<b>270 090 614,22</b>
<b>IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL</b>		Montants
Bénéfice brut si T1> T2 (A)		2 736 335 058,36
Déficit brut fiscal si T2> T1 (B)		
<b>V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)</b>		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		
<b>VI. RÉSULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A-C)		
ou déficit net fiscal (B)		
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS</b>		Montants
<b>VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER</b>		
* Exercice n-4		
* Exercice n-3		
* Exercice n-2		
* Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**B13 : DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS  
au 31 décembre 2023**

INTITULÉS	MONTANT
<b>I/ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT</b>	
Résultat courant d'après C. P. C	2 589 904 542,82
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	562 140 046,65
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	270 090 614,22
Résultat courant théoriquement imposable (=)	2 881 953 975,26
Impôt théorique sur résultat courant (-)	909 665 194,79
Résultat courant après impôts (=)	1 680 239 348,03
<b>II/ INDICATION DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS. OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES</b>	

**B14 : DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2023**

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A TVA Facturée</b>		<b>1 775 741 542,00</b>	<b>1 775 741 542,00</b>	
<b>B TVA Récupérable</b>	<b>84 678 643,19</b>	<b>794 990 276,13</b>	<b>807 825 821,00</b>	<b>71 843 098,32</b>
sur charges	64 825 803,09	720 897 668,13	733 733 213,00	51 990 258,22
sur immobilisations	19 852 840,10	74 092 608,00	74 092 608,00	19 852 840,10
<b>C TVA due ou crédit de TVA = (A - B)</b>	<b>-84 678 643,19</b>	<b>980 751 265,87</b>	<b>967 915 721,00</b>	<b>-71 843 098,32</b>

**B15 : PASSIFS ÉVENTUELS au 31 décembre 2023**

Conformément à la législation fiscale les exercices 2022 et 2023 ne sont pas encore prescrit. Les déclarations fiscales de LafargeHolcim Maroc au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de la TVA et de l'impôt sur les revenus salariaux (IR) peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration et de rappels éventuels d'impôts, taxes.

Les déclarations sociales au titre de la CNSS peuvent faire l'objet de contrôle et de rappels éventuels de cotisations au titre des exercices non prescrits.

**C1 : ÉTAT DE RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2023**

Montant du capital 702 937 200,00 DHS

Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1)	Adresse	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale	MONTANT DU CAPITAL		
		Exercice précédent	Exercice actuel		Souscrit	Appelé	libéré
1	2	3	4	5	6	7	8
LAFARGE MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	15 156 172	15 156 172	30	454 685 160	454 685 160	454 685 160
B I D	JEDDAH ARABIE SAOUDITE	1 649 266	1 649 262	30	49 477 860	49 477 860	49 477 860
C I M R	100 Boulevard Abdelmoumen - Casablanca	112 094		30			
LAFARGEHOLCIM MAROC	6, ROUTE DE MEKKA QUARTIER LES CRÊTES CASABLANCA	111 651	111 651	30	3 349 530	3 349 530	3 349 530
DIVERS		6 513 708	6 514 155	30	195 424 650	195 424 650	195 424 650

(1) Quand le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissant.

**C2 : TABLEAU D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS  
DE L'EXERCICE au 31 décembre 2023**

	MONTANT	MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RÉSULTATS</b>
Report à nouveau		Réserve légale
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves
Résultat net de l'exercice	1 327 471 257,82	Tantièmes
Prélèvements sur les réserves	1 704 335 177,42	Dividendes
Autres prélèvements		Autres affectations
<b>TOTAL A</b>	<b>3 031 806 435,24</b>	Report à nouveau
		<b>TOTAL B</b>
		<b>3 031 806 435,24</b>

**C3 : RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTREPRISE  
AU COURS DES DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2023**

NATURE DES INDICATIONS	EXERCICE n - 2	EXERCICE n - 1	EXERCICE n
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>	<b>10 334 870 292,15</b>	<b>10 107 157 686,24</b>	<b>9 964 192 491,52</b>
Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisations en non valeurs			
<b>OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1/ Chiffre d'affaires hors taxes	8 057 928 655,30	7 858 946 709,10	8 075 196 035,48
2/ Résultat avant impôts	3 081 317 638,98	2 104 800 163,26	2 278 136 104,29
3/ Impôts sur les résultats	1 088 920 897,06	777 328 905,44	865 019 456,60
4/ Bénéfices distribués			
5/ Résultats non distribués : (mis en réserves ou instance d'affectation)	4 331 081 380,40	4 119 469 705,01	3 993 485 037,27
<b>RÉSULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL)</b>			
1/ Résultat net par action ou part sociale	85,03	56,65	60,31
2/ Bénéfices distribués par action ou part sociale			
<b>PERSONNEL</b>			
1/ Montant des salaires bruts de l'exercice	424 472 744,02	429 643 221,39	429 994 304,84
2/ Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	1 079	1 037	1 023

**C4 : TABLEAU DES OPÉRATIONS EN DEVISES COMPTABILISÉES PENDANT  
L'EXERCICE au 31 décembre 2023**

NATURE	Entrée contre - valeur en DH	Sortie contre - valeur en DH
Financement permanent		
Immobilisations brutes		100 939 737,20
Rentrées sur immobilisations		
Remboursement des dettes de financement		
Dividendes		
Produits	273 921 122,87	
Charges d'exploitation		87 582 501,13
Charges financières		1 489 058,59
<b>TOTAL DES ENTRÉES</b>	<b>273 921 122,87</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>190 011 296,92</b>
<b>BALANCE DEVISES</b>	<b>-83 909 825,95</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>190 011 296,92</b>	<b>190 011 296,92</b>

## C5: DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2023

### I - DATATION

Date de clôture (1) Le 31 / 12 / 23

Date d'établissement des états de synthèse (2)

27/03/2024

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états du synthèse

### II - ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1<sup>ère</sup> COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indication des événements
	* Favorables Néant
	* Défavorables Néant

# COMPTES CONSOLIDÉS

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE au 31 décembre 2023

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31-déc-23	31-déc-22
<b>ACTIF</b>		
Goodwill	7 372 391	7 372 391
Immobilisations incorporelles	101 464	106 651
Immobilisations corporelles	10 300 018	10 806 536
Immobilisations en droit d'usage	53 683	52 471
Participations dans les entreprises associées	72 137	71 806
Autres actifs financiers	92 715	96 706
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Prêts et créances non courants	92 715	96 706
Dont Titres disponibles à la vente		
Créances d'impôt et taxes	14 039	51 664
Impôts différés actifs	3	149
Autres débiteurs non courants		
<b>Actifs non-courants</b>	<b>18 006 450</b>	<b>18 558 374</b>
Autres actifs financiers courants		
Dont Prêts et créances		
Stocks et en-cours	644 907	625 726
Créances clients	1 032 640	914 938
Autres débiteurs courants	302 112	292 372
Trésorerie et équivalent de trésorerie	153 686	139 957
Actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Actifs courants</b>	<b>2 133 345</b>	<b>1 972 993</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>20 139 795</b>	<b>20 531 367</b>
<b>PASSIF</b>		
Capital	702 937	702 937
Primes d'émission et de fusion	2 618 038	2 618 038
Réserves	6 548 265	6 627 915
Écarts de conversion		
Résultats net part du groupe	1 547 820	1 391 685
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires de la société mère</b>	<b>11 417 059</b>	<b>11 340 575</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>11 417 059</b>	<b>11 340 575</b>
Provisions non courantes	149 097	162 423
Avantages du personnel	619 036	703 632
Dettes financières non courantes	4 824 729	5 186 200
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	4 785 971	5 147 838
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 758	38 362
Dont Autres dettes		
Dettes d'impôts société		
Impôts différés passifs	1 017 957	1 009 146
<b>Passifs non courants</b>	<b>6 610 819</b>	<b>7 061 401</b>
Provisions courantes	94 281	164 852
Dettes financières courantes	319 717	480 036
Dont Instruments dérivés de couverture		
Dont Dettes envers les établissements de crédit	304 794	465 929
Dont Dettes représentées par un titre		
Dont Dettes liées aux contrats de location financement		
Dont Dettes liées aux contrats à droit d'usage	14 923	14 107
Dont Autres dettes		
Dettes fournisseurs courantes	879 883	831 699
Autres créditeurs courants	818 036	652 804
Passifs liés aux actifs non courants détenus en vue de la vente		
<b>Passifs courants</b>	<b>2 111 917</b>	<b>2 129 391</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>	<b>20 139 795</b>	<b>20 531 367</b>

**COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 31 décembre 2023**

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

Exercice clos	31-déc-23	31-déc-22
Chiffre d'affaires	8 212 021	7 985 055
Autres produits de l'activité		
<b>Produits des activités ordinaires</b>	<b>8 212 021</b>	<b>7 985 055</b>
Achats	(2 788 543)	(2 761 898)
Autres charges externes	(1 078 678)	(1 049 879)
Frais de personnel	(629 974)	(607 893)
Impôts et taxes	(66 279)	(62 796)
Amortissements et provisions d'exploitation	(715 084)	(579 178)
Autres produits et charges d'exploitation	44 056	(227 641)
<b>Charges d'exploitation courantes</b>	<b>(5 234 502)</b>	<b>(5 289 285)</b>
<b>Résultat d'exploitation courant</b>	<b>2 977 519</b>	<b>2 695 770</b>
Cessions d'actifs	3 485	3 539
Cessions de filiales et participations		4 804
Autres produits et charges d'exploitation non courants	(395 604)	(198 068)
<b>Autres produits et charges d'exploitation</b>	<b>(392 119)</b>	<b>(189 725)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>2 585 400</b>	<b>2 506 045</b>
Coût de l'endettement financier net		
Autres produits financiers	11 478	8 513
Autres charges financières	(208 543)	(228 086)
<b>Résultat financier</b>	<b>(197 065)</b>	<b>(219 573)</b>
<b>Résultat avant impôt des entreprises intégrées</b>	<b>2 388 335</b>	<b>2 286 472</b>
Impôts sur les bénéficiaires	(881 641)	(783 203)
Impôts différés	27 763	(125 134)
Résultat net des entreprises intégrées	1 534 457	1 378 135
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	13 363	13 550
Résultat net des activités poursuivies	1 547 820	1 391 685
Résultat net des activités abandonnées		
<b>Résultat de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 547 820</b>	<b>1 391 685</b>
Intérêts minoritaires		
<b>Résultat net - Part du Groupe</b>	<b>1 547 820</b>	<b>1 391 685</b>
Résultat net par le nombre moyen d'actions de la période		
- de base	66,4	59,7
- dilué	66,4	59,7

**ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ au 31 décembre 2023**

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31-déc-23	31-déc-22
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 547 820</b>	<b>1 391 685</b>
Gains et pertes actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	105 122	81 832
Impôt différé sur les gains et pertes actuariels des engagements postérieurs à l'emploi	(36 720)	(25 092)
Changement de périmètre		
Autres ajustements	(643)	(456)
Autres éléments du résultat global pour la période, nets d'impôts différés	67 760	56 285
<b>Résultat global de la période</b>	<b>1 615 579</b>	<b>1 447 969</b>
Dont part du groupe	1 615 579	1 447 969
Dont part des minoritaires		

**ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ au 31 décembre 2023**

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)

	31-déc-23	31-déc-22
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 547 820</b>	<b>1 391 685</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie et/ou non liés à l'activité		
Dotations aux amortissements et provisions, pertes de valeur	802 578	698 908
Résultats des sociétés mises en équivalence	(13 363)	(13 550)
Résultats de cession et des pertes et profits de dilution	1 232	(8 343)
Produits des dividendes	(1)	
<b>Capacité d'autofinancement</b>	<b>2 338 266</b>	<b>2 068 700</b>
Incidence de la variation du BFR	144 027	(529 770)
Impôts différés	(27 763)	125 134
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>	<b>2 454 530</b>	<b>1 664 064</b>
Incidence des variations de périmètre		
Acquisition d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	(367 658)	(610 415)
Acquisition d'actifs financiers		
Variation des autres actifs financiers	4 591	6 256
Cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières	10 308	3 592
Dividendes reçus	12 398	9 168
Intérêts financiers des dettes de location		
<b>Flux net de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>	<b>(340 362)</b>	<b>(591 399)</b>
Augmentation de capital		
Dividendes payés aux actionnaires de la société mère	(1 539 094)	(1 539 093)
Remboursement d'emprunts	(961 867)	(238 931)
Dividendes payés aux minoritaires		
Émission de nouveaux emprunts	600 000	
Remboursement des dettes de location	1 106	(3 345)
Variation des comptes courants associés	(39 450)	
Réduction de capitaux propres		
<b>Flux net de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>(1 939 305)</b>	<b>(1 781 369)</b>
Incidence de la variation des taux de change		
Incidence de changement des méthodes et principes comptables		
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>174 864</b>	<b>(708 704)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à l'ouverture	(325 972)	382 732
Trésorerie et équivalents de trésorerie net à la clôture	(151 108)	(325 972)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>174 864</b>	<b>(708 704)</b>

**ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2023**

(EN MILLIERS DE DIRHAMS)	CAPITAL	PRIMES D'ÉMISSION ET DE FUSION	ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE	RÉSERVES CONSOLIDÉES	RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	TOTAL PART DU GROUPE	INTÉRÊT MINORITAIRE	TOTAL
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2022</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>8 120 361</b>		<b>11 431 699</b>		<b>11 431 699</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 093		-1 539 093		-1 539 093
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				56 740	1 391 685	1 448 425		1 448 425
Écarts de conversion								
Autres variations				-456		-456		-456
<b>Au 31 Décembre 2022</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>6 637 552</b>	<b>1 391 685</b>	<b>11 340 575</b>		<b>11 340 575</b>
<b>Au 1<sup>er</sup> janvier 2023</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>8 029 237</b>		<b>11 340 575</b>		<b>11 340 575</b>
Variation de capital								
Dividendes distribués				-1 539 094		-1 539 094		-1 539 094
Titres d'autocontrôle								
Variation de périmètre								
Produits et charges comptabilisés				68 401	1 547 820	1 616 221		1 616 221
Écarts de conversion								
Autres variations				-643		-643		-643
<b>Au 31 Décembre 2023</b>	<b>702 937</b>	<b>2 618 038</b>	<b>-9 637</b>	<b>6 557 902</b>	<b>1 547 820</b>	<b>11 417 059</b>		<b>11 417 059</b>

# RÉSUMÉ DES NOTES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ	135
NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	135
NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	136
NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE	143
NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES	143
NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES	144
NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS	144
NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION	145
NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	145
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER	146
NOTE 11. IMPÔTS	146
NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION	147
NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)	148
NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	149
NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	150
NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION	152
NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	153
NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS	155
NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS	155
NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	156
NOTE 21. TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	156
NOTE 22. PROVISIONS	156
NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL	157
NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES	158
NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	158
NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS	159
NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN	159
NOTE 28. PARTIES LIÉES	160
NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLÔTURE	161

## NOTE 1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

LafargeHolcim Maroc est une société anonyme de droit marocain. Elle a été constituée en 1981. Son siège social est situé au 6, route de Mekka – Quartier Les Crêtes à Casablanca.

Premier cimentier marocain, LafargeHolcim Maroc dispose d'une capacité de production supérieure à 13,5 millions de tonnes par an. Le groupe LafargeHolcim Maroc est organisé en deux branches d'activités : Ciments et autres (Granulats, Bétons, Valorisation des déchets industriels et Trading).

L'action LafargeHolcim Maroc est cotée à la Bourse de Casablanca depuis 1997.

Les termes "LafargeHolcim Maroc" et "la société mère", utilisés ci-après, font référence à la société anonyme de droit marocain (hors filiales consolidées). Le terme "Groupe" fait référence à l'ensemble économique composé de la Société LafargeHolcim Maroc et de ses filiales consolidées. Les états financiers sont présentés en dirhams arrondis au millier le plus proche.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration 27 mars 2024.

## NOTE 2. ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE

### FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

À fin décembre 2023, le chiffre d'affaires consolidé s'établit à 8 212 MDH, enregistrant une progression de +2,8%.

- Le résultat d'exploitation courant s'élève à 2 978 MDH à fin décembre 2023, en progression de +10,5% par rapport à la même période en 2022.

Cette évolution est liée principalement à la hausse du chiffre d'affaires ainsi qu'à l'optimisation des coûts de production et à la consolidation de la performance opérationnelle.

- Le résultat net consolidé à 1 548 MDH en 2023, est en hausse de +11,2% par rapport à 2022 en raison de l'évolution favorable du résultat d'exploitation et de la révision, en 2022, de la base d'impôt différé suite à la hausse progressive de l'IS de 2023 à 2025 prévue dans la loi de finance 2023.

- Le retour sur capitaux investis s'établit à 9,8%.

### PERSPECTIVES

Le secteur cimentier marocain devrait connaître des perspectives favorables avec l'impact positif attendu sur le marché de la construction du programme d'aide directe au logement et de l'organisation de la CAN 2025 et de la coupe du monde 2030 au Maroc.

Dans ce contexte, LafargeHolcim Maroc poursuit ses efforts de différenciation commerciale et d'optimisation de coûts, tout en continuant la réalisation d'avancées importantes de son programme de développement durable telles que l'élargissement de la gamme de produits à faible empreinte carbone (notamment les gammes ECOPact et ECOPlanet), l'amélioration de l'efficacité énergétique, le développement de la biodiversité dans les carrières ou l'optimisation de la consommation d'eau des sites industriels.

Par ailleurs, l'entreprise accélère la mise en œuvre de sa feuille de route de décarbonation, en maximisant l'utilisation de l'électricité verte (85% de la consommation en 2023) et des combustibles de substitution et en optimisant la formulation de ses produits.

### PÉRIMÈTRE

Le périmètre consolidé de LafargeHolcim Maroc comprend les sociétés suivantes :

Société	Activité	% d'intérêt	Méthode de consolidation
LafargeHolcim Maroc	Ciment, béton et granulats	100,00%	Intégration globale
Geocycle Maroc	Autres	100,00%	Intégration globale
Centrale Marocaine de Construction	Autres	100,00%	Intégration globale
Lafarge Ciments Sahara	Ciment	100,00%	Intégration globale
Andira	Autres	100,00%	Intégration globale
Lubasa Maroc	Ciment	100,00%	Intégration globale
Lafarge Calcinor	Autres	50,00%	Mise en équivalence
CBM	Ciment	50,00%	Mise en équivalence
MATEEN	Autres	33,33%	Mise en équivalence
Ceval	Autres	33,33%	Mise en équivalence

## NOTE 3. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 3.1. Référentiel comptable

En application de l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et conformément aux dispositions de l'article 6, de la circulaire n°07/09 de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) du 26 juin 2009, les états financiers consolidés du Groupe LafargeHolcim Maroc sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne au 31 décembre 2023 et telles que publiées à cette même date.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

Les principes comptables retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2023 sont conformes à ceux retenus pour la préparation des états financiers au 31 décembre 2022.

Le Groupe n'a pas anticipé de normes, d'amendements et d'interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2023.

### 3.2. Bases d'évaluation

Les comptes consolidés sont établis selon la convention du coût historique conformément aux principes édictés par les IFRS, à l'exception de :

- Les instruments financiers dérivés évalués à la juste valeur ;
- Les investissements détenus à des fins de négociation et les actifs financiers détenus en vue de la vente évalués à la juste valeur ;
- Les actifs et les passifs faisant l'objet de couverture pour tenir compte des variations des justes valeurs des risques couverts, évalués à la juste valeur.

### 3.3. Utilisation d'estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés, en conformité avec les normes comptables internationales en vigueur, a conduit le Groupe à faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les états financiers et les notes les accompagnants.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur l'évolution des engagements envers les salariés, les goodwill, les provisions et les stocks.

#### a) Dépréciation des stocks

Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus bas de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Le calcul de dépréciation des stocks est fondé sur une analyse des changements prévisibles de la demande, des technologies ou du marché afin de déterminer les stocks obsolètes ou en excès.

Les dépréciations sont comptabilisées parmi les charges d'exploitation courantes.

#### b) Dépréciation des créances clients et des prêts

Pour la dépréciation des créances clients et des prêts, le Groupe applique l'approche simplifiée fondée sur les pertes de crédit attendues, qui se traduit par la dépréciation des créances non encore échues.

#### c) Goodwill, immobilisations incorporelles et immobilisations corporelles

Le Groupe a à son actif des immobilisations incorporelles acquises en espèces ou par le biais d'opérations de regroupement d'entreprises ainsi que les goodwill en résultant.

Outre les tests de dépréciation annuels relatifs au goodwill, il est procédé à des tests ponctuels en cas d'indice de perte de valeur des actifs incorporels détenus. Les dépréciations éventuelles sont déterminées à partir de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus qui sont obtenus à partir des budgets et prévisions et/ou de valeurs de marché des actifs concernés. Une évolution des conditions de marché ou des perspectives attendues peuvent avoir une incidence sur les flux de trésorerie initialement estimés et peuvent donc conduire à revoir et à modifier la dépréciation comptabilisée précédemment.

Pour les immobilisations corporelles, les principales hypothèses et estimations qui sont prises en compte dans la détermination de la valeur recouvrable sont les perspectives de marché, l'obsolescence et la valeur de réalisation en cas de cession ou de liquidation. Toute modification de ces hypothèses peut avoir un effet significatif sur le montant de la valeur recouvrable et pourrait conduire à revoir la valeur des pertes de valeur comptabilisées.

#### d) Provisions

Le montant des provisions comptabilisé par le Groupe est basé sur la meilleure estimation de la sortie d'avantages économiques futurs à la date où le Groupe a comptabilisé cette obligation. Le montant des provisions est ajusté à chaque date de clôture en tenant compte de l'évolution éventuelle de l'estimation de la sortie d'avantages futurs attendus.

Lorsque l'effet temps est significatif sur l'évaluation d'une obligation de sortie d'avantages futurs, les provisions sont actualisées, l'effet de désactualisation étant comptabilisé ultérieurement en charges financières.

#### e) Impôts différés

Les impôts différés actifs comptabilisés résultent pour l'essentiel des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs. Les actifs relatifs au report en avant des pertes fiscales sont reconnus s'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les estimations de bénéfices futurs sont réalisées à partir des budgets et prévisions de résultats comptables, ajustés des ajustements fiscaux. Ces estimations sont réalisées sur la base d'hypothèses de marché qui pourraient ne pas être confirmées dans le futur.

Les actifs et passifs d'impôts différés, quelque soit leur échéance, doivent être compensés lorsqu'ils sont prélevés par la même autorité fiscale et concernent une même entité fiscale qui dispose du droit de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles. Ainsi, chaque entité du Groupe a procédé à la compensation de ces impôts différés actifs et passifs.

#### f) Provision pour retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le Groupe participe à des régimes de retraites à cotisations définies. Par ailleurs, certains autres avantages postérieurs à l'emploi tels que la couverture médicale et les indemnités de départ en retraite font l'objet de provisions. L'ensemble de ces engagements est calculé sur le fondement de calculs actuariels reposant sur des hypothèses telles que le taux d'actualisation, le taux d'inflation médicale, les augmentations de salaires futurs, le taux de rotation du personnel et les tables de mortalité. Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement.

#### g) Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété du bien.

#### h) Juste valeur des dérivés et des autres instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide des techniques d'évaluation. Le Groupe sélectionne les méthodes et retient les hypothèses qui lui paraissent les plus adéquates en se basant principalement sur les conditions de marché existant à la date de chaque clôture.

## 3.4. Principes de consolidation

### 3.4.1. Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif de fait ou de droit sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de ses activités. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

Le contrôle est présumé exister lorsque la mère détient, directement ou indirectement par l'intermédiaire de filiales, plus de la moitié des droits de vote d'une entité, sauf si dans des circonstances exceptionnelles où il peut être clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.

Pour déterminer si une entité du groupe exerce un contrôle sur une autre, il est tenu compte également de l'existence et de l'effet des droits de vote potentiels exerçables à la date d'arrêt des comptes. Cependant, la répartition entre le pourcentage d'intérêt du groupe et les intérêts minoritaires est déterminée sur la base du pourcentage actuel d'intérêt. La quote-part de résultat net et de capitaux propres est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

### 3.4.2. Participations dans les entreprises associées et coentreprises

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- le Groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes; ou
- le Groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

### 3.4.3. Exclusions du périmètre de consolidation

Conformément aux dispositions des IFRS, il n'y a pas d'exemption au périmètre de consolidation du Groupe.

### 3.4.4. Retraitements de consolidation

Toutes les transactions intragroupes, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les créances, dettes, produits et charges réciproques sont éliminés en totalité pour les entreprises intégrées globalement.

Pour les transactions avec les actionnaires minoritaires, le Groupe applique les mêmes principes et méthodes comptables que pour des transactions avec des tiers externes au Groupe.

### 3.4.5. Date de clôture

Toutes les sociétés du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2023.

### 3.5. Conversion des états financiers et des opérations en monnaies étrangères

La monnaie fonctionnelle de la société LafargeHolcim Maroc est le dirham, c'est également la monnaie de présentation des comptes consolidés du Groupe. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et les passifs libellés en devises étrangères sont évalués au cours en vigueur à la date de clôture et au cours de la couverture qui leur est affectée le cas échéant.

Les différences de change correspondantes sont enregistrées au compte de résultat, les variations de juste valeur des instruments de couverture sont enregistrées conformément au traitement décrit dans la note 3.15.2.

### 3.6. Regroupements d'entreprises

Règles spécifiques à la première adoption : les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition (1<sup>er</sup> janvier 2006) n'ont pas été retraités conformément à l'option offerte par IFRS 1.

#### Regroupements postérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006 :

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement directement attribuables au regroupement d'entreprises.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Lorsqu'il en résulte une différence négative (goodwill négatif), elle est comptabilisée immédiatement en résultat. Lorsque le Groupe prend le contrôle d'une entreprise en une seule opération, la part des actifs et des passifs revenant aux minoritaires est également comptabilisée à sa juste valeur. Il suit les principes définis dans le paragraphe « 3.7 Goodwill ».

### 3.7. Goodwill

Le goodwill est évalué dans la monnaie fonctionnelle de l'entité acquise. Il est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les acquisitions ayant eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains (avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité - CNC). Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1<sup>er</sup> janvier 2006 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

### 3.8. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est indéfinie, ne sont pas amorties mais font l'objet, tous les ans, de tests de perte de valeur ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Le cas échéant, une perte de valeur est enregistrée.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles sont essentiellement des logiciels amortis par annuités constantes sur une durée n'excédant pas sept ans.

### 3.9. Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés.

Les éventuels coûts d'emprunt liés au financement des investissements importants, encourus pendant la période de construction, sont considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'actif.

Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Les terrains de carrières sont amortis en fonction des tonnages extraits pendant l'exercice rapportés à la capacité d'extraction totale estimée de la carrière sur sa durée d'exploitation ;
- Les autres terrains ne sont pas amortis ;
- Les bâtiments administratifs sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée selon la décomposition suivante : gros œuvres – charpente métallique : 50 ans, étanchéité, toiture et autres : 10 ans, agencements et aménagements : 15 ans, installations techniques fixes : 25 ans, menuiserie : 15 ans ;
- Les bâtiments industriels sont amortis sur une durée d'utilité allant de 20 à 30 ans ;
- Les matériels, équipements et installations sont amortis linéairement sur leur durée de vie estimée allant de huit à trente ans.

Le mode d'amortissement retenu par le Groupe est le mode linéaire.

### 3.10. Contrats de location

La norme IFRS 16, qui remplace la norme IAS 17 – Contrats de location et ses interprétations, établit les principes de comptabilisation des contrats de location et introduit des modifications importantes pour la comptabilisation des contrats par le preneur, en supprimant pour ces derniers la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement.

En application de la nouvelle norme, tous les contrats de location sont comptabilisés au bilan, par la constatation d'un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué, en contrepartie d'une dette locative correspondant à la valeur actualisée des loyers à payer sur la durée raisonnablement certaine de location.

IFRS 16 affectera également la présentation de ces opérations au compte de résultat (comptabilisation d'une charge d'amortissements et d'une charge d'intérêts, en remplacement de la charge de loyers) et au tableau des flux de trésorerie (les paiements locatifs, représentatifs du paiement du remboursement de la dette, affecteront les flux de financement et non plus les flux opérationnels).

Le groupe a opté pour la méthode rétrospective simplifiée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 et utilise des taux d'actualisation correspondant à la durée résiduelle des contrats en date de transition sans retraitement de la période comparative conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 16.

### 3.11. Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs

Concernant les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles, la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » précise que lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché indiquent un risque de dépréciation de ces immobilisations, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à leur valeur recouvrable (la plus élevée de la valeur d'utilité et de la juste valeur diminuée des coûts de vente) pouvant conduire à la comptabilisation d'une perte de valeur. La valeur d'utilité est estimée en calculant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. La juste valeur repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables (données de marché, transactions récentes ...).

La fermeture planifiée de certains sites, des réductions d'effectifs complémentaires ainsi que la révision à la baisse des perspectives de marché peuvent, dans certains cas, être considérées comme des indices de perte de valeur.

Ainsi, conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Pour les besoins de ce test, les valeurs d'actifs sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Une UGT est le plus petit groupe d'actifs générant des flux de trésorerie de manière autonome et correspond au niveau selon lequel le Groupe organise ses activités et analyse ses résultats dans son reporting interne.

Le Groupe a déterminé que le plus petit niveau auquel les actifs pouvaient être testés pour perte de valeur était une activité.

Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu sur la valeur au bilan du goodwill. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leur valeur comptable.

La valeur recouvrable d'une UGT correspond au montant le plus élevé entre sa valeur d'utilité (flux de trésorerie futurs actualisés) et sa juste valeur sur le marché.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation, sur une durée de trois ans extrapolée pour trois autres années et d'une valeur terminale. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs et le coût moyen pondéré du capital diffèrent en fonction des UGT et des secteurs d'activités dans lesquels elles interviennent.

Conformément à la norme IAS 36, les provisions pour dépréciation des goodwill sont irréversibles. Les provisions pour dépréciation relatives aux autres immobilisations corporelles sont quant à elles réversibles dès lors qu'il y a un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif.

### 3.12. Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés, satisfont aux critères d'une telle classification si leur valeur comptable sera principalement recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente, et dont on s'attend à ce que la vente soit conclue dans un délai de douze mois à compter de la date où l'actif ou groupe d'actifs a été qualifié d'actif non courant destiné à être cédé.

Le Groupe évalue à chaque date d'arrêt s'il est engagé dans un processus de sortie d'actif ou d'activité et présente ces derniers, le cas échéant, en « actifs destinés à être cédés ».

Ces actifs détenus en vue de la vente sont présentés séparément des autres actifs au bilan. Les éventuelles dettes liées à ces actifs destinés à être cédés sont également présentées sur une ligne distincte au passif du bilan.

Les actifs détenus en vue de la vente et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au plus faible de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de sortie. À compter de la date d'une telle classification, l'actif cesse d'être amorti.

Une activité abandonnée représente une activité ou une zone géographique significative pour le Groupe faisant soit l'objet d'une cession soit d'un classement en actifs détenus en vue de la vente. Les résultats des activités abandonnées sont présentés, au compte de résultat, distinctement du résultat des activités poursuivies.

### 3.13. Stocks

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût de revient ou de leur valeur nette de réalisation.

Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou aux coûts de production encourus pour amener les stocks dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent. Ces derniers comprennent, sur la base d'un niveau normal d'activité, les charges directes et indirectes de production. Les coûts de revient sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité diminué des coûts estimés pour achever les produits et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

### 3.14. Titres d'autocontrôle et actions propres

Les titres d'autocontrôle et actions propres détenus par le Groupe sont enregistrés en diminution des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Les variations de juste valeur au cours de la période de détention ne sont pas comptabilisées. Les cessions ultérieures sont imputées directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

### 3.15. Actifs financiers

Les actifs financiers doivent être classés selon les quatre catégories suivantes :

- Actifs évalués à la juste valeur en résultat : juste valeur avec variations de juste valeur en résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat. Cette catégorie n'est pas utilisée par le Groupe ;
- Prêts et créances : coût amorti, les provisions pour dépréciation éventuelles sont constatées en résultat ;
- Actifs disponibles à la vente : juste valeur avec variations de juste valeur en capitaux propres, ou en résultat pour provisionner une dépréciation objective durable (six mois) ou significative (baisse supérieure à 20%) et dans ce cas toute baisse ultérieure sera portée en résultat tandis que toute hausse ultérieure sera portée en capitaux propres.

#### 3.15.1. Évaluation des créances clients et actifs financiers non courants

Les créances clients, prêts et autres actifs financiers non courants sont considérés comme des actifs émis par l'entreprise et sont comptabilisés selon la méthode du coût amorti. Ils peuvent, par ailleurs, faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsqu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer les montants dus dans les conditions initialement prévues lors de la transaction.

L'analyse du risque crédit client est réalisée selon une procédure interne bien définie qui met en place des lignes directrices claires, des examens réguliers en matière de crédit et un suivi rigoureux des créances douteuses. Le Groupe applique une approche simplifiée basée sur les pertes attendues à maturité conformément à IFRS 9.

#### 3.15.2. Instruments dérivés

Le groupe détient des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de réduire son exposition aux risques de change sur ses engagements fermes ou hautement probables.

Des contrats à terme de devises sont utilisés pour couvrir l'exposition au risque de change.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur juste valeur sur les lignes instruments dérivés en actifs financiers courants ou non courants ou passifs financiers courants ou non courants. L'impact comptable des variations de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistré en résultat.

### 3.16. Valeurs mobilières de placement

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation » et IFRS 9 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Aucun placement n'est analysé comme étant détenu jusqu'à l'échéance. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat (en autres produits et charges financiers).

### 3.17. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie et équivalents de trésorerie figurant au bilan, comprend la trésorerie (fonds en caisse et dépôts à vue) ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

### 3.18. Impôts différés

Le Groupe comptabilise les impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux votés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice en fonction des juridictions fiscales.

Le montant d'impôts différés est déterminé pour chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit imposable futur déterminé avec suffisamment de précision sera dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt exigible si, et seulement si, cette entité :

**(a)** a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés ; et

**(b)** a l'intention, soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Une entité du Groupe doit compenser les actifs et passifs d'impôt différé si, et seulement si, cette entité :

**(a)** a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ; et

**(b)** les actifs et passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

Ainsi, les soldes nets d'impôts différés sont déterminés au niveau de chaque entité fiscale.

### 3.19. Avantages du personnel

Les engagements du Groupe au titre des régimes de couverture maladie à prestations définies et des indemnités de fin de carrière sont déterminés, conformément à la norme IAS 19, sur la base de la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des conditions économiques propres au Maroc. Les engagements sont couverts par des provisions inscrites au bilan au fur et à mesure de l'acquisition des droits par les salariés. Les provisions sont déterminées de la façon suivante :

- La méthode actuarielle utilisée est la méthode dite des unités de crédits projetés (« projected unit credit method ») qui stipule que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale. Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de frais de gestion et de projection des salaires futurs...
- Les écarts actuariels résultent des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'une année sur l'autre dans l'évaluation des engagements et des actifs de couverture ainsi que des conditions de marché effectivement constatées par rapport à ces hypothèses. Ces écarts sont immédiatement enregistrés dans la période de leur constatation en contrepartie des capitaux propres, le Groupe appliquant l'option proposée par l'amendement de l'IAS 19.

Au compte de résultat sont reportés les coûts des services rendus qui constatent l'augmentation des obligations liée à l'acquisition d'une année d'ancienneté supplémentaire et la charge d'intérêt sur l'obligation qui traduit la désactualisation des obligations. L'ensemble de ces effets est comptabilisé dans le résultat d'exploitation.

Les indemnités de départ en retraite font également l'objet d'une provision. Cette dernière est évaluée en tenant compte de la probabilité de la présence des salariés dans le Groupe, à leur date de départ en retraite. Cette provision est actualisée.

### 3.20. Provisions

Le Groupe comptabilise une provision lorsqu'il existe une obligation légale ou implicite, résultant d'événements passés et dont l'extinction devrait se traduire par une sortie de ressources représentative d'avantages économiques du Groupe.

#### Provisions pour restructuration

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan comme notamment les indemnités de licenciement, les préretraites, les préavis non effectués et les autres coûts directement liés aux fermetures de sites.

#### Provisions pour réaménagement des sites

Lorsqu'une obligation légale, contractuelle ou implicite rend nécessaire le réaménagement des terrains de carrières, une provision pour frais de remise en état est comptabilisée en coûts des biens vendus. Elle est comptabilisée sur la durée d'exploitation de la carrière en fonction du niveau de production et d'avancement de l'exploitation du site. La provision évaluée site par site est estimée à partir de la valeur actuelle des coûts attendus des travaux de réaménagement.

### 3.21. Passifs financiers

Les passifs financiers concernent essentiellement les dettes fournisseurs et les autres crédateurs. Ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti.

### 3.22. Produits des activités ordinaires

Conformément à IFRS 15, l'ensemble des contrats de LafargeHolcim Maroc avec ses clients répond aux critères énoncés par la norme à savoir la substance commerciale des contrats, l'approbation des modalités du contrat clairement identifiées par les différentes parties (prix, produit et/ou prestation, conditions et modalités de paiement).

IFRS 15 n'a pas d'impact matériel sur LafargeHolcim Maroc puisque plus de 99 % des ventes du Groupe concernent des livraisons de ciment, de granulats et de béton à un moment précis.

Les produits des activités ordinaires sont composés de la valeur hors taxes des biens et services vendus par les sociétés intégrées dans le cadre normal de leur activité après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la date où la majorité des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés (généralement, à la date du transfert de propriété des produits).

Le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir nette des remises ou rabais commerciaux. Les coûts de transport et de manutention facturés aux clients sont compris dans les produits des activités ordinaires. Les coûts de transport supportés par le Groupe sont inclus dans le coût des biens vendus.

### 3.23. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat. À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

## NOTE 4. ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU COURS DE LA PÉRIODE

### 4.1. Entrée de périmètre

Le périmètre du Groupe n'a connu aucune entrée en périmètre au cours de l'année 2023.

### 4.2. Cessions

Le Groupe n'a cédé aucune entité au cours de l'année 2023.

### 4.3. Acquisitions

Le Groupe n'a acquis aucune entité au cours de l'année 2023.

## NOTE 5. INFORMATIONS SECTORIELLES

### 5.1. Niveaux d'information sectorielle

Les niveaux d'information sectorielle retenus par le Groupe LafargeHolcim Maroc sont les secteurs d'activité et géographique.

Un secteur d'activité est un sous-ensemble d'une entreprise qui est exposé à des risques et à une rentabilité différente des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est organisé autour de deux secteurs d'activité :

- La branche « Ciments » produit et vend une large gamme de ciments adaptée aux besoins du secteur de la construction ;
- La branche « Autres » regroupe la production et la vente des granulats, du béton prêt à l'emploi, des produits dérivés du béton et des autres produits et services pour l'activité de revêtement routier, la valorisation des déchets industriels et ménagers ainsi que les activités de trading ;

Les principes comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs sont identiques à ceux qui sont présentés dans la Note 3 de ce document.

Les ventes et transferts entre les secteurs sont réalisés aux prix de marché.

### 5.2. Informations par secteur d'activité

Les principaux agrégats du Compte de résultat se décomposent comme suit entre les différents secteurs d'activité :

#### Au 31 décembre 2023

Décembre 2023 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 849 163	620 477	-257 619	8 212 021
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7 849 163</b>	<b>620 477</b>	<b>-257 619</b>	<b>8 212 021</b>
Résultat des activités opérationnelles	2 620 882	-35 482		2 585 400
Résultat financier	-197 065			-197 065
Résultat des mises en équivalence	13 363			13 363
Impôts	853 878			853 878
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 583 302</b>	<b>-35 482</b>		<b>1 547 820</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>				

**Au 31 décembre 2022**

Décembre 2022 En Milliers de MAD	CIMENTS	Autres	Éliminations inter-secteur	Total
Chiffre d'affaires	7 594 596	641 316	-250 857	7 985 055
Autres produits de l'activité				
<b>Total produits des activités ordinaires</b>	<b>7 594 596</b>	<b>641 316</b>	<b>-250 857</b>	<b>7 985 055</b>
Résultat des activités opérationnelles	2 518 120	-12 075		2 506 045
Résultat financier	-219 573			-219 573
Résultat des mises en équivalence	13 550			13 550
Impôts	908 337			908 337
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>	<b>1 403 760</b>	<b>-12 075</b>		<b>1 391 685</b>
<b>Résultat net des activités abandonnées</b>				

Le Groupe a réalisé des opérations d'exportation vers l'Afrique de l'Ouest.

Décembre 2023 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 961 489	250 532	8 212 021
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>8 212 021</b>

Décembre 2022 En Milliers de MAD	MAROC	AFRIQUE DE L'OUEST	Total
Chiffre d'affaires	7 763 366	221 689	7 985 055
Autres produits de l'activité			
<b>Total produits des activités ordinaires</b>			<b>7 985 055</b>

**NOTE 6. ACHATS ET AUTRES CHARGES EXTERNES**

Les achats et les autres charges externes se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Achats de marchandises	10 141	10 590
Achats de matières premières	2 778 402	2 751 308
<b>Achats</b>	<b>2 788 543</b>	<b>2 761 898</b>
Loyers opérationnels	18 160	18 426
Entretien et réparations	108 183	103 824
Rémunération de personnel extérieur à l'entreprise	2 196	1 597
Charges externes diverses	950 139	926 032
<b>Autres charges externes</b>	<b>1 078 678</b>	<b>1 049 879</b>
<b>Total Achats et Autres charges externes</b>	<b>3 867 221</b>	<b>3 811 777</b>

**NOTE 7. FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIFS****7.1. Frais de personnel**

Les charges de personnel de l'exercice sont détaillées, ci-dessous, par nature de coût :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Salaires et traitements	460 532	440 024
Charges sociales et autres	173 066	163 824
Dotations nettes aux provisions pour avantages du personnel	-3 624	4 045
<b>Total</b>	<b>629 974</b>	<b>607 893</b>

**7.2. Effectif**

Les effectifs des différentes activités se ventilent comme suit :

	31-déc-23			31-déc-22			Var %
	Cadres	Non cadres	Total	Cadres	Non cadres	Total	
CIMENTS	278	658	936	286	660	946	-1%
AUTRES	21	93	114	23	92	115	-1%
<b>Total</b>	<b>299</b>	<b>751</b>	<b>1 050</b>	<b>309</b>	<b>752</b>	<b>1 061</b>	<b>-1%</b>

**NOTE 8. AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS D'EXPLOITATION**

Les variations d'amortissements et de provisions ayant un impact sur le résultat d'exploitation courant pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Amortissements nets impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations incorporelles	5 528	7 587
Immobilisations corporelles	711 787	771 980
Immobilisations en droit d'usage	17 617	18 709
Actifs de l'activité minière		
Immeubles de placement		
<b>Total</b>	<b>734 932</b>	<b>798 276</b>
<b>Provisions et Pertes de valeur nettes impactant le résultat d'exploitation courant</b>		
Immobilisations	-29 546	-36 479
Stocks	-1 421	-4 837
Créances	-598	-103 911
Perte de valeur écart d'acquisition		
Provisions pour risques et charges	11 717	-73 871
<b>Total</b>	<b>-19 848</b>	<b>-219 098</b>
<b>Total</b>	<b>715 084</b>	<b>579 178</b>
<b>Dont Amortissements et provisions des activités poursuivies</b>	<b>715 084</b>	<b>579 178</b>
<b>Dont Amortissements et provisions des activités non poursuivies</b>		

Une description des variations d'amortissement et de perte de valeur des immobilisations est incluse dans les notes 14 et 15 de ces états financiers.

Le détail des variations des pertes de valeur relative aux stocks et aux créances est inclus dans les notes 18 et 19 de ces états financiers.

Les mouvements de provisions pour risques et charges sont détaillés dans la note 21 de ces états financiers.

**NOTE 9. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON COURANTS**

Les autres produits et charges d'exploitation s'analysent de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Cession d'actifs	3 485	3 539
Charges de restructuration		
Cessions de filiales et participations		4 804
Autres produits et charges d'exploitation non courants	-395 604	-198 068
<b>Total produits et charges d'exploitation non courants</b>	<b>-392 119</b>	<b>-189 725</b>

Les autres produits et charges d'exploitation correspondent principalement à des indemnités de départs négociés, à la contribution sociale de solidarité et à une provision pour risque de dépréciation d'actifs.

**NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER**

Le résultat financier aux 31 décembre 2023 et 2022 se décompose de la façon suivante :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Produits d'intérêts</b>	<b>11 478</b>	<b>8 513</b>
<b>Charges d'intérêts</b>	<b>-233 910</b>	<b>-230 820</b>
Dividendes (hors groupe)		
Gains sur titres disponibles à la vente		
Gains de change	5 984	8 698
Reprises financières	70 601	6 881
Autres produits financiers		
Dotations financières	-47 031	-1 176
Perte de valeur des actifs financiers		-1 745
Pertes sur titres disponibles		
Pertes de change	-6 123	-2 986
<b>Autres charges financières</b>	<b>1 936</b>	<b>-6 938</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>25 367</b>	<b>2 734</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-197 065</b>	<b>-219 573</b>

**NOTE 11. IMPÔTS****11.1. Charge d'impôt****11.1.1. Reconnue en compte de résultat**

La charge d'impôt pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022, s'analyse comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Charge d'impôt courant</b>	<b>881 641</b>	<b>783 203</b>
Charge de l'exercice	881 641	783 203
Ajustement de la charge d'impôt provenant d'exercices antérieurs		
<b>(Charges) / produits d'impôts différés</b>	<b>-27 763</b>	<b>125 134</b>
<b>Variations des différences temporaires</b>	<b>-27 763</b>	<b>125 134</b>
Variations des taux d'imposition		
Variation des déficits fiscaux antérieurs		
<b>(Charge) / Produit total d'impôt</b>	<b>853 878</b>	<b>908 337</b>

La charge d'impôt courant correspond aux montants payés ou restant à payer à court terme à l'administration fiscale au titre de la période.

**11.1.2. Impôts différés comptabilisés dans les capitaux propres**

Les impôts différés comptabilisés en capitaux propres se décomposent comme suit :

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Autres réserves		
Gains ou pertes latents sur titres disponibles à la vente - actions		
Gains ou pertes latents sur autres actifs financiers disponibles à la vente		
Gains ou pertes actuariels sur la provision pour couverture de frais de santé	-36 720	-25 092
Réserves de couverture des flux futurs		
Réserves de juste valeur		
<b>Total</b>	<b>-36 720</b>	<b>-25 092</b>

**11.1.3. Impôts différés comptabilisés au bilan**

En Milliers de MAD	Actif		Passif		Net	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
<b>Impôts différés</b>						
Provenant des différences temporaires	3	149	1 017 957	1 009 146	-1 017 954	-1 008 997
Provenant des déficits fiscaux						
Provenant des crédits d'impôt						
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>149</b>	<b>1 017 957</b>	<b>1 009 146</b>	<b>-1 017 954</b>	<b>-1 008 997</b>

**11.1.4. Preuve d'impôt**

La réconciliation du taux effectif d'impôt du Groupe a été effectuée sur la base du taux d'impôt de LafargeHolcim Maroc 32%.

En Milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 547 820</b>	<b>1 391 685</b>
<b>Quote-part du résultat des MEE</b>	<b>13 363</b>	<b>13 550</b>
<b>Résultat hors groupe</b>		
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé (hors S.M.E)</b>	<b>1 534 457</b>	<b>1 378 135</b>
Impôt sur les bénéfices	-881 641	-783 203
Impôts différés	27 763	-125 134
Total charges fiscales consolidées IFRS	-853 878	-908 337
<b>Résultat comptable consolidé IFRS avant impôts</b>	<b>2 388 335</b>	<b>2 286 472</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>-35,75%</b>	<b>-39,73%</b>
<b>Impôt sur différences permanentes</b>	<b>90 835</b>	<b>103 193</b>
<b>Impôt sur perte fiscale</b>		
<b>Ajustement des ID N-1 au taux normal N</b>	<b>-1 499</b>	<b>2 046</b>
<b>Ajustements de la charge d'impôt provenant d'exercice antérieurs</b>		
<b>Incidence du différentiel de taux d'imposition entre les filiales</b>	<b>-14 691</b>	<b>-7 373</b>
<b>Cotisation minimale non activée</b>	<b>102</b>	<b>171</b>
<b>Autres</b>	<b>14 859</b>	<b>101 494</b>
<b>Charge fiscale</b>	<b>-764 272</b>	<b>-708 806</b>
<b>Taux d'impôt</b>	<b>-32,00%</b>	<b>-31,00%</b>

**NOTE 12. RÉSULTAT PAR ACTION**

Le résultat de base par action se présente comme suit :

	2023	2022
<b>Nombre moyen pondéré:</b>		
- d'actions ordinaires émises	23 431 240	23 431 240
- d'actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat		
- d'actions d'auto détention	111 651	111 651
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat de base par action</b>	<b>23 319 589</b>	<b>23 319 589</b>
<b>Nombre d'instruments dilutifs</b>		
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat dilué par action</b>	<b>23 319 589</b>	<b>23 319 589</b>

À ce jour, le Groupe n'a pas émis d'instrument financier ayant un effet dilutif. Dès lors, le résultat de base par action est équivalent au résultat dilué par action.

	2023	2022
Résultat net de l'exercice imputable aux actionnaires de la société-mère	1 547 820	1 391 685
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat par action	23 319 589	23 319 589
<b>Résultat de base par action</b>	<b>66,4 MAD</b>	<b>59,7 MAD</b>
<b>Résultat dilué par action</b>	<b>66,4 MAD</b>	<b>59,7 MAD</b>

**NOTE 13. GOODWILL (ÉCART D'ACQUISITION)**

La société a retenu la juste valeur afin d'appréhender la valeur recouvrable du Goodwill affecté à l'activité ciments, et qui s'élève à 7 372 M MAD au 31 décembre 2023.

La société étant cotée à la Bourse de valeurs de Casablanca, la juste valeur retenue pour la mise en œuvre du test de dépréciation correspond au cours boursier au 31 décembre 2023 qui s'élève à 1 920 MAD/action.

En Milliers de MAD	2023	2022
Au 1 <sup>er</sup> janvier	7 372 391	7 372 391
Valeur brute		
Pertes de valeur cumulées		
Changement de périmètre		
Acquisitions		
Cessions et écarts d'acquisition classés en actifs détenus en vue de la vente		
Écarts de conversion		
Amt/pertes val. écart d'acquisition (goodwill partiel)		
Autres mouvements		
<b>À la clôture de la période</b>	<b>7 372 391</b>	<b>7 372 391</b>
<b>Valeur brute</b>		
<b>Pertes de valeur cumulées</b>		
En Milliers de MAD	2023	2022
LafargeHolcim Maroc	7 372 391	7 372 391
<b>Total</b>	<b>7 372 391</b>	<b>7 372 391</b>

**NOTE 14. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les amortissements et les pertes de valeur de la période sont comptabilisés au niveau des amortissements et provisions d'exploitation.

	Frais de recherche & développement	Logiciels	Concessions, brevets & droits similaires	Actif incorporel de l'activité minière	Concession	Autres immobilisations incorporelles	Marques amortissables	Total
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>		107 790	50 101			108 143		266 034
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements		-106 949				113 501		6 552
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>		841	50 101			221 644		272 586
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>		841	50 101			221 644		272 586
Acquisitions								
Variation de périmètre								
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente								
Réévaluation des immos								
Écarts de conversion								
Autres mouvements			341					341
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>		841	50 442			221 644		272 927
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>								
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>		-88 284	-50 101			-21 490		-159 875
Amortissements		-83				-7 504		-7 587
Perte de valeur								
<b>Reprise de perte de valeur</b>								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		86 880				-85 353		1 527
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>		-1 487	-50 101			-114 347		-165 935
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>		-1 487	-50 101			-114 347		-165 935
Amortissements		-82				-5 446		-5 528
Perte de valeur								
<b>Reprise de perte de valeur</b>								
Cessions et actifs détenus en vue de la vente								
Écarts de conversion								
Variation de périmètre								
Autres mouvements		1 070				-1 070		
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>		-499	-50 101			-120 863		-171 463

L'augmentation des immobilisations incorporelles concerne principalement l'acquisition d'applications informatiques.

## NOTE 15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Terrains	Actif corporel de l'activité minière	Construction	Matériel et outillage	Matériel de transport	Mobilier	Immobilisations corporelles en cours	Immeubles de placement	Autres Immobilisations corporelles	Total
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>	<b>1 058 419</b>		<b>4 161 344</b>	<b>14 150 526</b>	<b>58 779</b>	<b>187 613</b>	<b>418 911</b>		<b>33 694</b>	<b>20 069 286</b>
Acquisitions							595 051			595 051
Variation de périmètre										
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente			-106	-237	-611					-954
Réévaluation des immobilisations										
Écarts de conversion										
Autres mouvements	6 738		112 532	190 381	3 159	59 531	-373 348			-1 007
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>	<b>1 065 157</b>		<b>4 273 770</b>	<b>14 340 670</b>	<b>61 327</b>	<b>247 144</b>	<b>640 614</b>		<b>33 694</b>	<b>20 662 376</b>
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>1 065 157</b>		<b>4 273 770</b>	<b>14 340 670</b>	<b>61 327</b>	<b>247 144</b>	<b>640 614</b>		<b>33 694</b>	<b>20 662 376</b>
Acquisitions							344 219			344 219
Variation de périmètre										
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente	-3 214		-5 671	-18 074	-6 812	-867				-34 638
Réévaluation des immos										
Écarts de conversion										
Autres mouvements	687		130 608	274 936	1 689	11 094	-419 052			-38
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>1 062 630</b>		<b>4 398 707</b>	<b>14 597 532</b>	<b>56 204</b>	<b>257 371</b>	<b>565 781</b>		<b>33 694</b>	<b>20 971 919</b>
<b>Amortissements et pertes de valeurs</b>										
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>	<b>-92 021</b>		<b>-1 583 175</b>	<b>-7 109 970</b>	<b>-18 144</b>	<b>-133 465</b>	<b>-2 008</b>		<b>-182 457</b>	<b>-9 121 240</b>
Amortissements	-2 917		-173 818	-574 950	-5 143	-14 830			-322	-771 980
Perte de valeur										
Reprise de perte de valeur			5 760						30 719	36 479
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			106	237	558					901
Écarts de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements	-3 256		43 158	-39 434		158	-626			
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>	<b>-98 194</b>		<b>-1 707 969</b>	<b>-7 724 117</b>	<b>-22 729</b>	<b>-148 137</b>	<b>-2 634</b>		<b>-152 060</b>	<b>-9 855 840</b>
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>-98 194</b>		<b>-1 707 969</b>	<b>-7 724 117</b>	<b>-22 729</b>	<b>-148 137</b>	<b>-2 634</b>		<b>-152 060</b>	<b>-9 855 840</b>
Amortissements	-2 249		-147 073	-543 946	-1 865	-16 702			48	-711 787
Perte de valeur									-161 634	-161 634
Reprise de perte de valeur									29 545	29 545
Cessions et actifs détenus en vue de la vente			5 671	18 117	3 160	867				27 815
Écarts de conversion										
Variation de périmètre										
Autres mouvements										
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>-100 443</b>		<b>-1 849 371</b>	<b>-8 249 946</b>	<b>-21 434</b>	<b>-163 972</b>	<b>-2 634</b>		<b>-284 101</b>	<b>-10 671 901</b>

L'évolution des immobilisations corporelles concerne l'acquisition de divers investissements de maintien.

**NOTE 16. CONTRATS DE LOCATION**

La mise en place de la norme IFRS 16 a entraîné les impacts suivants pour le groupe LHM :

- Etat de la situation financière :

	Terrains en droit d'utilisation	Constructions en droit d'utilisation	Matériel de transport en droit d'utilisation	Total
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>	<b>20 263</b>	<b>23 566</b>	<b>69 520</b>	<b>113 349</b>
Changement de méthode				
Acquisitions	212	7 427	7 725	15 364
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente				
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements			-521	-521
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>	<b>20 475</b>	<b>30 993</b>	<b>76 724</b>	<b>128 192</b>
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>20 475</b>	<b>30 993</b>	<b>76 724</b>	<b>128 192</b>
Changement de méthode				
Acquisitions	918	6 920	15 601	23 439
Variation de périmètre				
Cessions et actifs classés en actifs détenus en vue de la vente		-5 496		-5 496
Réévaluation des immos				
Écarts de conversion				
Autres mouvements			-153	-153
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>21 393</b>	<b>32 417</b>	<b>92 172</b>	<b>145 982</b>

	Amt Terrains en droit d'utilisation	Amt Constructions en droit d'utilisation	Amt Matl de transport en droit d'utilisation	TOTAL
<b>OUVERTURE - 2022.12</b>	<b>-6 127</b>	<b>-12 320</b>	<b>-39 086</b>	<b>-57 533</b>
Changement de méthode				
Amortissements	-1 426	-3 378	-13 905	-18 709
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente				
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements			521	521
<b>CLÔTURE - 2022.12</b>	<b>-7 553</b>	<b>-15 698</b>	<b>-52 470</b>	<b>-75 721</b>
<b>OUVERTURE - 2023.12</b>	<b>-7 553</b>	<b>-15 698</b>	<b>-52 470</b>	<b>-75 721</b>
Changement de méthode				
Amortissements	-1 596	-3 374	-12 647	-17 617
Perte de valeur				
Reprise de perte de valeur				
Cessions et actifs détenus en vue de la vente		779		779
Écarts de conversion				
Variation de périmètre				
Autres mouvements		31	229	260
<b>CLÔTURE - 2023.12</b>	<b>-9 149</b>	<b>-18 262</b>	<b>-64 888</b>	<b>-92 299</b>

En milliers de Dirhams	Au 1 <sup>er</sup> Janvier 2023	Au 31 Décembre 2023
Droit d'utilisation	52 471	53 683
Passif de loyers CT	14 107	14 923
Passif de loyers LT	38 362	32 758

L'échéancier des dettes des contrats en droit d'usage se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Dans une année < 1 an	14 923	14 351
Entre 1 et 5 ans	28 225	24 934
> 5 ans	10 533	13 184

Les contrats de location ne répondant pas aux critères énoncés par la norme se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Charges locatives des biens hors scope < 12 mois et de faible valeur	3 601	1 756
Charges locatives des biens hors scope de faible valeur	4 782	3 903
Charges relatives aux paiements de loyers variables	10 367	9 001

**NOTE 17. PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES CONSOLIDÉES SELON  
LA MISE EN ÉQUIVALENCE**

Les titres mis en équivalence au 31 décembre 2023 concernent les sociétés Lafarge Calciner Maroc, Ceval, Mateen et CBM pour lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les principales données financières des exercices 2023 et 2022 relatives aux filiales mises en équivalence sont des données à 100% après retraitement de consolidation.

Les agrégats financiers se présentent comme suit :

Lafarge Calciner Maroc en milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires	140 955	160 194
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation	36 693	36 565
Résultat net	26 725	27 185
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>	<b>13 363</b>	<b>13 593</b>
Capitaux propres	152 975	152 312
Part du groupe dans les capitaux propres	76 488	76 156
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>76 488</b>	<b>76 156</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	118 116	118 116
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	236 386	258 061
Total Passif	236 386	258 061
<b>Endettement financier net</b>		

Ceval en milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires		
Quote-part du groupe		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		
Capitaux propres		
Part du groupe dans les capitaux propres		
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>		
Valeur des titres dans les comptes sociaux		
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	36 611	36 611
Total Passif	36 611	36 611
<b>Endettement financier net</b>		

Mateen en milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
% détention	33%	33%
Chiffre d'affaires		
Résultat d'exploitation		
Résultat net		
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		
Capitaux propres	-21 254	-21 254
Part du groupe dans les capitaux propres	-7 085	-7 085
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>-7 085</b>	<b>-7 085</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	7 083	7 083
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	240 854	240 854
Total Passif	240 854	240 854
<b>Endettement financier net</b>		

CBM en milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
% détention	50%	50%
Chiffre d'affaires		
Résultat d'exploitation		-333
Résultat net		-86
<b>Part du groupe dans le résultat net</b>		<b>-43</b>
Capitaux propres	5 467	5 467
Part du groupe dans les capitaux propres	2 734	2 734
<b>Total valeur des titres mis en équivalence</b>	<b>2 734</b>	<b>2 734</b>
Valeur des titres dans les comptes sociaux	2 550	2 550
Juste valeur des participations (valeur boursière)		
<b>Autres informations au bilan :</b>		
Total Actif	6 980	6 980
Total Passif	6 980	6 980
<b>Endettement financier net</b>		

## NOTE 18. AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les autres actifs financiers du Groupe se décomposent en valeur nette comme suit :

En milliers de MAD	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	31-déc-23	31-déc-22
<b>Part non courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances		6 298	86 417	92 715	96 706
<b>Total</b>		<b>6 298</b>	<b>86 417</b>	<b>92 715</b>	<b>96 706</b>
<b>Part courante</b>					
- instruments financiers dérivés					
- actifs disponibles à la vente					
- prêts et créances					
<b>Total</b>					
<b>Total autres actifs financiers</b>		<b>6 298</b>	<b>86 417</b>	<b>92 715</b>	<b>96 706</b>

### 18.1. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers se composent essentiellement des dérivés de couverture de change.

### 18.2. Prêts et créances

La variation de ce compte correspond à des prêts au personnel et à des cautionnements.

## NOTE 19. STOCKS ET EN-COURS

Les stocks et en-cours se décomposent comme suit pour les périodes closes les 31 décembre 2023 et 2022 :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Stocks de marchandises	9 144	2 361
Stocks de matières et fournitures consommables	504 845	551 669
En-cours de production		
Stocks de produits finis intermédiaires	206 188	148 387
<b>Total des stocks en valeur brute</b>	<b>720 177</b>	<b>702 417</b>
Montant de la perte de valeur en début de période	-76 691	-81 528
Perte de valeur constatée sur la période	1 421	-6 336
Reprise de perte de valeur suite à des sorties et des cessions		11 173
Reprise de perte de valeur devenue sans objet		
Autres mouvements		
Montant de la perte de valeur en fin de période	-75 270	-76 691
<b>Total Stocks, net</b>	<b>644 907</b>	<b>625 726</b>

**NOTE 20. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS**

La valeur brute et la valeur de réalisation des créances clients au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Clients et comptes rattachés	1 218 979	1 105 659
Dépréciation clients et comptes rattachés	-186 339	-190 721
<b>Total Créances clients</b>	<b>1 032 640</b>	<b>914 938</b>
Fournisseurs débiteurs - Avances et acomptes	7 407	8 547
Personnel - débiteur	6 844	6 061
État - débiteur	154 802	195 468
Comptes d'associés débiteurs	126 428	39 948
Autres débiteurs	112 505	129 978
Compte de régularisation - Actif	31 399	36 454
Écart de conversion actif - part < 1 an		
Dépréciation fournisseurs débiteurs - av & acptes	-716	-716
Dépréciation comptes d'associés débiteurs	-86 978	-39 948
Dépréciation autres débiteurs	-35 540	-31 756
<b>Total Autres débiteurs courants</b>	<b>316 151</b>	<b>344 036</b>

**NOTE 21. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de fonds de caisse et des soldes bancaires. Les placements, d'échéance inférieure à douze mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Titres et valeurs de placement		
Banque	153 686	139 957
Avances en comptes courants d'associés		
Autres comptes de trésorerie		
<b>Total</b>	<b>153 686</b>	<b>139 957</b>

**NOTE 22. PROVISIONS**

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Pertes futures sur contrats		
Provision remise en état de sites	45 902	77 089
Provision pour démantèlement		
Départ en retraite		
Litiges	26 263	23 734
Garanties		
Autres risques	171 213	226 452
<b>Total</b>	<b>243 378</b>	<b>327 275</b>

En milliers de MAD	Solde au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	Écart de conversion	Dotation de l'exercice	Reprise provisions utilisées	Reprise provisions non utilisées	Effets de désactualisation	Reclassement	Autres mouvements	Solde au 31 Décembre 2023
Pertes futures sur contrats									
Provision remise en état de sites	77 089		760		-5 861	-26 086			45 902
Provision pour démantèlement									
Départ en retraite									
Litiges	23 734		2 630	-101					26 263
Garanties									
Autres risques	226 452		26 529	-80 312	-1 929			473	171 212
<b>Total</b>	<b>327 275</b>		<b>29 919</b>	<b>-80 413</b>	<b>-7 790</b>	<b>-26 086</b>		<b>473</b>	<b>243 378</b>
<b>Dont:</b>									
<b>Part non courante</b>	<b>162 423</b>		<b>27 859</b>	<b>-10 413</b>	<b>-4 687</b>	<b>-26 086</b>		<b>1</b>	<b>149 097</b>
<b>Part courante</b>	<b>164 852</b>		<b>2 060</b>	<b>-70 000</b>	<b>-3 103</b>			<b>472</b>	<b>94 281</b>

Au 31 décembre 2023, le Groupe n'a identifié aucun passif éventuel significatif.

**NOTE 23. AVANTAGES DU PERSONNEL**

En ce qui concerne les régimes de retraites à cotisations définies, les obligations du Groupe se limitent au paiement de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Les charges comptabilisées relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées pendant la période de référence.

Seuls les régimes à prestation définies créent des engagements futurs pour le Groupe. Ils sont constitués à hauteur de 8% d'obligations d'indemnités de départ en retraite et à hauteur de 92% d'obligations de couverture maladie post emploi.

Les engagements liés aux indemnités de départ en retraite et à la couverture maladie post emploi sont évalués périodiquement par un actuair local indépendant du Groupe. Ces évaluations sont effectuées sur la base d'hypothèses qui peuvent varier au cours du temps.

Ces hypothèses sont généralement mises à jour annuellement. Les principales hypothèses retenues au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

	31-déc-23	31-déc-22
Taux d'actualisation	4,45%	3,45%
Taux d'augmentation des salaires	3,5%	3,5%
Taux d'inflation médicale	2,0%	2,0%

La table de mortalité utilisée est la table de mortalité générationnelle élaborée par la CIMR. L'âge de départ à la retraite considéré est de 60 ans. Les taux de mobilité par tranche d'âge sont les suivants :

< 40 ans :	3,65 %
< 50 ans :	0,57 %
50 ans et + :	0,00 %

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et des soldes de clôture de l'obligation au titre des prestations définies :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Montant des engagements à l'ouverture de l'exercice	652 897	704 972	50 739	55 727
Coût des services	11 456	13 610	3 247	3 616
Charge d'intérêt	22 525	20 067	1 624	1 437
Cotisations des participants				
Modifications des plans (Coût des services passés)				
Variations de périmètre / Réduction				
Liquidation de régimes				
Prestations payées				
Pertes / Gains actuariels	-96 554	-71 287	-8 570	-8 179
Écarts de Change				
Reprise	-18 326	-14 466		-1 861
<b>Montant des engagements à la clôture de l'exercice</b>	<b>571 997</b>	<b>652 897</b>	<b>47 040</b>	<b>50 739</b>

Le tableau suivant présente la décomposition de la charge totale comptabilisée dans le compte « amortissements et provisions d'exploitation » du résultat :

En milliers de MAD	Couverture des frais de santé accordée postérieurement à l'emploi		Indemnités de départ à la retraite	
	31-déc-23	31-déc-22	31-déc-23	31-déc-22
Coût des services	11 456	13 610	3 247	3 616
Charge d'intérêt	22 525	20 067	1 624	1 437
Cotisations des participants				
Rendements attendus des actifs				
Pertes / Gains actuariels	-96 554	-71 287	-8 570	-8 179
Reprise	-18 326	-14 466		-1 861
<b>Charge de la période</b>	<b>-80 900</b>	<b>-52 075</b>	<b>-3 699</b>	<b>-4 987</b>

Les hypothèses de taux d'évolution des coûts médicaux (taux d'inflation médicale) et de taux d'actualisation ont un effet significatif sur l'évolution des engagements liés.

La variation de 1 point du taux d'actualisation a une incidence significative sur la valorisation de l'engagement en matière de couverture maladie.

Taux d'actualisation*	Engagement au 31/12/2023	Coût normal 2023	Charge d'intérêt
3,95%	614 789	10 051	24 284
4,45%	571 997	8 658	25 454
4,95%	534 257	7 497	26 446

\* Avec un taux d'inflation médicale de 2 %

De même une augmentation ou une diminution d'1 point du taux d'inflation médicale aurait les effets suivants :

Taux d'inflation médicale**	Engagement au 31/12/2023	Coût normal 2023	Charge d'intérêt
1,50%	533 228	7 466	23 729
2,00%	571 997	8 658	25 454
2,50%	615 658	10 080	27 397

\*\* Avec un taux d'actualisation de 4,45 %

## NOTE 24. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières du Groupe sont comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	4 785 971	5 147 838
Dettes de location financement		
Dettes liées aux contrats à droit d'usage	38 758	38 362
Dettes sur engagement de rachat d'intérêts minoritaires		
Autres dettes financières		
<b>Total dettes financières non courantes</b>	<b>4 824 729</b>	<b>5 186 200</b>

## NOTE 25. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et les autres créditeurs au 31 décembre 2023 et 31 décembre 2022 ont une échéance inférieure à une année.

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>879 883</b>	<b>831 699</b>
Clients créditeurs Avances & Acomptes	142 007	123 325
Personnel créditeur	153 508	117 544
Organismes sociaux	43 071	35 462
État créditeur	322 426	209 854
Comptes d'associés créditeurs		
Autres créanciers	134 444	139 344
Compte de régularisation - passif	22 580	27 275
<b>Écart de conversion passif - part &lt; 1 an</b>		
<b>Liaison élim. intercos bilan - autres dettes diverses</b>		
<b>Total Autres créditeurs courants</b>	<b>818 036</b>	<b>652 804</b>
<b>Total Fournisseurs et Autres créditeurs courants</b>	<b>1 697 919</b>	<b>1 484 503</b>

## NOTE 26. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers contractés par le Groupe concernent principalement les dérivés de change.

La politique du risque de change au sein du Groupe vise à couvrir les expositions budgétaires en devises hautement probables et les engagements fermes.

La juste valeur des instruments dérivés de change se présente comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Clients et autres débiteurs	1 334 752	1 207 310
Autres actifs financiers	92 715	96 706
Trésorerie et équivalents de trésorerie	153 686	139 957
<b>Total</b>	<b>1 581 153</b>	<b>1 443 973</b>

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Fournisseurs et autres créditeurs	1 697 919	1 484 503
Dettes financières non courantes	4 824 729	5 186 200
Dettes financières courantes	319 717	480 036
<b>Total</b>	<b>6 842 365</b>	<b>7 150 739</b>

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Instruments dérivés - actif</b>		
matières		
change	230	1 466
<b>Instruments dérivés - passif</b>		
matières		
change	0	253

## NOTE 27. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas omettre d'engagements significatifs.

Les hypothèques, les cautions et les garanties données et reçues représentent les montants suivants :

### Engagements donnés

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Avals, cautions et garanties donnés	201 121	191 731
Dettes garanties par des actifs nantis ou hypothéqués	1 756 576	1 673 369
Autres engagements donnés		
<b>Total</b>	<b>1 957 697</b>	<b>1 865 100</b>

**Engagements reçus**

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Avals, cautions et garanties reçus	430 351	370 283
Nantissement et hypothèques reçus	229 568	233 574
Autres engagements reçus	139 522	125 636
<b>Total</b>	<b>799 442</b>	<b>729 493</b>

**NOTE 28. PARTIES LIÉES****28.1. Transactions avec les principaux dirigeants**

Les avantages accordés aux principaux dirigeants se décomposent comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Avantages à court terme	29 734	27 718
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paievements en action		
<b>Total</b>	<b>29 734</b>	<b>27 718</b>

La rémunération des administrateurs et des membres du comité de direction incluse dans les charges de la période se décompose comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
Administrateurs		
Membres du comité de direction	29 734	27 718
<b>Total</b>	<b>29 734</b>	<b>27 718</b>

**28.2. Transactions avec les autres parties liées**

Le Groupe LafargeHolcim Maroc est détenu à 64,7% par la société marocaine Lafarge Maroc S.A. elle-même détenue à 50% par le Groupe marocain Al Mada et à 50% par LafargeHolcim.

Le Groupe n'a pas conclu de transactions avec des parties liées au sens du paragraphe 9 de la norme IAS 24, à l'exception des informations présentées dans la note 27.1 ci-dessus.

Les transactions entre la société mère et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans ces notes.

Le Groupe LafargeHolcim Maroc réalise des opérations courantes à des conditions normales du marché avec ses filiales consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les transactions réalisées entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc sont détaillées comme suit :

En milliers de MAD	31-déc-23	31-déc-22
<b>Actif</b>		
Créances client (net)		
Autres débiteurs courants	51 293	5 479
Avances en comptes courants d'associés		
Autres actifs non courants		
	<b>51 293</b>	<b>5 479</b>
<b>Passif</b>		
Dettes fournisseurs	62 351	61 498
Autres dettes courantes	263	389
Autres dettes à long terme		
	<b>62 614</b>	<b>61 887</b>

**NOTE 29. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

Aucun évènement post clôture significatif n'est intervenu depuis le 31 décembre 2023.

# RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour20  
050 Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, route de la Mecque – Californie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

## RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

### Audit des états de synthèse

#### Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 juin 2023, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société LafargeHolcim Maroc S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 10.104.192 dont un bénéfice net de KMAD 1.413.117.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LafargeHolcim Maroc S.A. au 31 décembre 2023, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

**mazars**

101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan de la société comprend des immobilisations corporelles présentant des valeurs comptables nettes de MMAD 6 453 représentant 38% du total des actifs de la société.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance de la société.</p> <p>La société réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Evaluation des immobilisations » de l'état A1 de l'ETIC « Etat des informations complémentaires ». Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur actuelle.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par la société pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur actuelle des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité de la société.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur actuelle.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre du processus d'estimation des tests de dépréciation.</p> <p>Pour les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur actuelle a été appréhendée par la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.</li> <li>- Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.</li> <li>- Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur actuelle et la valeur comptable.</li> </ul>

#### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 9 avril 2024

### Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

Abdelmejid FAIZ  
Associé

**EY** ERNST & YOUNG  
S.A.R.L.  
37, Boulevard, Abdelatif Ben Kaddour  
- CASABLANCA -  
Tél : (212) 522 95 79 00 - Fax : (212) 522 39 02 26

MAZARS AUDIT & CONSEIL

Adnane LOUKILI  
Associé

MAZARS AUDIT & CONSEIL  
Angle B1, Abdelmoumen, Casablanca  
20 450 - Casablanca  
Tél : (212) 423 423 (L.G)  
Fax : (212) 423 400



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour  
20 050 Casablanca  
Maroc



101, Boulevard Abdelmoumen  
Casablanca  
Maroc

Aux actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, Route de la Mecque – Californie  
Quartier les Crêtes  
20150 Casablanca

## RAPPORT D'AUDIT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de LafargeHolcim Maroc S.A. et de ses filiales (Groupe LafargeHolcim Maroc), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés MAD 11.417 millions dont un bénéfice net consolidé de MAD 1.548 millions.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés identifiées	Notre réponse
<p>Le Bilan du groupe comprend des immobilisations corporelles s'élevant à MMAD 10.300, représentant 51% du total des actifs du groupe.</p> <p>Ces actifs peuvent présenter un risque de dépréciation lié à des facteurs internes ou externes, notamment des conditions de marché défavorables, des changements de législations ou de réglementations, une évolution de l'environnement concurrentiel et une détérioration de la performance du Groupe.</p> <p>Le Groupe réalise des tests de dépréciation sur ces immobilisations corporelles en cas d'identification d'un indice de perte de valeur selon les principes décrits dans le paragraphe « Tests de dépréciation des actifs » de la Note 3.11 « Tests de dépréciation et pertes de valeur des actifs » de l'annexe aux états financiers consolidés. Une dépréciation doit être constatée, dès lors que la valeur comptable de l'actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est le montant le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de cession et de la valeur d'utilité.</p> <p>Le test de dépréciation des immobilisations corporelles est considéré comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des montants pris dans leur ensemble, des montants significatifs en termes de dépréciation qui pourraient potentiellement en résulter et du fait du degré élevé d'estimations et de jugement requis par le groupe pour apprécier les indices de perte de valeur et la valeur recouvrable des actifs. Les éléments de jugement incluent notamment des hypothèses relatives à l'évolution de l'activité du Groupe.</p>	<p>Nous avons pris connaissance des procédures mises en place par la direction dans le cadre des tests de dépréciation notamment des jugements relatifs à la détermination des indices de perte de valeur et la détermination de la valeur recouvrable.</p> <p>Nous avons examiné les contrôles clés mis en place par la direction ainsi que ses conclusions sur la présence ou l'absence d'indicateurs de perte de valeur dans le cadre des tests de dépréciation. Dans les cas où un indice de perte de valeur a été identifié et lorsque la valeur recouvrable a été appréhendée par la valeur d'utilité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nous avons revu la cohérence des hypothèses et des données clés des modèles de flux de trésorerie avec les données historiques et prévisionnelles.</li> <li>- Nous avons testé par sondage l'exactitude arithmétique des calculs du modèle de flux de trésorerie.</li> <li>- Nous avons examiné les analyses de sensibilité préparées par la direction afin d'évaluer le niveau de marge entre la valeur recouvrable et la valeur comptable.</li> <li>- Nous avons examiné les informations relatives aux tests de dépréciation présentées dans les annexes aux états financiers.</li> </ul>

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 9 avril 2024

### Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG

  
**ERNST & YOUNG**  
 S.A.R.L.  
 37, Boulevard, Abdelatif Ben Kaddour  
 - CASABLANCA -  
 Tél: (212) 522 95 79 00 - Fax: (212) 522 39 02 26  
**Abdelmejid FAIZ**  
 Associé

MAZARS AUDIT & CONSEIL

  
**MAZARS AUDIT & CONSEIL**  
 Angle B, Abdelmoumen El-Gamouh  
 10 250 - Casablanca  
 Tél: (212) 423 423 (L.G)  
 Fax: 0522 423 400

**Adnane LOUKILI**  
 Associé

Aux Actionnaires de la société  
**LAFARGEHOLCIM MAROC S.A.**  
6, route de la Mecque – Californie  
Quartier des Crêtes  
Casablanca

## RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telles que modifiées et complétées.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### 1- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

#### 1.1 Avec CIMENCAM FIGUIL S.A. (CIMFIG)

##### Personnes concernées :

- CIMFIG, filiale de la société de droit camerounais cimenteries du Cameroun, elle-même filiale de LafargeHolcim Maroc Afrique détenue par Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc s'engage à fournir à CIMFIG les prestations d'assistance techniques spécifiques dans le cadre du projet de construction et de mise en service d'une nouvelle usine de ciment porté par CIMFIG dans la commune de Figuil au Cameroun.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 14 décembre 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> septembre 2023.
- Durée : 8 mois.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de 691 euros hors taxes et hors frais par personne.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023 s'élève à KMAD 1.728 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc n'a encaissé aucun montant en 2023.

#### 1.2 Avec Energie Eolienne du Maroc

##### Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

#### 1.2.1 Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Settat

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Settat dans la limite de la consommation électrique de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juin 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

##### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 5.288 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 4.166.

#### 1.2.2 Convention de fourniture d'énergie éolienne à l'usine de Tétouan

##### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, Energie éolienne du Maroc approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens. La convention prévoit la fourniture de l'énergie éolienne à la cimenterie de Tétouan dans la limite de la consommation de son site.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

##### Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> avril 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 23.253 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 23.414.

**1.3 Avec Dakhla Water & Energy Company (DAWEC)****1.3.1.1 Convention de fourniture d'électricité aux usines de Bouskoura, Meknès et Tétouan**Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- Dakhla Water & Energy Company (DAWEC), Joint-venture détenue à parts égales par Nareva et Engie.
- Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada, détenant Lafarge Maroc à 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation de Bouskoura, Meknès et Tétouan, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LafargeHolcim Maroc par Energie éolienne du Maroc.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 31 Mai 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2023.

**1.3.2 Convention de fourniture d'électricité aux usines d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj**Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.
- Dakhla Water & Energy Company (DAWEC), Joint-venture détenue à parts égales par Nareva et Engie.
- Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada, détenant Lafarge Maroc à 50%.

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, DAWEC vend à LafargeHolcim Maroc une partie de l'énergie produite par son site de production, et LafargeHolcim achète toute l'énergie qui lui est fournie dans la limite de la consommation électrique de ses sites de consommation d'Oujda, Nador, Fès, Agadir et Sidi Hajjaj, déduction faite de l'énergie électrique fournie à LafargeHolcim Maroc par Energie éolienne du Maroc.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 16 mars 2023.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 31 mai 2023.
- Durée : 20 ans.
- La redevance d'énergie est facturée mensuellement et par site de consommation du client.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2023.

**2- CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE****2.1 Avec LafargeHolcim Maroc Afrique**Personnes concernées :

- LafargeHolcim Maroc Afrique (LHMA), filiale à 100% de Lafarge Maroc.
- LafargeHolcim Maroc (LHM), filiale à 64,68% de Lafarge Maroc.

**2.1.1 Convention d'assistance technique**Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc s'engage à fournir à LafargeHolcim Maroc Afrique et à ses filiales des prestations d'assistance technique et de conseil afin d'améliorer son fonctionnement et ses performances.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- Redevance de prestations d'assistance : rémunération déterminée sur la base d'un taux journalier de KMAD 8, hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023 s'élève à KMAD 3.059 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 3.428.

**2.1.2 Convention d'assistance administrative**Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc s'engage à mettre à disposition à LafargeHolcim Maroc Afrique et à ses filiales toute l'expérience et l'expertise dont elle dispose afin de contribuer à l'amélioration de sa gestion administrative, financière, fiscale, et juridique.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 10 décembre 2020.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2020.
- Durée : 2 ans à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de 1 an.
- La rémunération de cette assistance est forfaitaire annuelle de KMAD 1.500 hors taxes et hors frais.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023 s'élève à KMAD 1.500 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 1.800.

**2.1.3 Convention de mise à disposition du personnel**Nature et objet de la Convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à la disposition de LafargeHolcim Maroc Afrique son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- LafargeHolcim Maroc Afrique prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017
- Durée : Indéterminée

Impact de la Convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2023 s'élève à KMAD 5.680 hors taxes.
- Au titre de cette Convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 7.135.

**2.2 Avec Energie Eolienne du Maroc**Personnes concernées :

- Energie Eolienne du Maroc (EEM), filiale à 100% de Nareva, elle-même filiale de la société Al Mada.
- LafargeHolcim Maroc, filiale de Lafarge Maroc, elle-même détenue par Al Mada à hauteur de 50%.

**2.2.1.1 Conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès**Nature et objet de la convention :

Au titre de ces deux conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines de Bouskoura et Meknès, conclues successivement le 6 décembre 2011 et le 24 juillet 2014 et le 20 février 2023, et de son avenant en date du 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine de Bouskoura et de Meknès). EEM a commencé à fournir de l'énergie éolienne au titre de cette convention, aux sites de Bouskoura et de Meknès, à compter de juillet 2013 et septembre 2014 respectivement.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Septembre 2014 pour l'usine de Meknès et juillet 2013 pour l'usine de Bouskoura.
- Durée : 20 ans.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023 s'élève à KMAD 146.636 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 153.302.

**2.2.2 Convention de fourniture d'énergie éolienne aux cimenteries de Fès**Nature et objet de la convention :

Dans le cadre de cette convention signée le 27 janvier 2017, Énergie éolienne du Maroc approvisionne les sites de LafargeHolcim Maroc en énergie éolienne produite par son parc éolien. La convention prévoit la fourniture d'énergie éolienne à la cimenterie de Fès, dans la limite de sa capacité en tant que site principal de consommation.

Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 22 mars 2017.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : 20 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 37.432 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 37.666.

**2.2.3 Conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda**Nature et objet de la convention :

Au titre de ces trois conventions de fourniture d'énergie éolienne aux usines d'Agadir, Nador et Oujda, conclues le 20 décembre 2019, Energie éolienne du Maroc (EEM) approvisionne LafargeHolcim Maroc par l'énergie éolienne produite par ses parcs éoliens dans la limite de la consommation des sites industriels de LafargeHolcim Maroc (Usine d'Agadir, Nador, et Oujda).

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration du 12 décembre 2019.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 05 décembre 2019.
- Durée : 23 ans à compter du 05 décembre 2019.
- Les modalités de calcul de la redevance d'énergie sont fixées par les conventions et par site de consommation

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au cours de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 79.314 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 75.044.

**2.3 Avec Geocycle Maroc (Ex Ecoval)**

Personnes concernées : Geocycle Maroc, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

**2.3.1 Convention de fourniture des cimenteries de LafargeHolcim Maroc de combustibles**Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée le 19 octobre 2018, de son avenant n°1 signé en 2019, de son avenant n°2 signé en 2020, de ses avenants n°3 et n°4 signés en 2021, et de ses avenants n°5 et n°6 signés en 2022, et de ses avenants n°7 et n°8 signés 2023 Geocycle Maroc procède à l'approvisionnement des cimenteries de LafargeHolcim Maroc (sites de Settat, Oujda, Fès, Nador, Meknès, Tétouan, Bouskoura et Tanger) en combustibles alternatifs, matières premières de

substitution (AFR) et les matières d'ajout au ciment (MIC) à partir de déchets préparés dans ses plateformes ou issus du marché en direct pour optimiser le rendement de ses fours.

Modalités essentielles :

- Conditions financières : Le barème des prix de transfert est fixé en fonction des typologies de combustibles utilisés et leur qualité ;
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;
- Durée de la convention : 4 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, renouvelable d'année en année par tacite reconduction à l'issue des quatre années.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023, s'élève à KMAD 48.576 hors taxes.
- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023 s'élève à KMAD 2.036 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 44.357 et a encaissé un montant de KMAD 2.271.

**2.3.2 Convention relative à la gestion environnementale des déchets de la cimenterie d'Agadir Souss:**

Nature et objet de la convention :

Cette convention écrite signée en août 2020, fixe les conditions de gestion environnementale des déchets par Geocycle Maroc de l'usine d'Agadir. Les prestations confiées à Geocycle Maroc consistent notamment en le traitement, l'élimination ou le recyclage des déchets générés par la cimenterie d'Agadir Souss.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : Août 2020.
- Durée : 1 an renouvelable par tacite reconduction.
- Les prix des prestations sont fixés par les dispositions contractuelles par tonne et filière de traitement

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effet en 2023.

**2.3.3 Convention de bail du terrain El Gara**

Nature et objet de la convention :

Le contrat, signé en date du 1<sup>er</sup> janvier 2008, porte sur la location par LafargeHolcim Maroc à Geocycle Maroc d'un terrain à El Gara de 8 hectares pour l'exploitation d'une station de prétraitement des déchets.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2008.
- Durée : le contrat est conclu pour une durée de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.
- Conditions financières : Loyer mensuel MAD 50.044 (HT).

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2023, s'élève à KMAD 621 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 746.

**2.3.4 Convention d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale**

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc effectue au profit de Geocycle Maroc des prestations d'assistance juridique, administrative, financière, comptable, informatique et commerciale.

Modalités essentielles :

- Date d'effet : 1<sup>er</sup> juillet 2015.
- Durée : une année renouvelable par tacite reconduction.
- La rémunération de cette assistance est déterminée annuellement en fonction du coût de chacun des centres assurant la prestation et des utilisations estimées pour cette filiale.
- Montant annuel fixé pour 2012 est de KMAD 500, qui pourra être revu pour les autres années.
- La rémunération doit être versée trimestriellement.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Cette convention n'a pas produit d'effets en 2023.

**2.3.5 Convention de mise à disposition de personnel**

Nature et objet de la convention :

Cette convention, écrite en date du 1<sup>er</sup> juillet 2005 et entrée en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2008, détermine les conditions dans lesquelles LafargeHolcim Maroc met à la disposition de sa filiale son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Geocycle Maroc prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc, au titre de cette convention en 2023, s'élève à KMAD 6.717 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 7.550.

**2.4 Avec MATEEN IMMOBILIER**

Personnes concernées : LafargeHolcim Maroc est associé dans le capital de MATEEN IMMOBILIER à hauteur de 33,3%.

**2.4.1 Caution bancaire au profit de Mateen immobilier**

Nature et objet de la convention :

Cette convention, non écrite, a pour objet de délivrer un acte de cautionnement bancaire solidaire entre les trois associés de la société Mateen.

Modalités essentielles :

LafargeHolcim Maroc s'est porté caution solidaire à hauteur de 90 MMAD au profit de Mateen en garantie d'un emprunt contracté par cette dernière auprès des banques.

Impact de la convention sur l'exercice :

Ces cautions n'ont pas été mises en jeu au cours de l'exercice 2023. Suite à l'accord signé avec l'une des banques créancières pour un solde de tout compte de l'emprunt, la société a obtenu la main levée à hauteur de MMAD 70.

## 2.4.2 Convention d'avance en compte courant

### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et de son avenant signé en juillet 2022, la société LafargeHolcim Maroc peut allouer à Mateen une avance de fonds sous forme d'avance en comptes courants d'associés.

### Modalités essentielles :

Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun des sociétés concernées.

### Impact de la convention sur l'exercice :

- Capital restant à fin décembre 2022 : MMAD 39,9
- Montant avancé en 2023 : MMAD 53
- Montant remboursé en 2023 : MMAD 6
- Capital restant à fin décembre 2023 : MMAD 86,9

Au titre de cette convention, la société a constaté un produit d'intérêts dans les comptes de KMAD 3.873 au 31 décembre 2023.

## 2.5 Convention de transfert de droits au titre de l'assistance technique et gestion conclue avec Lafarge Maroc

### Personnes concernées :

- Lafarge Maroc est actionnaire de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68%.

### Nature et objet de la convention :

Cette convention, conclue entre Lafarge Maroc et LafargeHolcim Maroc, en date du 23 décembre 1998 et modifiée par l'avenant n°5 en date du 01 juin 2022 aux termes de laquelle Lafarge Maroc transfère à LafargeHolcim Maroc l'intégralité des droits contractuels qu'elle détient au titre de deux conventions d'assistance technique et de gestion, passées avec la société AL MADA d'une part et LafargeHolcim d'autre part.

L'avenant n°5, conclu en date du 1<sup>er</sup> juin 2022 avec effet rétroactif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, porte sur le changement du taux contractuel de rémunération annuelle de l'assistance technique et de gestion dispensée par AL MADA et LafargeHolcim qui est passé à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

### Modalités essentielles :

- Redevance annuelle : En contrepartie de l'assistance technique et de gestion dispensée, LafargeHolcim Maroc verse à Lafarge Maroc une rémunération annuelle égale à 2,525% du chiffre d'affaires hors taxes de LafargeHolcim Maroc.
- Durée : indéterminée.

### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de cette convention en 2023, s'élève à KMAD 201.161 hors taxes ;
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 240.537.

## 2.6 Convention de cession de Clinker et de Gypse avec LH Trading

**Personnes concernées :** LafargeHolcim Maroc et LafargeHolcim Trading sont des filiales de LafargeHolcim.

### Nature et objet de la convention :

- Vente de clinker et de Gypse à l'export par LafargeHolcim Maroc à LafargeHolcim Trading.

### Impact de la convention sur l'exercice :

- Les exportations de clinker à LafargeHolcim Trading, au titre de cette convention en 2023, s'élèvent à KMAD 231.313.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 233.173.

## 2.7 Convention de trésorerie entre LafargeHolcim Maroc, Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis), Lafarge Ciments Sahara et Lafarge Maroc

### Personne concernée :

- Geocycle Maroc (Ex Ecoval), la Centrale Marocaine de Construction (Ex Batiprodis) et Lafarge Ciments Sahara sont filiales de LafargeHolcim Maroc.
- Lafarge Maroc, actionnaire dans le capital de LafargeHolcim Maroc à hauteur de 64,68% et de LafargeHolcim Maroc Afrique à hauteur de 100% (LHMA).

### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en date du 1<sup>er</sup> janvier 2017, et de son avenant signé en juillet 2022 LafargeHolcim Maroc joue le rôle de centralisateur afin de mettre en commun l'ensemble des disponibilités financières pour favoriser une gestion optimale du recours au crédit et du placement des excédents de trésorerie pour l'ensemble des parties de ce contrat.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2017.

### Modalités essentielles :

- Les avances consenties portent intérêt à un taux fixé en fonction des conditions de marché et de l'intérêt commun et des sociétés concernées.
- Date d'effet : 1<sup>er</sup> janvier 2017.
- Durée : indéterminée et modifiée par l'avenant qui a porté la durée à 10 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

### Impact de la convention sur l'exercice 2023 (en KMAD) :

	Solde 31/12/2022			Solde 31/12/2023		Intérêts			
	Avances	Remboursements	Solde débiteur	Solde créditeur	Charges	Produits	Encaissement	Décaissement	
LHM Vs GEO	25 500	26 000	51 500	-	-	255	-	-	250
LHM Vs LM	934 110	932 110	2 000	-	-	-	1 477	148	-
LHM Vs LHMA	75 450	44 800	30 650	-	-	-	1 254	431	-
LHM Vs LCS	39 500	215 200	186 700	-	68 000	1 493	-	-	524
LHM Vs CMC	0	900	900	0	-	-	2	1	-
LHM Vs Lubasa	0,039	26 400	26 400	0,039	-	339	-	-	-

## 2.8 Convention de prestations informatiques « Master Service Agreement » avec LafargeHolcim MEA IT SC (LH MEA IT SC)

### Personnes concernées :

- LafargeHolcim est actionnaire de LafargeHolcim Maroc et de LafargeHolcim MEA IT SC.

### Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc bénéficie de l'assistance récurrente et continue sur des services IT issus du IT service catalogue et comprenant également la maintenance des solutions retenues.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 6 juillet 2017.

### Modalités essentielles :

- Redevance de 1,5 millions d'Euros sur une base annuelle à compter du 4 juillet 2016.

### Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des charges comptabilisées dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 19.151 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a décaissé en 2023 un montant de KMAD 17.236.

## 2.9 Avec Lafarge Ciments Sahara

Personne concernée : Lafarge Ciment Sahara, filiale à 100% de LafargeHolcim Maroc.

### 2.9.1 Convention de fourniture de Clinker

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention signée en 2018, et modifiée par l'avenant en date du 1<sup>er</sup> Septembre 2020 aux termes de laquelle LafargeHolcim Maroc vend à Lafarge Ciment Sahara les quantités nécessaires en clinker.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration réuni le 22 mars 2018.

Modalités essentielles

- L'avenant signée en 2020 établit les nouvelles conditions tarifaires de ventes de clinker, soit le prix en départ usine de 850 dirhams à la tonne hors toutes taxes.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc au titre de l'exercice 2023 s'élève à KMAD 95.809 hors taxes.
- Au titre de cette convention, LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 101.349.

### 2.9.2 Mise à disposition de personnel

Nature et objet de la convention :

Au titre de cette convention non écrite, LafargeHolcim Maroc met à disposition de sa filiale, son personnel spécialisé lorsque cette dernière en exprime le besoin.

Modalités essentielles :

- Lafarge Ciments Sahara prendra en charge le salaire et les charges sociales de ce personnel.
- Durée : indéterminée.

Impact de la convention sur l'exercice :

- Le montant des produits comptabilisés dans les comptes de LafargeHolcim Maroc en 2023 s'élève à KMAD 2.974 hors taxes.
- LafargeHolcim Maroc a encaissé en 2023 un montant de KMAD 4.136.

Casablanca, le 9 avril 2024.

**Les Commissaires aux Comptes**

**ERNST & YOUNG**

**Abdelmejid FAIZ**  
Associé

**MAZARS AUDIT & CONSEIL**

**Adnane LOUKILI**  
Associé



**LafargeHolcim  
Maroc**

**LafargeHolcim Maroc**  
6, Route de Mekka  
Quartier les Crêtes  
20150, Casablanca  
Maroc  
[www.lafargeholcim.ma](http://www.lafargeholcim.ma)